MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

VII° SERIE
TOME LXIII
Année 1984





ACADEMIE DE NIMES 16, rue Dorée NIMES (Gard)

1985

TABLE DES MATIERES

SEANCE PUBLIQUE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 1984

Allocution de M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard, président d'honneur. La quête d Jean Paulhan, par M. Christian Liger L'éclat secret de Jean Paulhan. Les mystères de la raison, par Roger Judrin, président de la Société des lecteurs de Jean Paulhan	7 15 31
SEANCE PUBLIQUE DU 3 FEVRIER 1985	
Allocution de M. Doyen, secrétaire général de la Préfecture du Gard : Le Condominium franco-britannique des Nou-	
velles Hébrides	35
nier Marcel Fontaine, président	47
1984, par M. Maurice Aliger, président sortant Le billet de cent francs, Delacroix ou la Liberté, par M. Clau-	57
de Escholier, membre résidant	63
LETTRES, SCIENCES, ARTS	
Les sarcophages rupestres de Garrigues (Gard), par M. le docteur Edouard Drouot, membre résidant Observations sur le voûtement de la nef de l'église Saint-Saturnin de Pont-Saint-Esprit, par M. Alain Girard, cor-	79
respondant	95
par M. Jean-Charles Lheureux, membre résidant	107
L'ACADEMIE DE NIMES AU 31 DECEMBRE 1984	
Bureau de l'Académie Bienfaiteurs de l'Académie Membres honoraires Membres résidants Membres non résidants Correspondants	133 133 134 135 138 140
Académies, sociétés savantes et organismes correspondants.	145

SÉANCE PUBLIQUE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 1984

DISCOURS DE MONSIEUR GUY PIGOULLIE,

Préfet,

Commissaire de la République du département du Gard, Président d'honneur.

Monsieur le Maire de Nimes,

Monsieur le Président du Conseil général,

Monsieur le Député,

Monsieur le Procureur général,

Monsieur le Président de l'Académie de Nimes,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,

Mesdames et messieurs,

Répondant à l'aimable invitation de Monsieur le Président et de Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Nimes — dont je les remercie vivement —, c'est bien volontiers — me sentant nimois et gardois de cœur puisque d'origine languedocienne — que je suis venu ici pour célébrer, avec quelque solennité, en tant que Président d'honneur de cette académie, la

mémoire de l'un des grands hommes de la cité: Jean Paulhan.

Au surplus, je me sens quelque affinité familiale avec l'éminent académicien, car la mère de mon épouse est née Paulhan et nous possédons plusieurs de ses œuvres qu'elle lui avait fait dédicacer: il ne manquait jamais de souligner que ma bellemère était pour lui une cousine. Ce ne fut, bien sûr, jamais vérifié, mais cela prouve, si besoin était, que la lignée des Paulhan était, pour lui, sacrée.

Ecrivain, philosophe de talent, ce nimois de naissance et de cœur a été au centre de la vie littéraire de notre pays pendant de longues années.

Aussi, je tiens au nom des pouvoirs publics à féliciter les organisateurs de ces manifestations et notamment Monsieur Christian Liger qui en est l'âme et la cheville ouvrière, ainsi que la municipalité de Nimes et son maire, Jean Bousquet, qui nous accueille aujourd'hui dans cet hôtel de ville. Il s'agit, certes, de commémorer le centenaire de la naissance de Jean Paulhan, mais ces manifestations, à mon sens, auront aussi permis de mieux faire connaître la personnalité de ce Nimois exilé à Paris. Ainsi que ses livres « importants et intéressants » comme il les a lui-même qualifiés dans ses « Entretiens » avec Robert Mallet, en soulignant toutefois : « Je n'ai jamais eu l'idée folle, que moi qui les écris, je sois, le moins du monde, intéressant ou important ». Quelle leçon de modestie!

A ce propos, je voudrais ici dire combien tous ceux qui aiment Nimes et la culture, apprécient les travaux remarquables de Monsieur Christian Liger sur l'histoire de la famille de l'écrivain: une émission littéraire connue de la télévision y a fait récemment allusion et nous en sommes fiers pour Nimes et le Gard.

Qu'il me soit permis d'adresser tous mes compliments aux diverses personnalités qui composent le comité d'honneur et a son président, Maître Marcel Arland de l'Académie française, de saluer ici les membres de la famille de Jean Paulhan et, en particulier, ses deux fils, tout comme j'exprime mes hommages à celle qui fut sa plus proche collaboratrice à la « Nouvelle revue française », Dominique Aury.

Passionné de tous les arts — on connaît notamment son vif intérêt pour la peinture — Jean Paulhan a choisi la capitale pour s'exprimer, sans pour autant rompre avec cette terre gardoise ou il revenait se ressourcer chaque fois que cela lui était possible et il regrettait sincèrement de ne pouvoir œuvrer davantage pour sa région. Je le cite:

« Qu'est-ce que j'ai fait pour mon département ?

Qu'est-ce que j'ai fait pour ma ville natale ?

Pas grand chose. Je l'aime bien, c'est tout ».

Une amère déception, voire une espèce de culpabilité, en même temps qu'un réel sentiment d'affection pour Nimes: voilà les réactions que lui inspirait sa ville natale. Mais, eût-il été possible à Jean Paulhan d'agir autrement? Certainement pas. Le label parisien était et reste indispensable pour celles et ceux qui s'adonnent aux lettres et aux arts. A l'heure de la décentralisation, alors que les centres de décisions sont transférés dans les régions, les départements et les communes, il semble bien que sur les plans culturel, philosophique, littéraire et artistique, la consécration et la reconnaissance resteront, pour quelque temps encore, l'apanage de Paris. Le père de Jean Paulhan, Frédéric, l'avait d'ailleurs bien compris lui-aussi. Mais, les pouvoirs publics sont conscients qu'il n'y aura de véritable décentralisation que si elle est aussi et d'abord culturelle : il faudra un peu de temps pour renverser la tendance, mais en coopération avec les élus, c'est un objectif qu'il est fondamental d'atteindre.

C'est pourquoi, à côté des problèmes économiques et sociaux, il est du devoir du représentant de l'Etat de se préoccuper de culture au sens le plus noble et le plus large du terme. Que serait, en effet, un projet de société, que deviendrait notre civilisation sans un essor culturel, sans une dynamique intellectuelle?

L'apport de l'écrivain, en particulier, est incontestable et fondamental. Et lorsque celui-ci, tel Jean Paulhan, participe à la vie de son pays, de sa région, lorsqu'il se manifeste en tant qu'homme, en tant que citoyen, en tant que défenseur des justes causes, alors il devient un rouage encore plus précieux dans la marche en avant du peuple auquel il appartient.

Précisément, Jean Paulhan ce fut tout cela.

Un écrivain, un philosophe que je n'évoquerai pas ici, car d'autres l'ont fait et le feront beaucoup mieux que moi; mais aussi un homme, un citoyen, un patriote, un combattant au service de son pays.

Je voudrais ,ici, souligner quelques-uns de ces aspects que je crois essentiels chez Jean Paulhan.

Essentiels furent, en effet, son parcours et son destin, tout comme le furent ses origines que le représentant de l'Etat ne peut manquer d'évoquer, car Paulhan fut aussi un homme de service public. Il est vrai que l'on trouve dans l'histoire de Nimes, des Paulhan qui ont exercé les fonctions de consul. Luimême, dans ses entretiens avec Robert Mallet en 1952, indiquait : « Il y a eu à Nimes, bien avant 1884, un certain consul romain nommé Paulianus qui est resté célèbre ». Mais, s'il est exact, comme l'a écrit Christian Liger, que le nom de Paulhan est d'origine romaine, que reste-t-il de cet ancêtre aussitôt que l'examen s'affine?

Par contre, il existe une filiation entre Guillaume Paulhan, ancien consul de Nimes, et Jean Paulhan. Nimes, très tôt en effet, a tenté de s'administrer elle-même et s'est dotée d'un « corps de ville » que l'on appelait, dans la France du Sud, consulat. Jean Paulhan a donc eu des ancêtres qui furent placés aux postes de responsabilités de la ville de Nimes. Ce furent des dirigeants influents puisque les compétences des consulats étaient très vastes : pouvoirs militaires, pouvoirs financiers, pouvoirs de représentation de la ville, pouvoirs de justice.

Très tôt donc, les Paulhan ont été des hommes qui se sont intéressés à la vie publique.

Jean Paulhan n'a pas failli à cette tradition familiale et il fut, sa vie durant, un ardent défenseur de la démocratie. Il affirme notamment que la gestion d'une cité, d'un pays, doit être l'affaire de tous. Aussi a-t-il écrit que le bien commun, le souci de l'intérêt général doivent primer sur la richesse indivi-

duelle et sur la défense des intérêts particuliers. C'est la définition même du civisme, sans lequel il ne saurait y avoir de régime démocratique efficace.

Dès la veille de la seconde guerre mondiale, Jean Paulhan ne cessera d'intervenir dans la vie publique, et ceci d'une manière fréquente et positive.

Mais, il ne se limitera pas aux déclarations, car si l'on peut juger un homme à celles-ci, on l'apprécie davantage à ses actes. Jean Paulhan, ce génie créateur, ce penseur téméraire pour qui les mots, le langage, représentent la clé de bien des choses, va assumer des responsabilités politiques. Il sera candidat et élu au Conseil municipal de sa commune, Chatenay-Malabry. Il remplira son mandat avec sérieux, y consacrant beaucoup de temps et parvenant à résoudre de multiples problèmes, notamment celui de la construction dans sa ville d'adoption de l'une des premières piscines de la région parisienne.

Voilà qui méritait, à mon sens, d'être souligné. Il n'est pas courant, en effet, qu'un théoricien, qu'un penseur, en vienne à se colleter avec les problèmes concrets de la vie quotidienne et de la vie publique en général. C'est bien là la marque de l'universalité de Jean Paulhan et de son extraordinaire talent.

Jean Paulhan fut aussi et tout naturellement un patriote, fier de son pays et désireux d'agir pour qu'il soit parmi les premiers dans le monde. Je le cite:

« C'est qu'il n'y a pas de pays mieux situé, qui se partage plus équitablement dans l'ordre physique, entre mers, champs et montagnes, comme entre justice, ordre et liberté, dans l'ordre moral ».

Jean Paulhan fut un patriote, mais au sens charnel du terme, un patriote éclairé, non un patriote intellectuel pour qui la patrie est une entité abstraite, non un patriote sentimental qui vénère aveuglement son pays; Le patriote qu'était Jean Paulhan défendait la France en même temps qu'il savait en déceler les imperfections, et qu'il était prêt à œuvrer pour changer cela. On reconnait là cet homme épris de droit, de jus-

tice et de vérité, en même temps que de passion et d'affection pour son pays. Je le cite :

« Notre pays se montre digne des trésors qu'il a longuement amassés : nous savons honorer nos grands morts, notre voix se fait entendre au loin. Il est possible enfin de parler de la France comme d'une personne ».

Et cet homme hors du commun, soucieux de servir l'intérêt public et la liberté — car il n'y a pas de vraie culture sans liberté — ne pouvait qu'aller encore plus loin par un engagement courageux au service de la France, alors soumise et bafouée.

C'est toute l'action de Jean Paulhan, soldat, et de Jean Paulhan, résistant, qui va, si je puis dire, fermer le cercle dont le point de départ est Jean Paulhan écrivain, puis Jean Paulhan au service du bien commun et enfin Jean Paulhan défenseur des justes causes, des libertés et de la dignité de l'homme.

Jean Paulhan participa courageusement aux dures luttes de la première guerre mondiale, tel qu'il l'a évoqué lui-même dans Le guerrier appliqué. Il paya de sa propre personne, puisqu'il fut gravement blessé.

De même, il n'hésita pas publiquement à défendre le soldat. Ainsi, dans son discours de réception à l'Académie française, il évoqua le sacrifice des combattants lors du premier conflit mondial.

Il en fut de même lors de la deuxième guerre mondiale. Maître Maurice Garçon, lors de la réception de Jean Paulhan à l'Académie française, devait exalter « sa conduite exemplaire et mettre en exergue son courage dans les rangs de la résistance ».

Jean Paulhan n'hésita pas alors à s'engager totalement. Il fut : « l'homme qui s'est battu par horreur de l'injustice ». Dès les premières semaines de l'occupation, il adhéra à l'un des tous premiers réseaux clandestins. Arrêté, emprisonné pour avoir écrit, dès Juin 1940, que « l'espoir français désormais s'appelait De Gaulle » et interrogé par la Gestapo, il échappa à la mort, grâce à l'intervention de Drieu La Rochelle. Jean Paulhan devint

alors l'animateur de toute la résistance littéraire. Il quitta « La nouvelle revue française » trop soumise à Vichy et créa un journal clandestin Les lettres françaises. Il fut même condamné à mort par le tribunal militaire allemand de La Baule.

Ainsi, Jean Paulhan appartient à cette longue cohorte des résistants gardois et cévenols qui ont payé un lourd tribut à la libération de la France et qui ont permis à notre pays de recouvrer la liberté dans l'honneur.

« Ce sont les maquis qui ont sauvé l'honneur, c'est la résistance » a-t-il lui-même déclaré.

Mais, là aussi, on retrouve l'homme épris de droit et de justice. Il ne supporte pas, après la fin de la guerre, dans le cadre de l'épuration, ce qu'il dénonce comme l'hypocrisie de certaines sanctions prononcées, en fait, dans d'autres buts que ceux pour lesquelles elles étaient officiellement prises. Ce fut sa fameuse « Lettre aux directeurs de la Résistance » dans laquelle il écrivit notamment :

« Il y a une mystique de la résistance que nous ne défendrons jamais assez contre les profiteurs et les pharisiens ».

Tel apparaît cet aspect de l'homme Jean Paulhan: un serviteur du bien public, en même temps qu'un élu municipal pragmatique, un citoyen patriote attaché passionnément à la liberté, à la justice, aux droits de l'homme et du citoyen, pour lesquels il s'engagea physiquement, avec acharnement, mais aussi avec son talent d'écrivain.

En conclusion de ces quelques considérations du non spécialiste que je suis et dont j'ai conscience de l'imperfection, il me semble que la meilleure synthèse de l'œuvre, de l'action et de la vie de Jean Paulhan est toute dans cette phrase qu'il aimait répéter:

« Qu'y a-t-il au monde de plus précieux que d'appartenir à une société d'hommes égaux et libres, et qui traitent de langage... ».

LA QUETE DE JEAN PAULHAN

nothing commercial water and the cataline of the property and the contract of the contract of

par M. Christian LIGER,

Membre résidant.

Monsieur le Préfet, Commissaire de la République,

Monsieur le Député,

es quien aurantipu deplabrarà

Monsieur le Maire,

Monsieur le Président de l'Académie de Nimes,

Monsieur le Président de la Société des Lecteurs de Jean Paulhan,

Mesdames et Messieurs,

L'histoire que voici commence par une enquête policière et se termine avec un moine Zen et un poète breton. Entre les deux, on verra un Jésuite physicien, un quincaillier triste, un jardin disparu, un jeune romain mort prématurément, un bibliothécaire méthodique, et plusieurs fortes femmes : j'ai souvent eu envie au cours de ces derniers mois de brouiller ces cartes. de secouer cet arbre généalogique somme toute gênant et de recueillir en bas de page ces noms mêlés, ces destins épars, pour les disposer autrement, les rendre à la vie dans un ordre qui serait non plus celui des chronologies ordinaires mais celui d'une logique intérieure, d'une mémoire familiale en vrac, telle qu'elle a dû parvenir finalement à un petit garçon de la rue Jean Reboul qui s'appelait Jean Paulhan. Car c'est bien ainsi qu'il a dû recueillir cette mémoire : à travers des documents incertains, des souvenirs de grands-pères et de grands-mères, des visites chez les oncles de Boucoiran ou de Logrian, à travers aussi d'autres récits des amis protestants nimois: de cette communauté dont chaque famille avait habité le même quartier,

eu les mêmes conflits et les mêmes problèmes quatre cents ans durant. En fait, cette histoire familiale n'est intéressante qu'en tant que dépôt dans les grands fonds d'un écrivain qui s'appelle Paulhan; mais il se trouve que cette histoire pourrait être aussi celle du premier Nimois venu; ce qui n'aurait pu déplaire à l'auteur de l'Aveuglette.

Il existe deux textes de Paulhan, l'un très connu, l'autre inédit jusqu'à ces derniers jours, dans lesquels il semble suggérer précisément une appréhension du réel et de l'Histoire différentes de ce que les mesures ordinaires nous proposent : le premier tient dans ces souvenirs nimois épars en plusieurs points de son œuvre: il y raconte que comme son professeur d'histoire du Lycée de Nimes leur parlait de la colonie égyptienne, et que la classe restait plongée dans une certaine torpeur, il s'écria : « Vous feriez mieux d'écouter. Tout ça aurait pu vous arriver à vous. Il ne s'en est fallu que de quelques siècles. Et, ajoute Jean Paulhan, je me trouvais tout étonné. Tout étonné car je venais de faire une autre découverte. Non que ce fût une découverte très claire, ni raisonnable. En gros voici : c'est que l'Egypte n'était pas du tout ce que l'on croyait, une peuplade lointaine - lointaine dans le temps, lointaine dans l'espace. Non. C'est qu'elle n'était, je ne sais trop comment, rien d'autre que nous ».

La deuxième réflexion de Jean Paulhan est dans une lettre écrite à sa mère vers ses seize ans : il est alors dans la propriété de son grand-père maternel, à Comiac, près de Quissac. A travers le grillage de la salle à manger, il regarde le paysage gardois se transformer sous les effets magiques d'un orage : il décrit celui-ci, puis il ajoute comme une réflexion de hasard : « Je voyais ça à travers le grillage de la salle à manger. C'est amusant comme tout de regarder à travers un grillage ; la campagne est toute découpée en petits morceaux. On a envie de les mélanger un peu pour les faire sauter — pour voir si on saurait s'y retrouver. Et est-ce qu'on le referait aussi bien que le Bon Dieu ? ».

Voici donc le temps et l'espace tranquillement remis en cause par cet écolier: on mesure déjà quel regard singulier va se poser sur le monde; on aperçoit peut-être quelle découverte en somme rassurante, va constituer le Cubisme; comme si, en quelque sorte, le jeune Paulhan attendait déjà ce qui sera la Peinture contemporaine et qu'il cristallisera un demi siècle plus tard en trois livres majeurs sur l'art moderne. Mais on voit bien, et c'est ce qui nous intéresse ici, que précisément le Jésuite et le Quincaillier, le Pasteur et les Voituriers du XVII° siècle, que le Romain et les Consuls, les rachalans et le bibliothécaire ne sauraient, dans un tel esprit et une telle mémoire s'aligner sagement sur les strates logiques de l'Histoire. La vérité est ailleurs.

J'ai dit que cette histoire commençait par une enquête policière: c'est que Jean Paulhan, dès le début de ses entretiens radiophoniques avec Robert Mallet nous avait laissé non pas un, mais deux cadavres encombrants: celui d'un consul et celui d'un tribun, romains tous deux. Intérrogés sévèrement les archéologues de la ville n'ont rien avoué : aucune trace de Paulianus dans la Narbonnenque. L'enquête au fond, était déjà vouée à l'échec car il ne peut être question d'établir une filiation sûre avec un quelconque romain: l'entreprise est scientifiquement impossible. Mais ce qui était intéressant, c'était précisément le jeune homme regardant à travers le grillage: comment Paulhan avait-il su brouiller l'histoire? pourquoi ce consul, ce tribun, ces Paulianus? Bref, comment fonctionnait l'imaginaire ? La clef de l'énigme, et si j'ose dire les coupables étaient à la bibliothèque municipale. Les bibliothèques qui paraissent à priori les endroits au monde les plus sereins sont des lieux redoutables où se trament entre les reliures dorées, des drames et des passions terribles. Plusieurs épisodes de cette histoire des Paulhan me l'ont confirmé. C'est ainsi que le cadavre de Paulianus existe; il est caché au deuxième étage de la bibliothèque municipale, dans la réserve; sous clef dans une armoire de fer ; couché dans quelques manuscrits de nos érudits locaux des XVII° et XVIII° siècles : Rulmann, Gaullard Guiran, Séguier, Ménard sont complices dans l'affaire. Car ce sont ces grands notables, ces présidents de cour, ces magistrats austères qui les derniers ont vu la plaque dédiée aux manes de Paulianus. Notre propre académie est compromise, car cette plaque qui portait : « Aux Manes de Pauliano, son Père et sa Mère à leur fils très pieux », cette plaque a été vue pour la dernière fois, vers les années 1870, dans l'une des cours de l'hôtel particulier dans lequel nous nous réunissons à présent. Pendant au moins deux siècles donc, à deux cents mètres de cet Hôtel de Ville, Paulianus a été cité, gravé dans une pierre. Peut-être le fantôme de ce jeune mort nous traverse-t-il actuellement. Il a en tout cas traversé Jean Paulhan, et surtout son père Frédéric. Car il faut se demander comment d'une inscription somme toute ordinaire, Jean Paulhan a pu faire surgir un Consul et un Tribun. Comment il a pu connaître même, cette inscription qui dès 1890 est notée disparue dans l'Histoire du Languedoc de Devic et Veyssette, et ne subsiste plus que dans les manuscrits de nos grands archéologues amateurs du XVIII° siècle.

La clef est sans doute le père de l'écrivain: ce Frédéric Paulhan qui sera conservateur de la bibliothèque municipale: vous le voyez, cette bibliothèque est décidément suspecte. Il est bien temps de la changer de place. Pour aller de la quincaillerie de son père, place du Marché, au Lycée Impérial, Frédéric Paulhan passait tous les jours devant la maison dans la cour de laquelle se trouvait la plaque à Paulianus. Il était en classe avec le jeune Eugène Nègre qui était le plus brillant latiniste de cette promotion. Or, la cour, la maison appartenaient alors à ces Nègre. Comment Frédéric et Eugène n'auraient-ils pas rêvé devant ce nom surgi du fond de l'histoire? Comment, pour un jeune homme fou de culture, dans une ville et une fin de siècle un peu ivre de sa propre latinité, comment donc, ce nom qui ressemblait tant au sien ne l'aurait-il pas fait rêver?

Plus tard, devenu bibliothécaire, fréquentant les archéologues et surtout ayant accès à tous les livres et documents, comment le même Frédéric Paulhan n'aurait-il pas conforté la légende familiale? Sans illusion sans doute, car Frédéric est un philosophe positiviste; mais avec le plaisir poétique de s'inventer un ancêtre plausible.

Il est d'autres détails historiques que Frédéric ne pouvait ignorer : c'était qu'il y avait dans l'histoire de Nimes depuis le Moyen Age jusqu'au XVIII° siècle maints Paulhan consuls : en 1218, un William Paoulian, en 1340, un Guillaume Paulian; et puis, dans la lignée directe, un Jean Paulhan en 1603, un François Paulhan à la fin du XVII° siècle: tout ceci nullement secret: recencé par l'historien Ménard depuis deux cents ans. Si bien que l'on voit comment fonctionne le rêve paulhanien: une plaque romaine, un Paulianus, le terme de « consul » pris non plus dans son sens municipal mais dans la signification antique: et voilà la métamorphose achevée; et le profil imaginaire de l'ancêtre romain tout tracé. A quelques siècles près, en effet, tous ces gens et ces titres auraient pu coïncider.

Jean Paulhan n'était pas baptisé; son propre père revendiquait un athéisme philosophique et scientifique. Mais on ne se débarasse pas de la mémoire infuse : elle tient à une culture, à des gestes, à un maintien, à un langage, à des pudeurs et à des rigueurs qui passent d'une génération à l'autre; non pas par une hérédité incertaine mais par un apprentissage comme involontaire. C'est ainsi qu'après avoir pris en compte un romain imaginaire, il va nous falloir recenser quelques dizaines d'ancêtres méconnus de Frédéric et de Jean. Des ancêtres, ou plutôt l'aventure commune de tout un quartier, et de ce que l'on peut appeler une communauté : celle des huguenots du faubourg Saint-Antoine à Nimes aux XVII° et XVIII° siècles. Car de 1550 à 1850, les ancêtres directs de Jean Paulhan vont être des protestants fidèles. Ils vont vivre dans le même quartier, c'est-à-dire entre les actuelles rues Bigot, Porte de France et Jean Reboul; aux limites de la ville; juste au-delà des remparts : c'est le lieu d'échanges commerciaux, de trafics, de voyageurs et de circulation des idées. Le lieu donc des auberges: ils sont aubergistes. Des transports: ils sont voituriers. Des clandestinités: ils sont réformés, même lorsque cela est interdit. Lieu aussi des mariages; des alliances, des ventes de maisons; d'une sorte de promotion immobilière du XVIII° siècle. Et les frères Paulhan, d'une cour à l'autre, d'un couloir, d'un mur, d'une fenêtre à l'autre, constituent peu à peu entre 1550 et 1750, le triangle sacré de la famille entre la porte de France et l'actuel lycée.

Je ne veux pas entrer dans les détails d'une histoire que j'ai racontée ailleurs: ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est à nouveau, ce qui a pu se déposer en Paulhan, et ce qu'il aurait pu être, toujours à quelques siècles près. Il faudrait ici pour parler des Paulhan, poser la question beaucoup plus vaste de l'implantation de la Réforme à Nimes : pourquoi cette ville ? Pourquoi y a-t-on écouté plus qu'ailleurs, ces « dissidents » de la foi chrétienne? Quelles forces, politiques, certes, mais aussi peutêtre civiques, morales, sociologiques, ont fait que ces paysans de la ville, ces petits laboureurs, possesseurs de petites terres à l'orée des remparts, choisirent une autre forme de foi? envoyèrent leurs enfants dans ce Collège des Arts où commençaient d'enseigner des professeurs aux doctrines étrangement peu orthodoxes? Les Paulhan, dès le début, sont de ceux-là: dès le début, compromis, alliés à des gens poursuivis. Dès le début, attentifs à la différence.

Il faudrait aussi pour estimer justement ce qui va se déposer en Jean Paulhan, décrire ces décennies et ces décennies d'une certaine morale, d'une certaine tenue de l'âme et du corps qui amena peu à peu les Réformés à considérer Nimes comme une ville élue, la petite Genève disaient-ils, ce qui impliquait une attitude et des devoirs. Ce qui entraînait aussi un rapport au corps, au plaisir, à la danse, à la fête, au commerce, régi par des rigueurs et des interdits parfois pesants. Il faudrait dire aussi, que pendant le douloureux dix-septième siècle, la reprise en main par le pouvoir royal des privilèges accordés aux protestants, constituait dans l'intimité même des familles — et les Paulhan en étaient, ô combien! — une sorte de viol permanent; une inquisition morale et physique qui devint rapidement intolérable dans les dix années qui précédèrent la Révocation de l'Edit de Nantes. Il a pu arriver que l'agiographie protestante par un certain dolorisme ait prêté à sourire. Le style ici, si j'ose dire, et les clichés, font tort à une terrible réalité qui n'a sans doute eu d'équivalence pour notre région que dans les brutalités et les contrôles des années 1940-1944.

Ce qui m'importe donc ici, ce sont ces Paulhan à la fois prudents marchands et obstinés huguenots ; se gardant toutes relations utiles et se compromettant dans des assemblées secrètes; abjurant leur foi publiquement et transportant des bibles pour Genève dans les doubles fonds de leurs tonneaux de poix; faisant le transport pour l'Intendant royal et cachant des pasteurs militants, tels Rabaud et Antoine Court. Des Paulhan « à l'aise » comme disent les rapports de police, mais risquant tout pour aller prier avec leur clan.

Cette aventure aussi n'est pas secrète: les pasteurs clandestins parlent des Paulhan dans leurs correspondances; quelques historiens les citent dans les histoires concernant le XVIII' siècle. Mais il est établi à présent qu'il s'agit bien de filiation directe; et que l'auteur de la Lettre aux directeurs de la résistance descend en droite ligne de ces prudents mais obstinés habitants du Faubourg Saint-Antoine

C'est ainsi qu'une Catherine Paulhan se fait prendre à seize ans dans une assemblée secrète à la Grotte des Fées, qu'un Beau-Frère Paulhan part aux galères pour la même faute; qu'un gendre Paulhan est emprisonné au Fort pour avoir caché un pasteur à Saint-Cézaire; qu'un autre gendre, Maystre, orfèvre, est le fils de l'« inventeur » de la Croix Huguenote dans sa forme actuelle; et que les espions le signalent dans des assemblées secrètes derrière la Tour Magne; enfin qu'un Pierre Paulhan et sa femme Marthe Issoire, ancêtres directs ceux-là, sont pris aussi, emprisonnés au Fort, eux aussi; et qu'ils ne seront libérés quelques mois plus tard que grâce à leurs relations privilégiées avec le pouvoir royal qu'après un sérieux avertissement et beaucoup d'amendes versées. C'est ainsi que le trisailleul de Jean Paulhan connaît la prison avant même de naître : sa mère le met au monde un mois après sa libération. Il s'appellera Jean Paulhan. A quelques siècles près, cela aurait pu être cet autre Jean que la Gestapo arrêta un jour, pour une certaine idée de la vérité somme toute fort semblable.

Mêlons encore un peu les pièces du grillage, secouons l'arbre généalogique: voici deux Pierre Paulhan. L'un est pasteur; un des chefs spirituels de la communauté protestante nimoise dans la deuxième partie du dix-septième siècle. Comme ses cousins laboureurs et voituriers, il connaît les pires pressions idéologiques, morales et financières de la part du pouvoir catholique et royal. Et comme l'ensemble de la communauté réformée restée dans Nimes en 1685, il abjure sa foi, un soir d'octobre. Décision de sagesse de la part de l'état-major réformé : la pression est telle que c'est cela ou la disparition effective, l'éclatement des familles, la ruine immobilière.

Cent cinq ans plus tard, un autre Pierre Paulhan, un arrière grand oncle de l'écrivain: il est, ce qui ne nous étonnera pas voiturier-aubergiste dans le Faubourg Saint-Antoine, à l'auberge des Trois Maures. La maison, le porche, les trois marches subsistent encore face aux Arènes, en 1984. Il est protestant, mais cette fois libre de sa foi: son parti est au pouvoir en ville; ses opinions sont plutôt jacobines que modérées. Une énorme tension politique s'installe à Nimes vers le milieu de 1790. La chaleur l'accroît. Un célèbre affrontement éclate que l'on connaîtra sous le nom de « Bagarre » de Nimes. Tous ces faits étant bien connus des historiens. Un établissement de Capucins situé à l'Est de l'Esplanade est pillé et ses occupants massacrés, sauf quelques-uns qui se cachent. Que fait Pierre Paulhan, protestant, jacobin: il va de nuit les chercher et les cache chez lui le temps qu'ils puissent quitter la ville.

Nous vivons dans une ville violente. Calme, secrète, mystérieuse même, les rivalités idéologiques et les haines personnelles y couvent longtemps, dans un périmètre restreint, entre des gens qui souvent se ressemblent. Et puis, elles éclatent : La Michelade à la fin du XVI° siècle, la Bagarre en 1790, 1815, 1830, 1944. Là-dedans, comment trouve-t-on des Paulhan ? A la Michelade, aucun Paulhan parmi les protestants enragés qui tuent toute une nuit dans une sorte de transe ; et l'on connaît cependant le nom des coupables. Par contre lorsqu'il s'agit d'éviter un massacre nouveau à la Saint-Barthélémy, un Paulhan est aux négociations dans l'Hôtel de Ville. Il y a ces deux Pierre Paulhan qui négocient avec la vie plutôt qu'avec la mort et la violence. Engagé donc, d'une ligne ferme et sans concession ; et pourtant ne cessant de protéger l'humain. Cessant par contre d'adhérer à leur propre parti aussitôt que celui-ci préfère l'idéologie à la

simple vérité et à l'Homme. De qui suis-je en train de parler? de Pierre le pasteur, de Pierre le Jacobin, ou de Jean le résistant? De celui qui a sauvé des Capucins, ou de celui qui a tenté de sauver Brasilhac? et qui a plaidé pour Céline? Du pasteur qui a pris le risque d'être honni par la communauté protestante, ou de celui qui a apostrophé de telle sorte la Résistance qu'il s'est attiré des haines qui parfois durent post-mortem? A quelques siècles près, les uns auraient pu être l'autre.

Je voudrais rapeler ici un texte tranquillement iconoclaste de Paulhan, extrait de la lettre à un jeune partisan, et écrit précisément dans l'une de ces périodes où les accélérations de l'Histoire font parfois perdre à l'homme ses propres mesures :

« Non, la vie n'est pas simplement — comme le voudraient les Politiques — un mariage. Ni un spectacle. Ni un incendie. Elle est tout cela tour à tour. Et je ne suis pas fâché qu'il me faille être démocrate le matin, l'après-midi aristocrate et le soir royaliste. Ce qui peut, bien sûr, dans l'ensemble, s'appeler libéral. Mais mon libéralisme n'est pas fait de tiédeur, ni d'indifférence. Il est la simple vérité que je prends d'être, suivant le cas, violemment royaliste, vivement aristocrate, démocrate avec ardeur ».

Et cet appel, de la même époque, plus près encore du foyer vif des hommes :

« Je ne suis pas un politique. Que la société et le monde en général aient besoin d'être changés, c'est ce qui crève les yeux. Quant aux moyens de les changer, je les laisse à plus savant que moi. Ce n'est pas mon affaire. Tout ce que je demande aux politiques, c'est qu'ils se contentent de changer le monde sans commencer par changer la vérité ».

Lorsque Pierre Paulhan sort de son auberge des Trois Maures, traverse l'Esplanade et s'en va tirer les Capucins par la manche, quelle violente idée de la vérité le hante? Et lorsque ce troisième Pierre, le huguenot prudent, le marchand avisé,

t co quelles qualités int trouvate

trotte au risque de galères, sur les chemins de garrigue vers une prière défendue, quelle autre obstinée idée de la droite vérité le conduit ?

Et tout ceci, de génération en génération, qui se dépose, par delà les mots, par delà même le souvenir clair. Tout ceci qui en somme et très naturellement débouche dans la seconde moitié du XIX° siècle, sur des Républicains devenus athées. Et qui se cristallise sur un philosophe positiviste: Frédéric Paulhan, le père de Jean.

Décidément, ce grillage de la salle à manger de Comiac me plaît: en voici encore quelques morceaux qui coïncident dans une logique extrême: Frédéric Paulhan bibliothécaire par protection politique, mais aussitôt bibliothécaire actif, efficace et sévère, est aussi infus de culture locale. Le patois, comme on dit alors, c'est sa seconde langue, et la première de ses pères et grands-pères. Ailleurs dans la ville, ses oncles, ses tantes, les relations protestantes de ses parents, lisent à mesure qu'elles sont écrites les poésies « patoises » de Bigot. Lorsque le jeune élève-officier Louis Rossel se rend chez les tantes Paulhan ou dans les salons du banquier poète Gaidan, c'est pour y entendre les fables de Bigot. Et le jeune Frédéric est là qui s'imbibe d'une langue et d'une description des mœurs qui ne sont pas pour le surprendre : depuis des siècles, les Paulhan possèdent des vignesolivettes. Depuis des décennies, des Frédéric, des Jean, des Auguste ont des mazets et y manient les courtes pioches et les boules. Cette civilisation, il la connaît bien: c'est la sienne. Chez les Paulhan, on va au mazet de père en fils.

Or, l'un des premiers livres de Frédéric Paulhan s'appelle Monsieur Bigot et ses fables patoises: petit livre qui mériterait bien une réédition tant il est peu daté et d'une clarté parfaite. Frédéric en profite pour faire le portrait du Rachalan, cet homme de la terre de garrigue: et quelles qualités lui trouve-t-il? précisément d'être tourné vers la vie pratique, d'être peu amateur d'idées abstraites. Il y parle, « d'une imagination conservée plus fraîche et plus vive, d'une langue qui exprime mieux que la nôtre les qualités sensibles des objets extérieurs ».

Qu'est-ce encore que cette attitude face au réel, sinon le souci cette fois transformé en attitude philosophique, de la vérité. Le désir chez le père, avant le fils, mais après vingt générations, d'éviter les erreurs, toutes les erreurs, que celles-ci s'appellent fanatisme, haine, idéologies; ou bien, lorsque le quotidien nimois est plus paisible : les idées abstraites.

Voulez-vous que nous rapprochions encore quelques pièces du puzzle? un jeune homme de quinze ans, Frédéric, qui écoute les fables patoises de Bigot pour plus tard écrire sur lui et sur son approche du réel; un jeune officier: Louis Rossel, dans les mêmes salons, qui écoute les mêmes fables et qui, quelques mois plus tard s'en va défendre une certaine idée de la liberté à Paris pour aussitôt reprendre des distances vis-à-vis de ses propres amis communards; et puis Jean Paulhan, le fils du premier, qui m'écrit un jour: « Rossel, n'est-ce pas un personnage admirable? Les Versaillais et les Communards le recherchaient ensemble pour le fusiller ».

Quelle logique secrète relie tout ce milieu dans une éthique impeccable; dans la même recherche obstinée de la vérité.

Car il faut bien maintenant en venir à l'essentiel : c'est que ces siècles d'obstination, ce brutal court-circuitage de certitudes tranquilles et de juste mesure, aboutissent, mais le mot est-il juste ? et en quelque sorte convergent, en un seul homme, en une traque impitoyable de l'erreur et du travesti ; en une recherche obstinée, parfois désespérée, du vrai.

Mais d'un vrai qui n'est plus politique, sociologique, même plus vécu. Non plus la vérité de mœurs, de gestes, de prières, que ceux du Faubourg Saint-Antoine essayaient de défendre, ou bien la vérité de la liberté et de la vie ou de la mort des gens de la Révolution française. Non. Une sorte de vérité absolue du monde. Une approche décisive. Comme si des siècles et des siècles d'exigences-Paulhan avaient épuisé toutes les formes exprimées et vécues de la Vérité; et qu'il faille en trouver une absolue et impossible. Une vérité brutale, brute comme le coup de poing du réel.

J'étais sans doute lors naïf, mais il ne me déplaît pas de l'avoir été: Jean Paulhan m'a toujours paru plus simple, beaucoup moins « chinois », beaucoup plus direct que sa légende ne le dit. Peut-être retrouvais-je en lui, après tout, un comportement nimois; une façon simple d'être mystérieux, ou mystérieuse d'être simple, qui est notre part à tous. Toujours est-il que sa démarche me paraît claire. Sous un discours général qui prend infiniment de précautions, qui avance pas à pas, qui contourne patiemment les obstacles rhétoriques et logiques, Paulhan suit une ligne d'une droiture impeccable.

Il y a le monde; et puis il y a chacun de nous. Et de l'un à l'autre un hiatus, un mystère. Nous ne sommes pas les choses; les choses ne sont pas nous. Comment les dire d'abord, comment les connaître ensuite, comment peut-être réussir la fusion? Pour cela, un grand intercesseur : le système de signes par lequel nous désignons le monde, c'est-à-dire le langage. C'est sur ce constat que commence le combat de Jean Paulhan. Le même au fond que celui de ses ancêtres, mais porté au débat essentiel. Car, entre nous, nos perceptions, le langage pour dire les choses, et les choses elles-mêmes, ne cessent de se glisser les erreurs. Et ces erreurs, qu'on les appelle certitudes, idéologies, parti-pris, habitudes, lapsus, syllogismes, images, mauvaise foi, peuvent avoir les pires conséquences : cela Paulhan le sait par « expérience » essentielle : et que de ces erreurs de jugement ou de perception, de parti pris ou de pulsion déformante, il peut dépendre que Jacques Decour soit fusillé pour acte de résistance, et Brasilhac pour acte de collaboration; que Sade soit lu comme un auteur pornographique ou comme le révélateur d'une vérité profonde de notre être; que Giono emprisonné en 1939, 1940 et 1945 soit considéré comme un traître ou comme un prophète. De là que sa traque des erreurs, qui paraît à certains le seul exercice gratuit d'une logique, à d'autres le travail d'un linguiste précurseur, est aussi, et surtout, une éthique et une morale.

Mais revenons au point de départ : l'erreur, elle peut être dans notre perception même du monde. Et surtout dans l'habi-

tude que nous avons, que nous prenons, que nous apprenons, de voir le monde. Si bien à la fin que nous ne le voyons plus. Que nous n'en voyons plus que l'image que nous nous en sommes donnée. Paulhan a décrit cela dans une expérience, ou plutôt une fable, qui est comme sa révélation, son buisson ardent, sa conversion aux choses. Il l'a appelé la *Petite aventure nocturne*. Paulhan traverse sa chambre-bureau de nuit; pour ne pas réveiller sa compagne, il n'allume pas; et ce territoire familier en prend des allures inédites:

« Je me lançai en pleine nuit, d'abord très vite, puis de plus en plus lentement à mesure que j'avançais, dans un espace singulier. Singulier en ceci : c'est qu'il n'avait rien de commun avec l'espace que l'on découvre d'une fenêtre, avec cet espace vaguement étoilé, par exemple, que j'aurais pu distinguer (mais je m'en fichais pas mal!) aux vitres de l'atelier: un espace à demi-vrai, à demi-faux, et qui donne comme on dit, à rêver; qui se prête si bien à l'imagination, à nos vagues projets, aux idées qu'on se fait... C'était le contraire d'un rêve. C'était à l'opposé d'une pensée: non pas l'un de ces espaces fluides et qui s'approfondissent à mesure; non, parfaitement opaque et volumineux; non moins volumineux que lui, ni moins opaque. Exactement de même race. Car mes espaces intérieurs à leur tour s'étaient transformés: comme s'il m'était poussé dans la nuque des yeux, dans le dos des antennes, toutes prêtes à me guider s'il me fallait faire un bond en arrière.

Ainsi les objets de mon atelier se trouvaient-ils à mon niveau. Ainsi m'était-il rendus — et je m'apercevais du même coup que j'en avais depuis longtemps été privé, que je n'avais conservé d'eux qu'une idée, que l'habitude m'avait ôté tout contact réel; qu'à la fin je les voyais moins que je ne continuais à voir la même vue, que j'avais prise d'eux ».

Ainsi les objets dits usuels, mais est-ce précisément parce que notre perception s'y est usée, se mettent-ils à vivre d'une vie propre; à prendre des évidences différentes. Tout comme le rachalan nimois qui sait, nous a dit Frédéric, débarrasser sa perception des idées générales, et ne saisit qu'une brutalité du concret.

Il me semble que Paulhan était aussi perplexe, aussi attentif et peut-être aussi angoissé devant cette présence du monde autour de nous, avec ses pesanteurs, son silence et son attente, que le Roquentin de *La Nausée* de Sartre devant une racine d'arbre.

Seulement, finalement plus optimiste ou plus entreprenant que Sartre, en tout cas faisant déjà beaucoup plus confiance aux mots, Paulhan se dit qu'il doit bien y avoir une combinaison de langage qui arrive à traduire ce réel si fantastique. Que ces angles vifs, ces pieds de tables traîtres, cette armoire vigilante de la chambre, il doit exister un langage assez pur, assez débarrassé des habitudes et des erreurs pour l'approcher. C'est au fond ce qu'il a cherché toute sa vie : d'une part un travail d'hygiène : débarrasser les mots de leurs scories. Et puis trouver la formule, que j'appellerai « magique » ; qui ressemble à ces dessins mystiques que font à l'infini des moines thibétains, jusqu'à une représentation du monde qui coïnciderait avec le monde lui-même. Entre la carte et le territoire plus de rupture. « Sésame, ouvre-toi »... et la montagne s'ouvre. Les choses bougent sous les mots.

Dès lors, je me demande si, après la Deuxième Guerre mondiale, devinant peut-être qu'il n'aboutirait pas à la résolution de la formule dans l'espace de sa vie, Paulhan n'a pas cherché celleci dans un autre mode de représentation : la peinture. La traversée de l'atelier-chambre (est-ce le hasard s'il s'agit d'un atelier?) débouche dans un autre recueil, sur une réflexion sur la peinture cubiste. Au fond, de monde brut, où la perspective, l'habitude du regard, le mensonge des faux semblants et des cultures disparaissent, ce sont les cubistes, puis les peintres informels qui nous l'offrent. Plus d'erreur de langage : d'un côté la matière du monde, de l'autre la pâte des peintres : la même chose en somme. Voici un passage de Braque le patron qui me paraît explicite à ce sujet :

« Eh bien! la toile ressemble à ce que disent les savants des aveugles-nés que l'on opère, ou encore (à la légère peut-être) des enfants qui commencent à voir : c'est que les scènes qu'ils regardent viennent peindre sur leur œil même un amas confus de figures qu'ils pensent toucher des yeux plutôt qu'ils ne les voient, sous la pression desquelles ils cèdent et se détournent, qu'ils seraient bien incapables de distinguer les unes des autres... Ici, j'aurais voulu songer, c'était presque trop beau, que le peintre est cet aveugle-né, — cet aveugle renaissant — à qui l'on abaisse tous les jours la cataracte et qui chaque fois s'émerveille à grands efforts et patiemment renvoie les objets à leur place. J'imaginais aussi — c'était trop beau encore — qu'il nous serait donné quelque jour de peindre, non comme on y voit, comme on y touche ».

Renvoyer les objets à leur place : c'est-à-dire un monde enfin en ordre, mais quel ordre ? Celui de la création première. Ah, nous ne sommes pas si loin de l'ancêtre huguenot. Et ce « renvoyer les objets à leur place » est presque le dernier mot.

Il me semble pourtant que si Jean Paulhan voulait encore une fois secouer son arbre généalogique, ou brouiller d'un revers les morceaux du puzzle, il y introduirait un dernier personnage. Non pas un nimois, mais un Breton. L'un de ces hommes dont on s'aperçoit après les avoir laissé mourir seuls, qu'ils étaient nécessaires au monde. L'un de ces hommes précisément à qui l'on a envie d'écrire lorsque l'ordre du monde nous paraît compromis: il habitait Douarnenez; il s'appelait Georges Perros; il est mort il y a quelques années; il a écrit sur Jean Paulhan quelques-unes des pages les plus remarquables. Et c'est à lui que Jean Paulhan a choisi d'écrire une lettre capitale, à un moment décisif de sa grande enquête. Voici ce qu'un homme de la Vérité écrit à un autre; et qui ne pourra être que le dernier mot:

« Au fond, écrit Paulhan à Perros, je ne crois guère qu'à la vérité. J'y crois avec violence. Avec fanatisme. Sans le moindre humour ».

L'ECLAT SECRET DE JEAN PAULHAN LES MYSTERES DE LA RAISON

par Roger JUDRIN,
Président de la Société des Lecteurs de Jean Paulhan.

Ni la religion, ni la philosophie, ni la science, ni la sagesse, ni la poésie, ni le roman, ni la politique, ni la peinture, ne fixèrent le dard oblique et patient de l'abeille sans ruche que fut Jean Paulhan. Mais il nous a laissé de sa longue vie le miel sauvage de sa curiosité.

Il était donc né pour la critique.

Elle serait facile si elle n'était un art et l'un des plus difficiles. Car mieux on comprend, plus on s'étonne d'avoir cru comprendre. La clarté est assez mystérieuse pour n'étonner que les gens d'esprit; et obéir à l'esprit, c'est ne jamais se contenter du sien.

Jean Paulhan naquit de lui-même et des proverbes madécasses. Il était tombé de Paris dans une île — Madagascar — où, comme chez les bergers de Virgile, l'à-propos du jouteur le plus habile à jeter des adages à son adversaire vidait par les mots la querelle. La nouveauté de ces duels et l'extraordinaire autorité des phrases faites engagèrent le jeune Français à les traduire, c'est-à-dire à en rafraîchir le sens par la nudité du détail. Jean Paulhan s'aperçut que la beauté des fleurs dépendait beaucoup plus d'elles-mêmes que du bouquet qui les nouait. La vérité ne suffisait pas à l'expression de la vérité. Le ton des voix suppléait à l'usage et à l'usure des métaphores.

Paulhan songea, dès ce moment, à se passer quelquefois des auteurs pour penser à ce qu'ils avaient dit tout autrement qu'ils avaient pensé le dire.

LE CERCLE MAGIQUE

Le bureau de La Nouvelle Revue française devint le creuset de cette inépuisable étude.

Paulhan n'était point du tout le Père Joseph d'un Richelieu de théâtre. L'ascendant qu'il eut, par degrés et par moments, sur le Versailles des lettres ne relevait pas des sortilèges. Il était le bourreau d'un travail dont on ne voyait jamais la victime. C'était un liseur assidu, ponctuel et rapide. Exact et court, il ne parlait guère que par la plume. Il persévérait dans la netteté de ses jugements et il revenait rarement sur une opinion qu'il s'était faite, mais jusque dans ses billets, il assaisonnait de grâce et de politesse la nécessité des refus.

Ce n'était pas assez que l'être laborieux et taciturne pour gouverner avec élégance une cour de bons becs. Paulhan n'était pas leur rival. Il ne publiait que de petits livres et de peu d'écho. Il avait cinquante-sept ans lorsque l'un d'eux fit du bruit. Le gros du troupeau considérait son berger comme un liseur qu'on ne lisait pas. Or les hommes s'attachent à des maîtres qui sont à leur dévotion. Ils révérèrent dans Paulhan, sous le nom d'éminence grise, une importance qui ne brillait pas trop. Les charmes de la personne effaçaient presque l'auteur. On attendait de sa discrétion qu'elle opérât des miracles.

La revue devait alors sa force à son schisme clandestin. Elle n'était pas la boutique de la maison qui la payait. Elle était libre de ne pas l'être avec excès. L'empire indiscret de Camus et de Malraux ne jetait pourtant pas la faux dans la moisson de contrebande, et dans la collection particulière, où s'exprimait le quant-à-soi des sectateurs.

Il est vrai que la doctrine de Paulhan n'était pas favorable à la courte vue des gagneurs d'argent. Puisque, disait-il, les bons livres se vendent mal et que les mauvais sont passagèrement lucratifs, le profit rapide qu'apportent les rogatons doit financer garde-meuble des chefs-d'œuvre au débit tardif.

Paulhan avait la patience de ne pas trop vouloir ce qu'il voulait et de monter en croupe derrière lui-même. Point d'idée pure qui ne s'enfonce dans un sentiment qu'elle se dissimule ou qu'elle nous cache. Les logiciens accomplis, faute de la tache obscure qui nous permet de voir, sont conduits comme Auguste Comte à perdre quelquefois la tête. Les feux d'artifice ont besoin de l'obscurité, comme un grand poème a besoin de son ombre.

Paul Valéry avait souhaité réduire la poésie à la poétique. Jean Paulhan eut l'ambition de réduire les idées à leur grammaire.

Il fut un peu guéri de son outrecuidance dogmatique moins par une aversion huguenote que par une infatigable curiosité qui ne rejetait rien de ce qui l'avait surprise. De là nous devons conclure à la liste incroyablement hétéroclite des auteurs dont Paulhan fut l'éperon ou le frein, le prophète ou l'accoudoir. L'étude du langage le sollicitait à écouter toutes sortes de voix.

LES LAMPES DU SANCTUAIRE

Quant à ceux des écrivains qui furent les lampes du sanctuaire, je n'en compte guère plus que les doigts d'une main, je veux dire Chesterton, Alain, Valéry, Benda et Perse. L'Anglais à part, et d'ailleurs admirablement traduit par Claudel, il s'agit d'auteurs dont la syntaxe et la langue sont étroitement françaises. Car on ne doit jamais séparer dans Paulhan l'amant des mots d'avec l'amoureux des idées.

Ainsi, tant par son goût hospitalier que par sa conduite flexible et sévère à l'égard des ouvrages, Paulhan fut une manière de Fénéon, cependant que par la fermeté ingénieuse de sa phrase, il fut l'un de ces écrivains dont Boileau disait qu'ils sont toujours plus beaux, plus ils sont regardés. S'il habillait des jeux ironiques de la modestie son goût violent du scandale, il n'a que par boute-feux interposés déclaré la guerre aux formes reçues du langage.

Il regrette que jusqu'ici trop peu de lecteurs aient interrogé ses écrits, dans leur familiarité coquette et dans l'élégance enjouée de leurs redoutables parenthèses. Le tour en est exact et léger, plus pinçant que pincé, trop sérieux pour paraître grave, mais la chaleur est au-dedans.

Qu'il s'agît de Jean Paulhan ou de Marcel Arland, son grand compagnon de route, la revue n'avait qu'une tête dès qu'il était question de rembarrer les barbouilleurs et le jargon. Même indifférence encore au tambourinage. On séparait alors absolument l'esprit des affaires et les affaires de l'esprit.

Le grand-œuvre de la vie de Paulhan, ce fut la recherche de l'absolu par une des portes dérobées de la poésie ou de la peinture. La passion qu'il avait des formes du langage l'attira d'abord vers cette Pentecôte sur laquelle les rose-croix, un moment chers à Descartes, s'étaient flattés de bâtir une seconde Babel. C'est que Paulhan, né dans Calvin, mais fils de franc-maçon, était également rebelle à l'élection jalouse de l'Ancien Testament et aux sévères tendresses du Nouveau. Les inquiétudes de sa raison se terminaient à un Dieu qui ne fût personne. Les brillantes énigmes des méditatifs du Japon et le Rousseau sublime que fut Lao-Tseu enchantèrent le seuil mystique où, semble-t-il, resta Paulhan, à moins que l'agonie, dont il attendait une suprême illumination, n'ait répondu à sa vocation de malade.

Quoi qu'il en soit, l'éclat secret de cet homme demeure, en chacun de ceux qu'il aima, un fanal personnel.

Roger Judrin, essayiste, romancier a été un ami de Jean Paulhan et fut publié par lui dès ses débuts. Il est l'auteur de La Vocation transparente de Jean Paulhan.

Roger Judrin est l'actuel président de la Société des lecteurs de Jean Paulhan, qui veille à la pérénité de l'œuvre, aux publications d'inédit et a participé activement aux manifestations du Centenaire.

SÉANCE PUBLIQUE DU 3 FEVRIER 1985

ALLOCUTION DE MONSIEUR DOYEN,

Secrétaire général de la Préfecture du Gard.

LE CONDOMINIUM FRANCO-BRITANNIQUE DES NOUVELLES HEBRIDES

Monsieur le Président de l'Académie de Nimes,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Autorités civiles, militaires et religieuses,

Mesdames, Messieurs,

Je dois d'abord vous présenter les regrets de M. le Préfet Pigoullié, Commissaire de la République du département du Gard, qui ne peut être aujourd'hui parmi vous. Il m'a demandé de vous prier de bien vouloir l'en excuser.

Lorsqu'il m'a annoncé que j'aurai le redoutable honneur de présider votre noble Assemblée, j'ai regretté que la pratique du certificat médical ne soit pas encore de mise dans le corps préfectoral.

Plusieurs jours, je me suis interrogé sur les propos que je tiendrai devant des auditeurs, certainement indulgents, mais habitués à des interventions de haut niveau et de grande qualité.

Allais-je, dans un discours de circonstances, vanter vos mérites et faire votre éloge?

Allais-je dans un grand élan oratoire tenter de définir la place de la culture dans notre vie ? Ou bien essaierais-je de trouver une figure ou un thème gardois à mettre en valeur ?

Mais, d'autres ont fait cela avant moi avec un grand talent, talent auquel je préfère, en toute lucidité ne pas tenter de me mesurer. Aussi, après avoir pris conseil auprès de votre Secrétaire perpétuel, ai-je décidé d'évoquer un sujet qui m'est familier: il s'agit du Condominium Franco-Britannique des Nouvelles Hébrides où j'ai servi pendant neuf ans. N'ayant ainsi pas eu trop à « plancher », cela m'a permis de ne pas trop bousculer ma paresse naturelle. Par ailleurs, le sujet étant par définition mal connu des Français qui, chacun le sait, ignorent la géographie, peut-être éviterais-je ainsi quelques critiques, encore que parmi vous, M. Grollemund qui a occupé de hautes fonctions au Ministère des Territoires et Départements d'Outre-Mer, doit avoir une grande connaissance des Nouvelles Hébrides. Je réclame son indulgence et celle de vous tous d'ailleurs.

Paris, 4 août 1914, A dix jours du déclenchement de la première guerre mondiale, de graves diplomates français et britanniques, sous les plafonds lambrissés du Ministère des Affaires étrangères, apposent leur signature au bas d'un Protocole d'accord.

Ils arrêtèrent, après de longues négociations, les modalités selon lesquelles ils s'entendent pour mener ensemble les destinées de l'Archipel des Nouvelles Hébrides. Le condominium était né. Il durera 66 ans.

Quelles sont ces îles qui fixèrent ainsi l'attention des deux principales puissances colonisatrices de l'époque?

Comme alignés par les alizés du Pacifique Sud et troublées dans leur agencement par les cyclones tropicaux, à l'extrême sud de l'arc volcanique Mélanésien, les soixante îles et îlots néo-hébridais s'étendent sur près de 900 km, des Salomons jusqu'à proximité de la Nouvelle-Calédonie.

Ces îles, filles de la terre et de la mer, faites de « cendres et de corail », sont nées de plusieurs surélévations de plate-for-

mes coralliennes. Elles restent, encore aujourd'hui, soumises à une intense activité volcanique sur terre et sous la mer.

La terre tremble souvent. En fait, si l'on en croit les sismographes, elle tremble en permanence, mais à des profondeurs telles que seuls les plus violents séismes sont perceptibles à l'homme.

Cette terre volcanique est riche et, avec le soleil et l'eau, une végétation puissante s'y développe. Le climat chaud, humide et pluvieux, a contribué à faire des îles hébridaises de véritables pyramides de verdure où selon un agronome, tout pousse trop et trop vite. Tempérons son propos : les versants sous le vent sont plus le domaine de la savane que celui de la grande forêt tropicale.

Jusqu'à l'arrivée des européens, l'histoire des mélanésiens est mal connue. Malgré la pirogue à balancier qu'ils ont utilisée très tôt, ils ne semblent pas avoir été de grands navigateurs, à la différence des Polynésiens auxquels peu de choses les rattachent. Ils paraissent avoir sauté d'île en île, sans doute depuis l'Australie. Ils se sont rencontrés avec les Papoux et les Indonésiens; plus tard, avec les Polynésiens venus de l'Est. Le type humain est cependant resté assez homogène: une taille petite ou moyenne, une musculature solide, un teint le plus souvent brun clair, des cheveux laineux.

L'organisation sociale et culturelle est diverse. L'archipel compte une centaine de langues vernaculaires et d'une île à l'autre et à l'intérieur d'une même île, les chefferies, les rites et les mythes changent.

Ce fut le Portugais Queiros qui, le 1° mai 1606, découvrit la plus grande île de l'Archipel, qu'il dénomma « Terra Australia del Espiritu Santo »: il était persuadé d'avoir découvert le fabuleux continent austral et il pensait en ramener des richesses innombrables. Il ne sut que s'attirer la haine des indigènes et il rentra en Espagne sans réussir à intéresser quiconque à sa découverte. Ce n'est qu'un siècle et demi plus tard que Bougainville redécouvre Espiritu Santo et c'est, bien sûr, à l'infatigable Cook, toujours lui, que revint l'honneur, en 1774, de bâptiser l'Archipel.

Puis, ce fut l'oubli. Seuls quelques rares baleiniers y faisaient relâche, jusqu'au jour où l'on découvrit du santal. Ce bois, très recherché des chinois, servait de monnaie d'échange aux commerçants britanniques qui le troquaient contre le thé. Un trafic relativement intense s'instaura. Comme trop souvent, cela n'alla pas sans heurts et parfois sans crimes. Les tribus se détestaient cordialement. Traiter avec l'une, c'était s'aliéner l'autre, et les Nouvelles Hébrides eurent rapidement une réputation détestable. Il est vrai que l'ennemi tué au combat était parfois mangé.

Mais, les commerçants n'étaient pas les seuls à visiter l'Archipel. Comme ailleurs dans le Pacifique, les Missionnaires les suivaient quand ils ne les précédaient pas. Les premiers furent les missionnaires presbytériens. Ils payèrent eux aussi leur tribut. Les anglicans suivirent, puis plus tard, en 1897, la mission Mariste.

L'évangélisation n'était pas facile et encore aujourd'hui, les tribus de l'intérieur conservent leurs croyances et leurs traditions séculaires. Mais les contacts se multipliaient en cette fin de siècle.

Aux Fidji, en Australie, dans le Queensland, les plantations de canne à sucre et de coton réclamaient de la main-d'œuvre. Les recruteurs s'abattirent sur le Sud de l'Archipel. Ils n'y laissèrent pas que de bons souvenirs. Certes, ce n'était plus l'esclavage, mais cela y ressemblait assez. A cela s'ajoutèrent les premiers essais de plantations dans les îles. Ils furent surtout le fait de colons venant de Nouvelle-Calédonie. L'un d'eux, John Higginson, Irlandais et catholique, voulut donner l'Archipel à la France. Dois-je souligner qu'il est considéré par nos amis britanniques comme un rénégat? Mais il était Irlandais et bien décidé à faire payer à l'Angleterre le prix des luttes ancestrales.

Il acheta des centaines de milliers d'hectares aux indigènes et les redistribua à des colons français par l'intermédiaire de la Compagnie Calédonique des Nouvelles Hébrides qui acquit ainsi une puissance remarquable avec de véritables droits régaliens puisqu'elle battit monnaie jusqu'après la Première Guerre mondiale. Ainsi, ces terres sans gouvernement, livrées aux influences contradictoires des commerçants et des missionnaires, s'ouvraient au monde. Les colons français, les missionnaires britaniques, pressaient leur gouvernement d'intervenir. A plusieurs reprises, la Navy et la Marine française avaient dû se montrer et tirer quelques coups de canon.

Allait-on vers un nouvel affrontement ou vers un partage géographique? Ce n'était pas facile. Dans chaque île, les intérêts français et britanniques étaient représentés, les premiers forts de leur puissance foncière, les seconds de leur négoce et surtout de leurs missions. On essaya de s'entendre, non sans arrière pensée. En 1887, on instaura une Commission Navale Mixte pour assurer le « maintien de l'ordre » et « la protection des personnes des biens ». Elle ne réussit guère. Puis, ce fut l'époque de l'Entente Cordiale et les deux puissances mirent au point une formule originale dont la première mouture fut signée le 20 octobre 1906 et la forme quasi définitive, le 4 août 1914.

D'autres condominiums ont existé de par le monde. Il en subsiste encore aujourd'hui. Le Robert en donne la définition suivante : « Souveraineté exercée en commun par deux ou plusieurs Etats sur un même pays »

Non loin d'ici, la Principauté d'Andorre est un Condominium.

Mais celui des Nouvelles Hébrides présentait des caractéristiques particulières. Aucun des deux pays ne prenait possession du territoire. Celui-ci était déclaré « territoire d'influence commune » et la France et la Grande Bretagne s'interdisaient d'y exercer une autorité séparée. Les Français étaient considérés comme étant en territoire français. Ils étaient pour tout ce qui concerne l'état des personnes régis par la loi nationale. Il en était de même pour les britanniques. Les étrangers arrivant dans l'Archipel, étaient tenus de choisir l'une ou l'autre des obédiences. Et, me direz-vous, les mélanésiens dans tout cela ? Ils étaient définis de façon négative : c'étaient tous ceux qui n'étaient ni ressortissants français, ni ressortissants britanniques.

Deux Commissaires résidents dirigeaient l'Archipel et quatre délégations (4 Sous-Préfectures si vous voulez) étaient installées dans les îles avec, à leur tête, deux délégués français et britannique chargés à la fois de la sauvegarde des intérêts nationaux et de l'administration de ceux qui restèrent, jusqu'à l'indépendance, des indigènes.

Ainsi, pour le Protocole, la loi nationale était la règle, la loi conjointe l'exception. Mais il fallut bien mettre en place une administration commune. Il était impensable par exemple, d'avoir dans un archipel, deux services des douanes.

Il y eut donc un service des douanes commun, un service des postes commun, un service des Travaux Publics commun, un service des Finances commun et, petit à petit, une véritable fonction publique condominiale vit le jour.

Ainsi, le domaine de la règlementation conjointe s'élargit. Par exemple, il fallut bien, un jour, décider si l'on conduirait à droite ou à gauche. Je n'ai jamais réussi à savoir pourquoi la règle française fut choisie dans ce cas précis. L'on m'a affirmé que c'est parce que le premier conducteur fut un français. La règlementation nationale ne fut bientôt plus applicable qu'à l'état civil et aux crimes et délits commis contre les personnes et les biens.

Comment fonctionnait l'administration?

Elle reposait toute entière sur l'entente entre les deux Commissaires résidents. S'ils n'étaient pas d'accord sur un sujet, tout restait bloqué et il fallut assez souvent l'arbitrage des Hauts Commissaires d'Honiara et de Nouméa, quand ce ne fut pas celui des gouvernements de Londres et de Paris pour sortir de situations apparemment sans issue.

Dans l'ensemble, cependant, malgré les différences de conception administrative, cela ne marchait pas si mal. Après tout, les décisions devant être prises à deux étaient parfois tardives, mais jamais irréfléchies et si le dynamisme était rare, les graves erreurs étaient le plus souvent évitées.

Un partage pratique s'était instauré. La moitié des services était dirigée par des Français, l'autre moitié par des Britanniques. Curieusement, les Britanniques avaient les services de

recettes: les Finances, les postes par exemple, les Français les services dépensiers : les Travaux publics, l'Agriculture. Mais l'adjoint du Chef de Service était obligatoirement de l'autre nationalité. Tout cela obligeait de travailler dans les deux langues. La pratique était relativement simple. La Résidence de France écrivait à la Résidence Britannique en français. Celle-ci répondait en anglais. Chaque chef de service s'exprimait, par écrit, en sa propre langue. Lorsqu'il sollicitait des instructions. il adressait un memorandum à la Résidence dont il était le ressortissant. Celle-ci, soit le mettait « sous le coude », si elle estimait ne pas devoir donner suite, soit l'adressait à l'autre Résidence avec un commentaire sous le memorendum. Il y était répondu de la même façon. C'est ainsi que j'ai pu voir des memorandums de dix lignes faire 5 ou 6 navettes entre les deux résidences avec des commentaires de plus en plus longs, parfois de plus en plus vifs, et le document pouvait ainsi se gonfler jusqu'à atteindre plusieurs pages.

Mais, le plus souvent, les deux Commissaires Résidents faisaient connaître leur accord d'une simple signature et, lorsque le problème était difficile, une ou plusieurs réunions parvenaient à le résoudre.

Cependant, quatre domaines échappèrent à l'administration conjointe : l'école, la police, la santé et la Justice. L'école resta jusqu'au bout entièrement nationale. Les premières classes furent missionnaires. L'Etat français fit, très tard, à partir des années 1960, un effort important, mais, le handicap était trop lourd à remonter et les élites indigènes francophones ne représentaient, à la veille de l'indépendance, que le tiers des élites anglophones.

Les hôpitaux, en dépit de l'existence d'un service conjoint de la santé qui n'eut jamais grand chose à faire, restèrent nationaux et parfois concurrentiels. De même, la police ne fut jamais unifiée. Deux milices présidaient à l'ordre public et les interventions de la milice d'une des deux résidences sur les ressortissants de l'autre résidence, théoriquement possible en cas d'infraction aux règlements conjoints, étaient rares et toujours mal perçues. En revanche, chacune des milices avait pleine

autorité sur les indigènes. Ce système complexe était sanctionné par les Tribunaux. C'est, je crois, le montage le plus remarquable du Protocole franco-britannique.

A côté des Tribunaux nationaux compétents dans tous les domaines non couverts par la règlementation conjointe, furent institués des Tribunaux du premier degré qui jugèrent des infractions aux règlements conjoints. Ils étaient co-présidés par les deux délégués de la circonscription. Plus exactement, la présidence était anglaise lorsque le prévenu était anglais, français quand le prévenu était français. Dans les cas mixte, on tirait au sort.

Un Code pénal spécial régissait les crimes et délits commis par les indigènes entre eux. Un tribunal indigène, co-présidé par les délégués, était chargé de l'appliquer. Sa compétence était totale et les sanctions pouvaient aller jusqu'à la peine de mort.

Un Tribunal mixte faisait fonction de Tribunal d'appel pour les instances du premier degré et les tribunaux indigènes. C'était également un tribunal foncier chargé de juger de la valeur des documents présentés par les ressortissants français et britanniques. A ce titre, il était violemment critiqué par les indigènes qui voyaient en lui l'instrument privilégié des puissances coloniales. Mais je reviendrai tout à l'heure sur ce problème foncier.

Le Tribunal mixte était composé de trois juges, un Français, un Britannique et un président espagnol. Oui, vous m'avez bien entendu! Il fallait un arbitre.

Les deux puissances demandèrent en 1914 au Roi d'Espagne de désigner le Président de cette instance suprême. Ce qui fut fait. L'un d'eux, le comte de Buena Esperanza, grand d'Espagne, ancien gouverneur de Cuba, exilé pour je ne sais quelle faute commise, laissa un grand souvenir. Mais, ayant en bon catholique qu'il était, favorisé les intérêts français en faisant immatriculer au nom des colons ou des Sociétés françaises des superficies extrêmement importantes, à son départ les Britanniques firent la sourde oreille à toute proposition de nouvelle nomination. Puis vint la 2° Guerre mondiale, et il n'y eut plus jamais de présidence espagnole. Il n'y eut plus, d'ailleurs, de présidence du tout. Et les juges firent comme les deux Commis-

saires résidents: ils durent s'entendre pour faire leur travail. Certains procès ne furent jamais jugés.

Je vous ai dit que le Tribunal mixte était surtout foncier. Permettez-moi d'y revenir. Nous allons toucher là un problème d'actualité brûlante et peut-être mieux comprendre ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie. Les deux Sociétés mélanésiennes des Nouvelles Hébrides et de la Nouvelle Calédonie ont les mêmes rapports avec la terre. La Terre, le nom, le Totem, le groupe, sont indissociables les uns des autres.

On ne se sépare pas de sa terre pas plus que l'on ne se coupe un membre. La propriété individuelle n'existe pas. La terre appartient au groupe. Pour les indigènes, tous les actes d'achat passés au XIX° siècle sont nuls et non avenus, parce que dans leur esprit ce qui était cédé était un simple droit d'usage personnel réservé au seul signataire de l'acte. Le malentendu était total.

Revenons un peu en arrière. Les achats du siècle dernier n'étaient pas tous frauduleux. Loin s'en faut. Les indigènes voyaient arriver sur leur plage, descendant de leurs grandes goélettes, d'étranges personnages qui apportaient des outils et des armes inconnus. Cela avait une grande valeur pour eux et, comme ils n'avaient pas l'usage présent de toutes leurs terres, ils ne voyaient aucun inconvénient à apposer, devant témoins, une croix au bas d'un papier pour céder la jouissance de très vastes superficies à des personnes dont ils n'étaient pas sûrs d'ailleurs qu'elles reviendraient un jour. Dans leur esprit, cela était clair: l'étranger pouvait venir s'installer. Quand il n'aurait plus besoin de la terre, le groupe le reprendrait. Mais les acheteurs ne le comprirent pas ainsi. Ils avaient un titre, un acte qu'ils s'empressaient de faire enregistrer à Honiara ou à Nouméa. Ce titre ils le conservaient pour eux ou ils le revendaient. Le Tribunal mixte avait compétence pour rechercher la validité des titres de propriété contestés. C'est ainsi que parfois 30 ou 40 ans après la passation de l'acte, les indigènes entendaient le Tribunal confirmer la pleine propriété à des européens que dans certains cas ils n'avaient jamais vus. Est-il bien utile que j'insiste sur le profond sentiment de frustation qu'ils en éprouvèrent alors même que l'européen était de la plus entière bonne foi ?

L'Etat français, grâce à des droits cédés par la Compagnie Calédonienne des Hébrides créée par John Higginson et devenue depuis Société française des Nouvelles Hébrides, réclamait encore en 1960, des superficies considérables. Il a su abandonner ses revendications, mais trop tard. La trace était restée dans les esprits : le français était le voleur de terre et la propagande presbytérienne ne se faisait pas faute d'insister sur cet aspect des choses.

La revendication des terres devint dans les années 1970, le thème prinicipal du National Party qui réclamait l'indépendance immédiate. Cela empoisonna littéralement les négociations et les intérêts français furent perdants.

Pourtant, il aurait été facile de s'entendre avec un peu de bonne volonté de part et d'autre. 90.000 mélanésiens souhaitaient mener leurs propres affaires. Les 2.000 européens vivant aux Nouvelles Hébrides n'y étaient pas forcément hostiles, mais le problème foncier, mal perçu, mal traité, envenimé par certains, empêcha un bon accord.

L'indépendance se fit en 1980, contre la France. Les Nouvelles Hébrides devenaient le Vanuatu

Au terme de cette esquisse bien incomplète, je ne résiste pas à l'envie que j'ai de vous retenir encore quelques instants pour vous parler de la langue véhiculaire des Nouvelles Hébrides.

Je vous ai dit qu'il existait une centaine de langues vernaculaires. Il fallait bien cependant se comprendre et du contact avec les européens, surtout anglophones, naquit le bichelamar, ou beche de mer ou pidgin-english. C'est un savoureux mélange de mots anglais simplifés et déformés, de quelques mots français, espagnols et autochtones. La grammaire en est rudimentaire. Mais, cependant, le bichelamar, loin d'être du petit-nègre anglais, est une langue savoureuse capable d'exprimer les nuances les plus subtiles. Elle est très imagée. Je ne vous en donnerai qu'un exemple : le balancier de la pirogue se dit en bichelamar : Pikininiblong cannot, c'està-dire, littérallement : le petit enfant de la pirogue. Me voici arrivé au terme de mon propos. J'espère avoir retenu votre bienveillante attention sur un pays qui a été un des derniers paradis et où j'ai vécu des années heureuses.

« Me talem tanky long you falla Blong lesen longtaem me falla ».

Je vous remercie de m'avoir écouté si longtemps.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

MESSAGE CULTUREL POUR UN URBANISME NIMOIS

par M. le bâtonnier Marcel FONTAINE,

Membre résidant,

Président.

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Député,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Maire,

Messieurs les représentants des Autorités religieuses et militaires,

Madame le Premier Président,
Monsieur le Bâtonnier,

Mesdames, Messieurs,

Lorsque, le 16 août 1682 nous ont été accordées par Louis XIV les lettres patentes qui agréaient notre Académie, elles lui ont conféré la diffusion de la langue parlée à la Cour de Versailles — (celle de Racine et de Corneille) — en une époque où dans notre ville on n'en faisait guère usage — mais aussi, elles lui ont imposé de s'employer à y faire cesser les troubles que les querelles religieuses y avaient suscité et enfin à se consacrer à l'étude de l'Antiquité romaine dont on savait Nimes si riche en monuments.

Depuis, et à travers les vicissitudes du temps, l'Etat a maintenu cette dévolution royale. Elle est devenue le fondement de notre personnalité juridique et impose à notre Académie de perpétuer les engagements de ses fondateurs.

C'est pourquoi il est de tradition, Monsieur le Préfet, que par déférence envers l'Etat que vous représentez, lorsque débute l'année nouvelle, vous soit exposé, par notre Président sortant, ce qui a été notre œuvre, et par celui qui lui succède le message d'une fidélité aux missions culturelles dont nos fondateurs avaient sollicité l'agrément royal

C'est aussi par déférence envers nos compatriotes qui nous honorent de leur considération, que cette séance annuelle est publique.

En ce jour, je tiens, après avoir exprimé ces obligations de déférence, à remercier Monsieur le Maire qui a bien voulu nous recevoir dans cette salle, consacrant ainsi un usage qu'avaient instauré ses prédécesseurs et qui est devenu une tradition.

Je souhaite qu'elle puisse consacrer une heureuse et féconde communion entre les Magistrats élus de notre Cité et notre Académie pour tout ce qui peut contribuer dans notre ville à son rayonnement culturel et en particulier pour ce qui porte : « à l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui restent de l'ouvrage des Romains », comme le précisait notre titre royal.

Depuis, ces obscurités se sont bien atténuées grâce à des travaux qui se sont déroulés depuis plus de trois siècles, tout comme la diffusion de la langue de Racine et de Corneille qu'ont assuré nos écoles et nos facultés et c'est certainement dans le domaine de l'archéologie que notre Compagnie a le plus illustré sa dévolution royale.

L'évocation de ces titres de notre Académie que je me suis permis d'exprimer en exergue de cette allocution n'est pas sans raison; elle rappelle la mission que nous a conféré notre Royal Fondateur mais limite aussi notre sollicitude à ce qui demeure seulement le cœur de notre ville et réunit depuis la source de la Fontaine à laquelle nous attache un sentiment mystique jusqu'à la porte Auguste, les traces de son passé romain qui lui ont donné son âme.

C'est pourquoi quand se projette d'élever un monument devant ce temple dédié à l'Empereur qu'est la Maison Carrée — que le monde nous envie — et qui est le plus beau temple romain qui ait échappé aux injures du temps, notre Académie a quel-ques raisons de se soucier de tout ce qui pourrait porter atteinte à la romanité de Nimes là où précisément elle se révèle dans toute sa beauté.

76 ans après sa fondation, notre illustre confrère et bienfaiteur: Jean-François Séguier qui était né à Nimes en 1703 revenant d'un périple d'études à travers l'Europe qui avait duré
23 ans, observant sur la Maison Carrée les traces et les injures
du temps, découvrait le vocable par lequel Rome avait voulu
vouer ce temple au culte d'Agrippa son Empereur, qui pour elle
était Dieu, et comme celui-ci avait dû mourir avant son achèvement, ce vocable devait être transmis à ses fils, petits-fils euxmêmes d'Auguste. Il a été lu en notre Académie par Séguier dans
sa séance du 30 novembre 1757: « A Caius et Lucius Cesar fils
d'Auguste et princes de la jeunesse ».

L'édification de ce temple révèle toute l'importance que Rome attribuait à Nimes dans sa province narbonnaise.

Depuis la liste serait longue des travaux d'histoire et d'architecture que tant de nos confrères ont consacré à ce chef d'œuvre qui leur inspirait une mission vieille de trois siècles maintenue avec fidélité.

Cependant, cette attention toute culturelle de notre part ne peut inciter notre Académie à s'immiscer dans la gestion municipale de nos édiles, non seulement parce que l'esprit académique le lui interdit, mais encore parce que les élus sont soumis à des nécessités de gestion qui s'imposent à eux et sur lesquelles ils ont la charge de faire des choix.

Ainsi c'est avec cette disposition d'esprit qu'après m'être référé à notre titre, sera exprimé mon message qui ne s'inspire que du respect de la romanité de Nimes.

Il est dans notre droit des obligations qui sont imposées à la propriété des immeubles, tout comme s'ils étaient de son essence, ce sont elles que le Code civil appelle : les servitudes.

Or, voici que l'histoire révèle que la Maison carrée a imposé

dans Nimes une servitude qui n'est codifiée par aucun texte mais qui leur est supérieure parce que l'œuvre d'art exerce un rayonnement par l'admiration et l'évocation qu'elle suscite, cette servitude, c'est celle qu'impose la beauté.

Elle s'est imposée au cours du 19° siècle durant lequel ont été entrepris les travaux qui ont donné au centre de notre ville l'ordonnance que les villes voisines nous envient. Le rayonnement de la Maison carrée a été tel que nos ancêtres bâtisseurs se sont inspiré du souci de le respecter.

Alors que se bâtissaient: les églises Saint-Perpétue, Saint-Baudile, Saint-Paul, le Temple de l'Oratoire et que se dégageaient les Arènes et la Porte Auguste, lorsqu'on voulu retrouver le pavé du Forum romain que nous voyons aujourd'hui autour de la Maison carrée, celle-ci apparue sur son piédestal dans sa majestueuse beauté et, c'est pour son respect que fut créée la place que nous voyons aujourd'hui autour d'elle avec des servitudes d'urbanisme, et percé la rue Auguste pour que soit montré aux générations l'imposante splendeur de la façade de ce temple romain.

Et voici que lorsqu'est apparue la nécessité de restaurer une église dédiée à saint Paul qui se trouvait auprès d'elle à l'angle de la rue Voltaire, la municipalité d'alors, consciente de la difficulté d'éclipser la beauté de la Maison carrée, comme de ne pouvoir l'égaler et aussi de ne porter atteinte à son exposition, a préféré transférer cet édifice religieux à l'endroit où nous le voyons aujourd'hui, après avoir acquis et exproprié les bâtiments qui ont libéré tout l'espace sur lequel a été bâti l'église actuelle, avec une architecture dont il faut saluer au passage, la remarquable harmonie.

Enfin et davantage encore dès la fin du 18° siècle, quelquesuns de nos concitoyens fortunés s'étaient réunis pour édifier un théâtre en face le forum romain qui n'était pas encore dégagé, ils en avaient confié le dessin à Meunier, un architecte de valeur de son époque. Celui-ci présumant la difficulté qu'offrirait le voisinage de ce monument en face de la Maison carrée dont le dégagement était projeté, a conçu de lui donner comme façade la colonnade que nous connaissons et qui a échappé à la ruine de l'incendie en 1952, comme d'ailleurs il en a été pour la ceinture de murailles qui entourait le théâtre afin de permettre sa facile reconstruction, après un incendie toujours prévisible dans un intérieur riche de décorations sur bois.

Nous avons assisté à sa regrettable destruction sous l'empire des nécessités publiques de l'époque.

Cette façade qui a été conçue avec un souci architectural qu'imposait la Maison Carrée n'a pas soulevé de critiques depuis plus de 150 ans et ne mérite pas pour son auteur, celles qu'on regrette d'apprendre à postériori, ce qui aurait dû inciter leurs auteurs à plus de prudence.

Comment ne pas comprendre la nostalgie que suscite la perspective de sa disparition chez tant de nos compatriotes, même quand elle s'exprime avec des élans passionnés, le sentimentalisme est toujours respectable car c'est l'âme des pierres qui parle et quand on les a toujours connues indissociables de la Cité, il semble qu'en les voyant disparaître c'est un peu de soi-même qui s'en va!

Certes, pour d'autres elles évoquent la vie du théâtre criminellement incendié par la colère d'une choriste qui a légitimé cette réflexion de Juvenal: « chez les femmes quelquefois, le caprice tient lieu de raison ».

Je comprends d'autant plus ce sentimentalisme que j'ai connu ce théâtre depuis les années 1920 où, comme lycéen je le fréquentais à ses places du moindre coût, celles qu'on appelait « Le Poulailler ». J'y rencontrais les plus sévères et sympathiques censeurs et dans toute l'assistance qu'il réunissait se retrouvaient les Nimois de toutes conditions, partageant ce romantisme qui demeure à l'honneur de l'homme quand il exprime l'amour avec un respect et une tendresse qui l'idéalisent par la musique et par le chant, comme ni la parole ni l'écrit ne peuvent le traduire.

Je plains ceux qui dans leur existence n'ont pas été un peu le chevalier des Grieux amoureux de Manon, ni qui n'ont pas idéalisé cet amour entouré de respect qui faisait hésiter Faust au seuil de Marguerite, « Charme inconnu dont rien ne se défend ». Dans la polémique qu'a suscité parmi nos concitoyens l'éventualité de la disparition de la colonnade de notre ancien théâtre — et j'imagine ce qu'elle aurait été en d'autres temps, alors qu'il y avait une presse écrite plus abondante avec des chroniqueurs de qualité — j'ai relevé non sans quelques regrets, cette réflexion d'un élève de notre enseignement technique qui répondait à une interrogation sur ce sujet : « il y a bien assez de monuments dans Nimes! ».

Certes, il faut lui accorder l'indulgence que suscite la jeunesse, d'autant plus qu'on ne lui à guère enseigné l'Histoire!, mais je ne puis m'empêcher de penser qu'il éprouverait bien des nostalgies s'il était séparé de sa ville romaine dont il ne soupçonne pas ce qu'elle a semé en lui. Ma génération a connu, douloureusement en 1940, la plus grande humiliation de l'histoire de notre Patrie, et voici que lorsque sur le pavé Nimois a résonné le bruit des bottes de l'envahisseur triomphant, bien des nôtres qui, jusqu'alors ne s'étaient pas illustrés dans les louanges du patriotisme, se sont révélés d'ardents patriotes comme s'il fallait que ce soit sous l'effet de l'épreuve et du malheur que se révèlent des vertus ignorées ou méconnues.

Tout comme ces compatriotes, le jeune Nimois qui ignore sa romanité évoque en moi cette scène de la tragédie grecque au cours de laquelle, lorsque Ménoecée — que l'oracle conseille d'immoler pour sauver Thèbes assiégée — demande à son père : ce qu'est la Patrie, Créon lui répond après une admirable tirade :

« C'est la voix d'airain qui clame à l'heure du danger et nous jette debout tous, devant l'étranger ».

Je ne doute pas que notre jeune compatriote soit un Romain qui s'ignore!

Je ne doute pas aussi, Monsieur le Maire, que vous n'ayez partagé ce sentiment quand se sont révélées pour vous ces contraintes d'une gestion des affaires publiques qui opposent toujours la dure réalité aux rêves et à l'idéal.

Voici que vous avez découvert la ruine des bâtiments de notre riche bibliothèque et la dégradation de ses collections parmi lesquelles se trouvent celles que notre bienfaiteur, J.-F. Séguier nous avait légué. Vous avez découvert aussi — ce que l'Académie regrette depuis longtemps — l'amoncellement des trésors d'archéologie gallo-romaine que tant d'éminents conservateurs et d'érudits de talent — dont la plupart furent des nôtres, avaient recueilli — et qu'on ne pouvait exposer par faute d'espace dans notre Musée archéologique actuel qui ne dispose que de quelques couloirs.

L'Académie n'ignore pas ces vicissitudes qui se sont imposées à nos édiles et combien elles ont pu inspirer le projet actuel de construction d'un bâtiment consacré à la Culture en face de la Maison carrée et à l'emplacement de ce qui fut notre théâtre.

Mais voici que renaissent les préoccupations architecturales qui avaient inspiré l'architecte Meunier et aussi nos édiles du XIX° siècle, tout comme si l'architecte romain qui avait édifié ce temple pour le culte de son empereur avait transmis un message aux générations, en l'agrémentant de l'ornement corinthien avec ce souci de beauté que les Grecs ont introduit dans l'Art.

Aussi, il est normal que notre Académie partage toutes les préoccupations que suscite le projet dont la maquette leur a été présentée.

Il préfigure en opposition au classicisme gréco-romain, celui d'une architecture d'inspiration moderne qui entend par les seules formes, exprimer la pensée d'une époque sans l'orner de quoi que ce soit.

C'est un projet d'une grande audace dans l'évolution de l'Art. Seule, l'Histoire pourra juger s'il parvient à s'illustrer. Notre Académie ne peut que formuler le regret qu'il n'ait été édifié avec la pierre dans le cœur de Nimes.

Si ce projet doit permettre une meilleure exposition de notre bibliothèque pour offrir à notre jeunesse studieuse, par la lecture et la méditation, une aspiration à la Culture, il suscite à cet égard des louanges. Puisse-t-il devenir le complément de cette Maison de la Culture dont Malraux avait rêvé de doter nos villes et qui n'a peut-être pas trouvé son épanouissement près du boulevard Jean-Jaurès où l'ont élevée nos édiles et qui porte le nom d'un poète sud-américain. Peut-être lui a-t-il manqué l'instrument culturel essentiel qui aurait pu l'orienter vers le destin que leur prêtait Malraux, soit un lieu d'études et de lecture.

Souhaitons enfin, qu'après avoir vu sacrifier à un destin culturel l'emplacement de notre ancien théâtre, nous puissions voir éclore dans les bâtiments de la Grand-Rue où se trouve notre bibliothèque, une extension de notre Musée archéologique pour que puisse y être exposés les trésors d'archéologie gallo-romaine que possède Nimes, lui permettant de créer ce qui serait le plus documenté des Musées de France, assorti de facultés de commentaires qui en ferait une vivante leçon d'histoire.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer encore le jeune collégien nimois qui me paraît ignorer ce qu'il y a de romanité en lui, combien il aurait été édifié — lui qui se destine en particulier à la technicité, s'il avait pu découvrir — ne serait-ce qu'au cours d'une visite commentée — ce que signifie le Castellum de la rue de la Lampèze.

Il y aurait appris que c'était un chef d'œuvre de topographie. L'aboutissement géométrique du calcul d'un parcours de plus de 49 km depuis Uzès qui amenait à Nimes avec une pente de 3 mm par mètre de 20.000 à 49.000m³ d'eau pour les répartir à travers des ouvertures dont le diamètre était calculé dans la pierre, selon les nécessités des quartiers de la Nimes romaine. Il se serait aussi aperçu que pour réaliser cet aqueduc à travers des collines, il fallait avoir une parfaite maîtrise de la topographie et que pour franchir le Gardon au nord de Remoulins il a fallu édifier ce Pont du Gard que le monde admire comme le mieux conservé et le plus élégant des ouvrages publics des Romains.

Sujet de réflexion sur cette Rome conquérante qui amenait derrière ses légions, ses ingénieurs et ses architectes sans faire abstraction de l'harmonie et de la beauté, que lui avait enseigné la conquête de la Grèce; et, après ses monuments de pierre que l'histoire nous a légués, laissant les règles éternelles qui permettent d'harmoniser la vie des Cités. Ce droit romain qui demeure, en ses principes essentiels, toujours vivant en Europe tout comme immortalisent Rome les pierres du Pont du Gard et de la Maison Carrée.

C'est cette leçon d'histoire que suscite la méditation par la fréquentation des bibliothèques et des musées. Elle enseigne que ne subsistent des civilisations qui se succèdent et qui souvent périssent quand elles sont à leur apogée — que ce qu'il y a eu de meilleur en elles et qu'ainsi se déroule la trame de l'histoire au cours de laquelle s'oppose toujours l'éternelle lutte du riche et du pauvre, de l'autorité et de la liberté et qu'il appartient à la culture de susciter des élites de l'intelligence et du cœur qui doivent orienter leurs contemporains vers la sagesse. C'est le souhait que je formule pour le projet de nos édiles, s'il doit être un lieu de culture et de réflexions.

Lorsque l'histoire, ce souverain juge, se sera prononcée sur le bâtiment projeté devant la Maison Carrée, il me plaît d'imaginer qu'à ce moment-là il y aura un politologue — l'Alain Duhamel de l'an 3000 — qui écrira ceci:

« En la ville de Nimes, vers la fin du deuxième millénaire un incendie criminel détruisit un beau bâtiment auxquels les Nimois étaient passionnement attachés. Durant de longues années, suivant les habitudes héritées des Gaulois, on se disputa sur l'usage de ses ruines.

Or au cours d'une de ces élections par lesquelles nos ancêtres se battaient d'une manière pacifique en déposant des bulletins dans une urne — ce qui leur avait paru préférable à d'autres moyens plus cruels de vider leurs querelles — fut élu un magistrat qui avait promis de reconstruire ce beau bâtiment.

Et voici qu'aussi, en ce temps là, un écrivain de talent originaire des environs de Marseille qui s'était égaré dans les théories politiques avec trop d'esthétisme et n'avait guère d'égards pour les régimes issus de l'élection — avait persuadé ses adeptes que sous ces régimes, l'intérêt électoral primait l'intérêt public. Beaucoup de ceux qui avaient élu le magistrat dont nous voulons célébrer la mémoire partageaient la même opinion, c'était même devenu un principe à l'époque; Or voici que ce magistrat qui aurait pu obtenir la gloire avec certitude: en bâtissant ce qu'il avait promis — enthousiasmant ses électeurs et privant ses adversaires de toutes possibilités de critique — décidait de sacrifier son intérêt électoral à l'intérêt public en élevant un immense bâtiment pour l'instruction de la jeunesse qui devait attirer la curiosité des foules et produire d'éminents Nimois.

Nos érudits archéologues ont pu reconstituer ce que fut cette vaste construction qui n'eut pas la solidité de celle des Romains, puisque la Maison Carrée qui lui faisait face est toujours debout à l'approche de l'an 3000. Elle n'en n'a pas moins fait la gloire de l'auguste magistrat qui l'avait fait édifier, lequel s'est illustré dans l'Histoire en ne se soumettant pas aux mœurs électorales peu honorables de son époque.

D'après nos plus récentes recherches, il se serait appelé: Jean Bousquet ».

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE PENDANT L'ANNEE 1984

par M. Maurice ALIGER,

Membre résidant,

L'usage veut que le président sortant, avant de rejoindre le Conseil des Anciens, se manifeste une dernière fois, pour rendre compte des activités de l'Académie au cours de l'année écoulée.

La grande famille que constitue notre Compagnie fait, à cette occasion, le compte de ses peines et de ses joies.

Au cours de l'année 1984, nous n'avions eu à déplorer qu'un seul décès, celui de M^{me} Zboromirsky, correspondant, bien connue et très estimée dans notre cité.

Mais voici qu'hier même nous avons accompagné à sa dernière demeure notre confrère Paul Blanc, membre résidant et trésorier (poste particulièrement délicat) de notre Académie.

Depuis 1978, date à laquelle il devint des nôtres, nous avions pu apprécier ses exceptionnelles qualités d'écrivain et d'homme de cœur.

Les communications dont il nous gratifia furent à l'origine de deux ouvrages, A propos de deux lettres inédites de Baude-laire et En compagnie du félibre Laforêt, qui portent témoignage de sa vaste érudition, tant dans le domaine français que provençal.

Le rayonnement de sa personnalité était si intense qu'il avait su lier, dans Nimes, où il résidait depuis 1963, bien des

amitiés, tant dans ses contacts avec les membres des sociétés littéraires, Académie et Tour Magne, auxquelles il appartenait, que dans l'exercice de sa vie professionnelle.

La banque Chaix, dont il était directeur de l'agence de Nimes et chef de secteur Gard, perd avec lui un précieux collaborateur.

Depuis la disparition de son épouse, en mai 1983, Paul Blanc, malgré bien des soucis familiaux et de santé, faisait front, pour protéger de toutes ses forces, hélas, de jour en jour déclinantes, ses quatre enfants.

Nous voulons que ses trois filles et son fils sachent combien nous prenons part à leur immense affliction et soient assurés que nous conserverons le souvenir de l'être d'exception et de l'homme de bien que fut notre ami Paul Blanc.

L'usage veut que le président sortant, mant les riemetre

Mais l'Académie, corps toujours renouvelé, se doit, après ses deuils, de veiller à sa survie.

L'année 1983 avait laissé quelques vides dans notre Compagnie; il est assez rare que le président ait trois nouveaux membres résidents à accueillir, d'autant que ces réceptions eurent lieu au cours du même trimestre.

Ce fut d'abord M^{me} Christiane Lassalle qui succède à M. André Modeste. M^{me} Lassalle est tellement connue de vous tous qu'il paraît presque superflu de la présenter. Précisons cependant que cette Forézienne de naissance réside parmi nous depuis trente ans. Après deux ans de professorat d'histoire et de géographie, commence pour M^{me} Lassalle une carrière muséographique, couronnée par le poste de Conservateur adjoint des Musées d'Art et d'Histoire de Nimes. Ses activités dans cette fonction seront nombreuses et exemplaires, puis ce sera la prise en main du Musée du Vieux Nimes, dont elle assure actuellement une réorganisation complète, tant dans la restauration de ses locaux que dans la présentation de ses collections. Dans quelques mois, elle offrira aux Nimois et aux touristes un Musée du Vieux Nimes savamment rénové. Son œuvre dans la

Cité désignait tout naturellement M^{me} Lassalle à prendre place parmi nous.

Le professeur René Bosc, élu en remplacement de M. Camille Lignières, est également une personnalité nimoise de premier plan. Marseillais de naissance, montpelliérain pour la période de ses études universitaires, M. René Bosc s'installa dans notre ville comme médecin pédiatre adjoint des Hôpitaux de Nimes, en 1947. Il accéda, en 1960, à la fonction de Chef de service de pédiatrie de ces mêmes hôpitaux. Sa carrière sera couronnée, en 1975, par une promotion amplement méritée, celle de professeur agrégé de pédiatrie. Ce sera, en 1981, le départ à la retraite, qui va marquer l'éclosion d'une nouvelle activité, celle de la recherche historique, portant notamment, noblesse oblige, sur une lignée de célèbres médecins nimois, les Baux. Nous nous réjouissons qu'il ait bien voulu apporter à l'Académie une telle somme d'humanisme et de science médicale.

Monsieur Marcel Decremps a pris la succession de M. Xavier de Balincourt. Ce Quercynois de naissance, après une longue carrière administrative dans la banlieue parisienne, eut le bon goût de choisir Nimes comme lieu de retraite. Avec lui, entre à l'Académie une philosophe et un felibre de bona mena. Philosophe de formation, et cela transparaît dans ses écrits, c'est vers d'autres disciplines que se dirigea, conjointement avec ses fonctions administratives, M. Marcel Decremps. Journaliste, tout en collaborant à de nombreuses publications, il participa, en 1961, à la fondation d'une revue, la France Latine, dont il devint, sans coup férir, le rédacteur en chef, fonction qu'il occupe, depuis, sans interruption. Et savez-vous que cette importante revue fêtera très bientôt son centième numéro ? M. Decremps est également écrivain. C'est surtout vers l'œuvre mistralienne que s'orientent ses recherches.

En plus d'innombrables articles sur le Maître de Maillane, il publiera deux ouvrages à sa gloire : De Herder et de Nietzsche à Mistral, où s'exprime le philosophe et Mistral mage de l'Occident. Précisons que ce dernier ouvrage, livre de foi en Mistral, son œuvre, sa doctrine, se verra couronné par l'Académie fran-

çaise. C'est dire combien l'Académie de Nimes s'honore de compter parmi ses membres M. Marcel Decremps.

Dernièrement, nous avons élu M. Marc Chausse, architecte; ce sera du ressort de mon successeur de le recevoir en juin prochain.

Au cours de l'année, l'Académie a également élu plusieurs membres honoraires, non résidants et correspondants, ce qui porte son effectif total à plus de cent cinquante membres. Chacun d'eux peut participer à la vie de notre Compagnie en lui offrant ses œuvres et en venant prononcer, en son Hôtel de la rue Dorée, une communication dont le choix et la teneur sont entièrement libres.

Le sujet des communications relève de disciplines très variées.

En nous entretenant de La belle Madame Tallien, M. Joachim Durand, ancien président, fit revivre cette célèbre aventurière, qui se rangea, et finit ses jours comme princesse de Caraman-Chimay. M. Jean-Charles Lheureux, membre résidant, dans : La captivité des généraux français à Königstein (1940-1945), aborda le chapitre très mal connu de la captivité de cent deux généraux français, parmi lesquels Giraud et Juin, faits prisonniers en 1940, et captifs dans la forteresse allemande de Königstein. M. Lucien Frainaud, ancien président, aborda un sujet original: La bourgeoisie française et son histoire, qu'il traîta avec le langage choisi et le talent que nous lui connaissons. Avec le Nombre d'or, M. André Nadal, ancien président, nous révéla ce qu'était ce fameux nombre d'or, à la fois symbole cosmologique et clé de diverses constructions géométriques. M. Jean Groffier, correspondant, sous le titre de : Langues numérales. Mesures et nombres sacrés, nous a présenté, très scientifiquement, un exposé didactique sur les premiers alphabets hébreux et phéniciens. M. Sydney Forado, correspondant, nous entretint de : Toulouse et les Arabes : la bataille de 721. A l'aide de documents, notamment arabes, patiemment étudiés, il a pu cerner le délicat problème du déroulement et de la datation de cette bataille. Reste la communication de M. Claude Escholier,

ancien président, Le billet de cent francs, Delacroix ou la Liberté, que vous allez avoir le plaisir de savourer.

En prélude aux manifestations attendues, notre confrere

Certains de nos confrères ont préféré des sujets purement régionaux.

Le vivant exposé de M. Alain Girard, correspondant, Découvertes récentes sur un atelier de taille de pierre à la fin du Moyen Age, à Pont-Saint-Esprit, comportait de précieux enseignements sur une période trop peu étudiée. Avec ses Promenades dans Nimes sur les pas d'Alphonse Daudet et de sa famille, Pierre Couëtard, correspondant, nous a entraînés dans un vagabondage plein d'agrément et de surprises à travers rues et boulevards nimois. Mme Elisabeth Fontanier, correspondant, a fait passer quelques frissons rétrospectifs parmi nous avec son grand'guignolesque récit : Les aventures sanglantes d'un chirurgien à Euzet-les-Bains: Le procès de François Driez. En nous présentant Les sarcophages rupestres de Garrigues, le docteur Edouard Drouot, ancien président, nous a, avec sa précision habituelle, fait connaître un mode d'ensevelissement peu courant du haut Moyen Age. M. Guy Dupré, membre résidant, dans Napoléon Buonaparte, Le souper de Beaucaire, analysa avec pertinence quelques pages écrites par Bonaparte, alors capitaine, après un repas pris à Beaucaire. Avec sa communication Du Gard provençal au Gard cévenol; jalons de l'itinéraire en poésie, le pasteur René Château, membre résidant, a remis à l'honneur, avec bonheur, le domaine trop négligé de la poésie. Le chanoine Charles Fayolle, membre résidant, avec L'abbé Bridaine a fait revivre pour nous le bouillant missionnaire et prédicateur Jacques Bridaine, originaire de Chusclan.

Mettons à part la séance extraordinaire du 25 avril, en l'honneur de feu notre compatriote Marc Bernard, en présence de l'écrivain Roger Grenier, et présidée avec talent par le Pr Jean Lauret, vice-président.

Le sommet de l'année académique 1984 fut atteint, fin octobre, avec le Centenaire Jean Paulhan, organisé pour célébrer la naissance, à Nîmes, du futur écrivain. L'Académie de Nimes se devait d'honorer l'académicien français, qui fut membre de notre Compagnie de 1963 à 1968.

En prélude aux manifestations attendues, notre confrère Christian Liger, le plus talentueux des « paulhaniens », nous gratifia, le 5 octobre, d'une magistrale communication Jean Paulhan, au cours de laquelle il évoqua les diverses étapes de l'existence de l'auteur des Incertitudes du Langage.

Le 16 octobre, m'échut le redoutable honneur de recevoir, en notre Hôtel de la rue Dorée, les descendants de Jean Paulhan, auxquels s'étaient joints les membres de la Nouvelle Revue Française — Gallimard et de la Société des amis de Jean Paulhan; séance présidée par mademoiselle Marre, directeur de cabinet du Préfet, en présence de M. Bousquet, maire de Nimes.

Enfin, le dimanche 28, se tint, ici même, une séance solennelle, au cours de laquelle prirent la parole M. Pigoullié, Préfet, Commissaire de la République, qui présidait, M. Bousquet, maire de Nimes, notre confrère Christian Liger, qui avait choisi de nous entretenir « De Paulianus à Jean Paulhan » et M. Roger Judrin, président de la Société des lecteurs de Jean Paulhan.

Napoleon Browning I Street Basin

J'ajouterai que nous avons eu le plaisir de voir paraître, sous une forme désormais annuelle, et plus rationnelle, les Mémoires de l'Académie de Nimes, dans lesquels figure une sélection des communications présentées au cours de l'année 1983.

En définitive, l'année qui vient de s'achever fut, dans le domaine de la culture, une année pleine, bénéfique et, en tous points, satisfaisante.

Je vous remercie d'avoir, aussi patiemment, écouté cet austère compte-rendu.

LE BILLET DE CENT FRANCS, DELACROIX OU LA LIBERTE

par M. Claude ESCHOLIER,

Membre résidant.

Lorsque j'étais enfant j'aimais beaucoup parcourir et parfois me perdre dans le long dédale des salles de peinture du Musée du Louvre. Et, après avoir traversé l'atmosphère feutrée et quasi-religieuse du Salon carré, je m'arrêtais souvent, ébloui et fasciné, devant le tableau de Delacroix : La Liberté sur les barricades.

J'étais bien loin de me douter alors que cet étudiant en « gibus », cette belle et forte femme et cet héroïque et malicieux Gavroche se trouveraient un jour dans toutes les poches, les sacs à main, les portefeuilles, les tiroirs-caisse, les banques et les bureaux de poste de la France entière. Car, depuis le billet de cent francs, émis en 1979, jusqu'à la série de timbres-poste de 1982, cette Liberté romantique est partout présente, partout mêlée à notre vie quotidienne. Le nom de son créateur est presque devenu un symbole financier, car j'ai entendu plusieurs fois, dans les banques, le caissier dire à un client : « voulez-vous cette somme en Delacroix ? ». C'est sans doute cela, au-delà de la gloire, qui n'a pas manquée au peintre, la simple popularité, cette popularité que Victor Hugo définissait ainsi : « C'est la gloire en gros sous ».

Et c'est ce billet de cent francs qui m'a donné l'idée qu'il serait peut-être intéressant de remonter jusqu'à la genèse du chef-d'œuvre dont il est issu pour ensuite l'analyser et tenter d'y découvrir les intentions secrètes, les arcanes et les symboles qu'il contient.

Ce tableau a été conçu, dans l'esprit de Delacroix, à l'occasion des journées révolutionnaires que l'on a appelées Les trois glorieuses.

Au mois de juillet 1830, l'obstination dans l'erreur de Charles X et le manque de sens politique de Polignac aboutissaient à une sourde guerre parlementaire. Le gouvernement mis en minorité devant l'Assemblée nouvellement élue, le roi et son ministre crurent pouvoir résister au jugement populaire en publiant les « ordonnances ».

Notre illustre confrère, le duc de Castries, a écrit à ce sujet : « Cette inconcevable légèreté, cette violation flagrante de la Charte, cette provocation au peuple français allait susciter une révolution qui, en trois jours, balaya le gouvernement et mis fin pour jamais à la monarchie de droit divin ».

La révolte éclate dès le 27 juillet et le lendemain, le 28 au matin, les trois couleurs ont partout remplacé le drapeau blanc. Les rues sont dépavées et quatre à six mille barricades, dressées dans la capitale, paralysent l'action des forces royales qui tentent, sous le commandement du malheureux duc de Raguse, de mater l'insurrection.

Curieuse révolution, en vérité, que celle de 1830, en ce sens que presque tous les partis, si opposés fussent-il entre eux, se sont trouvés d'accord pour combattre un gouvernement jugé incapable et même pour pousser à la subversion. Les nobles libéraux, les bonapartistes, les républicains, les orléanistes, forment alors une coalition hétéroclite de mécontents et Chateaubriand, écœuré et déçu par Charles X, se faisant violence pour demeurer fidèle à la légitimité, nous révèle qu'il existait aussi une « fraction monarchique de la révolution » qui se réunissait pour conspirer chez Casimir Périer.

Du reste, pour évoquer ces événements, permettez-moi de citer encore Chateaubriand qui, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, relate ces *choses vues* des journées de juillet :

« Dans la nuit du 28 au 29 le peuple dépava les rues de vingt pas en vingt pas et le lendemain au lever du jour, il y avait quatre mille barricades élevées dans Paris... Dans tous les quartiers pauvres et populaires on combattit instantanément, sans arrière pensée... les femmes aux croisées, encourageaient les hommes dans la rue... des groupes marchaient au son d'un violon. C'étaient des scènes tragiques et bouffonnes, des spectacles de tréteaux et de triomphe : on entendait des éclats de rire et des jurements au milieu des coups de fusil, du sourd mugissement de la foule, à travers des masses de fumée ».

Ainsi, il ne déplaisait pas trop à ce champion du Trône et de l'Autel, à ce martyr sans la foi » de la légitimité, d'exalter ces journées de lutte pour la Liberté; il ne lui déplaisait pas et il s'amusait d'avoir vu sur le pont neuf la statue d'Henri IV un drapeau tricolore à la main. Et c'est cet admirable poète de la prose, ce magicien des mots qui a donné à cette révolution de 1830 un vocable encore plus beau que les trois glorieuses lorsqu'il la définit ainsi: « ... les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France ».

Delacroix venait de vivre lui aussi ces journées tragiques. Delacroix, c'est en 1830 un jeune peintre novateur, doté d'une imagination ardente, exigeante et difficile à satisfaire. Mondain et d'une correction absolue, sa passion, son feu sont tout intérieurs. Beaudelaire l'a décrit dans cette brève formule : « On eut dit un cratère de volcan artistement caché par des bouquets de fleurs ». Son visage olivâtre est d'une beauté un peu farouche qu'éclairent des yeux de braise, des yeux, nous dit-on, « fauves à l'expression féline »

La haute idée qu'il se fait de son art le met parfois presque en transe lorsqu'il se trouve sous l'empire de l'inspiration créatrice. Il dit lui-même qu'il se sent alors agité comme le serpent dans la main de la pythonisse. Mais chez lui cela restera toujours assez secret et sa réserve hautaine le tiendra fort éloigné des excès et des dérèglements de certains romantiques. Son allure racée, sa distinction naturelle seraient, dit-on, natives. Il a, en effet, toujours passé, avec juste raison, semble-t-il, pour le fils naturel de Talleyrand. Il vient de recevoir de Géricault expirant le flambeau de la nouvelle école, ce flambeau dont la lueur nous éclaire encore parfois. Car, par la nouveauté de sa technique, ce précurseur a ouvert la voie à la grande aventure de la peinture moderne. Son œuvre contient en effet en germe toutes les audaces qui s'épanouiront avec les Impressionnistes et les Fauves. Il a libéré le dessin en en faisant un geste inspiré par l'émotion, une sorte d'écriture mouvante; il a surtout rendu à la couleur l'importance majeure qu'elle avait perdue en lui assignant un rôle nouveau: non pas seulement celui d'offrir une fête pour l'œil, mais encore et surtout d'exprimer les sentiments et les « terribles passions humaines », comme dira plus tard Van Gogh.

Notre peintre est alors âgé de 32 ans. Il est politiquement mi-carbonaro, mi-bonapartiste; mais surtout, homme de son temps, il est prêt à s'enthousiasmer pour toutes les aspirations généreuses.

C'était, je crois, Ingres qui disait de lui : « vous appelez cet homme-là un chef d'Ecole! Dites plutôt un chef d'émeute! ». Alors on se pose la question : cet émeutier de la peinture, ce révolutionnaire de la palette, a-t-il dépavé les rues, a-t-il fait le coup de feu sur les barricades? Nous savons aujourd'hui qu'il n'en est rien, grâce à une lettre inédite de Delacroix à son frère le général, découverte récemment, et dont voici un passage : « J'ai entrepris un sujet moderne, une barricade... et si je n'ai pas vaincu pour la patrie, au moins peindrais-je pour elle... ».

Alexandre Dumas, dans les paroles assez venimeuses, traite Delacroix de « fanatique bonapartiste » et prétend qu'au début des émeutes de 1830 il avait été fort éloigné d'en approuver les violences, mais qu'il s'y rallia dès qu'il vit flotter sur Notre-Dame le drapeau aux trois couleurs dans lequel il reconnaissait l'étendard de l'Empire.

Cependant, s'il est vrai qu'il n'a pas pris les armes en juillet, il est certain qu'il était de cœur avec les insurgés. La meilleure preuve c'est qu'il a voulu se représenter lui-même dans son tableau, le fusil au poing, à la droite de la jeune *Liberté*. La ressemblance avec tous les portraits faits d'après lui à cette époque est convaincante. Mais là j'anticipe un peu, et il me faut revenir à la genèse de l'œuvre avant de décrire le tableau lui-même, puis les éléments et les principaux personnages qui le composent.

Dès que Louis Philippe est sur le trône, une commande officielle parvient à Delacroix. On lui demande d'illustrer, en deux grands tableaux, *Jemmapes* et *Valmy*, c'est-à-dire de participer à l'apothéose du roi-citoyen. Mais, repoussant cette aubaine, l'artiste, encore sous l'emprise des événements révolutionnaires, préfère choisir lui-même son sujet. Et ce sujet sera une glorification des journées de juillet qu'il destine au Salon de 1831.

C'est avec une ardente passion qu'il se lance alors dans cette entreprise et on peut suivre le cheminement de sa création grâce à ses dessins préparatoires dont beaucoup sont consacrés à la figure dominante de la composition : la *Liberté*.

Il semble bien que l'idée d'introduire dans une scène d'émeute populaire une allégorie de la *Liberté* soit due à ce poème qui circulait partout alors et que tout le monde avait lu dès le mois d'août 1830 : la fameuse *Curée* d'Auguste Barbier, dont voici la strophe qui nous intéresse :

« C'est une forte femme aux puissantes mamelles
A la voix rauque, aux durs appas
Qui, du brun sur la peau, du feu dans les prunelles,
Agile et marchant à grands pas,
Se plaît aux cris du peuple, aux sanglantes mêlées,
Aux longs roulements des tambours,
A l'odeur de la poudre, aux lointaines volées
Des cloches et des canons sourds ».

Tout comme Delacroix, Barbier a été le zélateur des journées de juillet et on perçoit bien, à la lecture de ces *Iambes* et à la vue de l'œuvre de Delacroix à quel point le poète a inspiré le peintre.

A propos des artistes qui ont célébré les journées de juillet je me dois de ne pas passer sous silence le nom d'Alexandre Colin qui fut l'élève de Géricault, l'ami de Delacroix, le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Nimes et à qui nous devons les deux grands tableaux qui se trouvent dans la salle des mariage de la Mairie. De nombreux dessins et études d'Alexandre Colin, réalisés peut-être sur le vif et ayant trait à la révolution de juillet, se trouvent à Paris, au musée Carnavalet. Il y a là, d'ailleurs, un dessin représentant la mort d'Arcole qui a été par erreur, longtemps attribué à Delacroix.

Mais revenons à notre barricade et analysons un peu le tableau avant de nous intéresser aux personnages qui l'animent.

On peut dire que tous les moyens d'expression qu'offre l'art de peindre sont là utilisés avec une maîtrise exceptionnelle : la composition, le dessin, la couleur.

La composition, par bien des aspects, peut nous paraître encore assez classique. Elle utilise des lignes de force et un schéma géométrique formé d'une pyramide décentrée vers la droite.

Les romantiques n'employaient guère, pour la composition de leurs tableaux, les ressources qu'offrent géométrie et mathématique. On rechercherait sans doute en vain dans leurs œuvres l'utilisation du pentagone régulier, de la moyenne et extrême raison, bref des nombres. Et pourtant, est-ce le hasard — je croirais plutôt à un sens inné de l'harmonie — on constate que la figure de la Liberté, qui va donner tout son sens à l'œuvre, se trouve, dans son aplomb, exactement à la section d'or par rapport au format du tableau.

Mais, à la vérité, il ne faut chercher ni dans les nombres, ni dans de savantes combinaisons linéaires le grand mérite de cette composition, mais bien plutôt dans le déploiement d'un mouvement continu qui, de la base de l'œuvre vouée au sang versé, aux débris inertes, aux cadavres, en un mot à la mort, monte et se libère à travers tout le tableau pour atteindre une sorte de triomphe dans les plis flottants de l'étendard. Il se dégage de cette composition dynamique l'impression d'un mouvement en avant, d'un irrésistible élan de ces combattants de la Liberté qui paraissent faire un dernier effort pour franchir un dernier obstacle.

Et, par une sorte de contre-point, d'accompagnement presque musical de la composition — cette fameuse « musique du tableau » dont Delacroix nous parle souvent dans son journal une savante harmonie colorée vient affirmer, elle aussi, cette impression de poussée, d'expansion, de jaillissement victorieux. Les couleurs sombres, livides et froides des blessés et des cadavres se réchauffent et deviennent de plus en plus lumineuses à mesure que notre regard se porte vers le sommet du tableau où, dans un pan de ciel pur, éclate enfin, comme un cri de triomphe, la fanfare des trois couleurs.

A la composition et à la couleur qui se conjuguent ici pour donner l'impression d'une force ascendante et fougueuse prête à briser toute résistance, il faut ajouter encore un dessin aigu, incisif et énergique qui exprime, dans chaque détail comme dans l'ensemble, le mouvement et la vie.

Après ce rapide examen de l'ensemble de l'œuvre, portons maintenant un regard sur chacun des personnages et tout d'abord, bien entendu, sur la *Liberté*.

Delacroix utilise ici le symbole anthropomorphe, subterfuge, il faut le reconnaître, assez rarement employé par les romantiques. Pourtant Delacroix s'était déjà servi de l'allégorie dans son tableau de 1826 : la Grèce expirant sur les ruines de Missolonghi. Mais contrairement à bien des allégories classiques, immobilisées dans un hiératisme figé, celles imaginées par Delacroix, si elles font appel aux conceptions abstraites, font en même temps partie du monde des vivants. Elles sont à la fois réelles et symboliques.

Bien des dessins et des études faites pour le tableau de la Grèce à Missolonghi furent utilisés par Delacroix, surtout en ce qui concerne la figuration de la Liberté.

Il faut bien dire qu'avec ce thème de la *Liberté* Delacroix touchait au point le plus sensible de la conscience collective des Français et, sans doute, de tous les peuples. Car la *Liberté* ne représente-t-elle pas le droit de l'homme le plus fondamental et le plus sacré?

Depuis la Révolution française, bien des valeurs morales ou bienfaisantes ont été exhaltées dans la recherche d'un monde meilleur. Mais où sont les figurations de l'Egalité? de la Fraternité? de la Paix? et pour ce qui est, par exemple, de la Justice elle n'est glorifiée que grâce à des commandes officielles et figure, inhumaine et glacée dans quelque sévères prétoires.

Par contre, elles sont innombrables les représentations de la Liberté, depuis celle, colossale, élevée place de la Révolution qui provoqua de la part de Madame Roland, allant au supplice, les paroles qui nous ont été rapportées ici, il n'y a guère, par M. Joachim Durand, jusqu'à la Liberté de Bartholdi, autre colosse, que nous avons offert aux Américains, en passant par toutes celles peintes par Prud'hon, sculptées par David d'Anger, et par celle, minuscule mais charmante, qui figure sur les centimes de l'an IV et qui représente Madame Récamier.

Ce mythe de la Liberté trouve chez nous un écho dans toutes les consciences et correspond à des aspirations profondes; car si c'est elle qui brise les chaînes de l'esclave ou du captif, elle libère aussi les forces spirituelles de leurs entraves, et il ne faut pas perdre de vue le fait que la Révolution de Juillet a été, avant tout, celle de la liberté de la presse.

Enfin, la *Liberté* dépasse bien souvent les limites de son propre symbole; elle a ses fanatiques, ses adorateurs et ses martyrs. Comme dans le tableau de Delacroix elle combat l'arme au poing avec ses défenseurs. Et ce n'est plus seulement une entitée, une déification, un être mythique, elle est vivante et certains, dit-on, l'ont vue, ainsi que je le dirai tout à l'heure.

Là, sur la barricade de Delacroix, elle est le personnage dominant et elle donne à l'action de chacun des combattants qu'elle entraîne son sens propre. Tenant de la main gauche un fusil, arraché à quelque soldat de l'infanterie de ligne, de la droite elle brandit et porte au plus haut le drapeau tricolore. Coiffé du bonnet phrygien sa tête est de profil et, alors que de tout son corps elle s'élance en avant, son regard se porte vers les insurgés qui se trouvent encore derrière elle comme pour les encourager à la suivre dans une sorte d'appel impérieux. Son corps a, comme tout ce qui vit les mouvements de la flamme, que l'on retrouve dans les plis véhéments de sa robe. Sa poitrine nue comme dans beaucoup de victoires grecques, nous rappelle

encore le poème de Barbier et ces « puissantes mamelles » sont d'ailleurs un morceau de peinture superbe, modelée par la couleur dans une forte harmonie.

Après la *Liberté*, un des acteurs les plus importants est l'homme au chapeau haut-de-forme dont nous avons déjà parlé. Sous les traits de son auteur, il a les mains crispées, non plus sur un fusil militaire, mais sur un luxueux fusil de chasse. Son « gibus » n'est pas celui, tout simple, que nous voyons dans les dessins de Daumier coiffer les petites gens, mais celui plus élégant, semble-t-il, d'un dandy. Il est à genoux peut-être pour mieux viser — selon le conseil de Charette — en réalité parce que debout sa stature eût rivalisé avec celle de la Liberté qui, elle, doit tout dominer. Il est vêtu avec élégance et porte, outre le « gibus », habit noir, chemise blanche et cravate. Delacroix a-t-il voulu représenter-là un bourgeois, un étudiant, un artiste ? On ne sait au juste, mais sûrement pas, comme on l'a écrit récemment, un travailleur de force!

Deux enfants participent au combat. Celui qui se trouve à gauche, accroupi sur la barricade, est peut-être blessé, ou bien s'apprête-t-il à bondir en avant, une baïonnette à la main. Il est coiffé du bonnet de police des voltigeurs de la Garde nationale. On sait que dès le début de l'insurrection les gardes nationaux prirent une part active aux combats. Leur participation fut d'ailleurs extrêmement efficace par le fait que beaucoup possédaient encore le fusil de la ligue que l'on avait oublié de leur retirer lorsque leur corps fut dissous. Sans aucun doute, la présence de ce bonnet de police sur la tête de ce gamin est un rappel du rôle joué pendant ces journées de juillet par la Garde nationale dans laquelle, d'ailleurs, Delacroix vient lui-même de s'enrôler avec beaucoup de conviction.

Mais l'enfant qui retient le plus l'attention se trouve à la gauche de la *Liberté*. Brandissant dans chaque main un pistolet, il porte en bandoulière la giberne d'un fantassin de la Garde royale. Les cheveux roux ébouriffés, la bouche ouverte pour le quolibet, l'injure ou la chanson, il est coiffé d'un grand béret, très commun en ce temps-là et dans lequel certains ont voulu voir la *faluche* des étudiants.

Dès que l'on voit cet enfant, chacun est tenté de dire : c'est Gavroche. Et bien non, ce n'est pas lui, car Gavroche est le petit héros des Misérables et les Misérables ont été publiés en 1862, trente deux ans après. Et cependant la distance n'est pas si grande qu'il y paraît, si l'on se réfère à ce qui fut à l'origine du jeune héros de Victor Hugo. Cette origine la voici : une des émeutes les plus importantes du début du régne de Louis Philippe eut lieu le 5 juin 1832 à l'occasion des funérailles du général républicain Lamarque. Sur une barricade, édifiée à la hauteur de la rue Saint-Merry, 150 insurgés tinrent tête tout le jour à plusieurs régiments. Et là un enfant de 12 ans et un vieillard trouvèrent la mort. Victor Hugo utilise ce fait historique lorsqu'il fait périr dans son roman Gavroche et le vieux père Mabeuf.

On serait donc tenté de dire que le véritable créateur de ce jeune héros si sympathique et si touchant c'est Delacroix et non Victor Hugo. On pourrait, en tout cas, imaginer que Victor Hugo a pris, pour ce qui est du physique, son modèle dans le tableau de Delacroix.

Je viens d'attribuer à l'instant à Gavroche l'épithête de sympathique. Ce n'était pas l'avis de Chateaubriand qui avait vu à l'œuvre ces jeunes enfants et qui porte sur eux le sévère jugement suivant : « Les enfants, intrépides parce qu'ils ignorent le danger, ont joué un triste rôle dans les trois journées : à l'abri de leur faiblesse, ils tiraient à bout portant sur les officiers qui se seraient crus deshonorés en les repoussant. Les armes modernes mettent la mort à la disposition de la main la plus débile. Singes laids et étiolés, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers, ces petits héros des trois journées se livraient à des assassinats avec tout l'abandon de l'innocence ».

Je laisse bien entendu à chacun le soin d'adopter sur ce point la thèse du père Hugo ou celle de Chateaubriand.

Nous allons maintenant avoir des surprises avec ce personnage qui se trouve à gauche, un peu en retrait de l'homme au « gibus ». Il est coiffé d'un béret, la chemise barrée d'un baudrier en buffletterie blanche et il brandit de la main droite un de ces petits sabres d'infanterie que l'on appelait « briquets ». Tout ceci serait banal, mais ce qui l'est moins, lorqu'on l'examine de plus

près, c'est qu'on voit qu'il porte sur son béret la cocarde blanche des monarchistes, tempérée il est vrai, par un nœud de ruban rouge, emblème des libéraux. Et cela n'est pas tout. A la ceinture qui soutient sur son ventre un pistolet, est enroulé un mouchoir de Cholet. Or, on connaît bien en 1830 la symbolique du mouchoir de Cholet. Il était le signe de ralliement de Charette et des combattants de la Vendée.

Il est bon de dire à ce sujet que Pierre Narcisse Guérin, qui fut le maître de Delacroix, avait reçu de Louis XVIII la commande d'un portrait de La Rochejaquelein et cette commande spécifiait que le général vendéen devait porter trois mouchoirs : un autour de la tête, un autour du poignet, un autour du cou. Ce portrait a d'ailleurs été réalisé et se trouve au Musée de Cholet. Mais il est permis de se demander quelle a été la raison qui a poussé Delacroix à évoquer une telle emblématique ? Il a voulu, sans doute, montrer par là que les royalistes vendéens pouvaient très bien se rallier au nouveau régime. Une explication plus précise encore en a été donnée récemment dans le catalogue d'une exposition de l'œuvre de Delacroix et je présente ici cette hypothèse pour ce qu'elle vaut :

« Faut-il entendre [là] une allusion — sournoise? ou flatteuse? — aux ouvertures exprimées, en 1795, par le duc d'Orléans, maintenant Louis Philippe, à Charette par l'intermédiaire de Dumouriez? Le vainqueur de Valmy et de Jemmapes mettait son épée au service du vendéen en lui signifiant, sans ambage, qu'il était le prétendant tout désigné pour le trône de France; la branche aînée ne pouvant appartenir qu'à un temps révolu. Delacroix rappelle-t-il au roi-citoyen ses trente-cinq ans de patience à l'aide d'un discret mouchoir de Cholet? » (1).

Dans le second plan du tableau, on aperçoit encore, à gauche de la *Liberté* et dans un groupement confus, un homme brandissant un sabre, un autre muni d'un fusil et un polytechnicien, le bicorne en bataille.

⁽¹⁾ Hélène Toussaint, Catalogue de l'exposition « La Liberté guidant le peuple de Delacroix », Paris 1982.

Dans le lointain, à droite, émergeant de la fumée des combats, ce sont les maisons et les toits d'un quartier de Paris qui paraît être un quai de la Seine, sur lequel circulent quelques grenadiers de la Garde royale en tenue de campagne. Et, dominant les toits on voit se dresser les deux hauts clochers de Notre-Dame sur l'un desquels flotte le drapeau aux trois couleurs.

Le rapprochement qui est fait ici entre Notre-Dame, les trois glorieuses et la Liberté n'est certainement pas fortuit. N'oublions pas qu'en cette année 1831 sont révélées simultanément au public deux œuvres : la Liberté guidant le peuple d'Eugène Delacroix et Notre-Dame de Paris de Victor Hugo.

On connaît bien la grande attraction et l'influence prodigieuse que l'art gothique exerça sur les esprits du temps et surtout sur les écrivains et les artistes romantiques. Ceux-ci l'ont adopté et magnifié comme une mine d'inspiration féconde et comme une libération des contraintes imposées, trop longtemps, par les pompes et les ordres classiques. On sait que Delacroix était de ceux-là. Et on sait aussi que les événements de 1830 n'ont pas été étrangers au roman de Victor Hugo, car c'est à partir de cette date qu'il évolue politiquement et qu'il développe cette idée selon laquelle la cathédrale, en tant qu'expression d'un art collectif et populaire, représente une sorte de figuration symbolique de la Liberté. C'est là, en effet, le lieu d'asile qui, comme jadis le temple antique, offre le refuge et la protection à tous ceux qui sont menacés par l'injustice et l'intolérance des hommes, l'arbitraire des pouvoirs. La cathédrale, dit Hugo, c'est la Liberté. Faut-il voir, par la figuration de Notre-Dame dans le tableau qui nous intéresse, une adhésion à cette thèse hardie de Victor Hugo et une illustration, sous une forme symbolique, de cette trajectoire inattendue qui irait de la cathédrale à la barricade? Bien que rien ne vienne le confirmer, cela est cependant dans le domaine du possible, si non du probable.

Venons-en maintenant aux trois morts qui gisent au premier plan. Deux appartiennent aux forces royales, le troisième est un insurgé. Tout en bas et à droite, la face contre terre, c'est un cuirassier de la Garde royale qui rappelle beaucoup les cavaliers que l'on peut voir dans les peintures de Gros. Un peu au-dessus de lui est étendu un voltigeur du 2° régiment d'infanterie de la Garde royale dont le shako a roulé devant lui. On remarque que ces cadavres ont été dépouillés d'une partie de leur équipement, de leurs armes, de leurs munitions et même, pour le voltigeur, d'une chaussure

Enfin, à la droite de ces deux gisants, c'est-à-dire à la gauche du spectateur, le cadavre d'un insurgé qui, seul de son espèce, symbolise ici, dans l'esprit du peintre, tous ceux qui dans ces combats sont tombés pour leur idéal. Il y a là encore un très beau morceau de peinture qui, dans le langage des formes et des couleurs, nous apporte comme un écho du Radeau de la Méduse de Géricault.

Mais cette belle académie d'homme demi-nu est en réalité, tout comme la Liberté, une figure mythique. Dans les ateliers de peinture du XVII° au XIX° siècle ce genre d'académie, représentant un homme mort renversé, avait un nom : on l'appelait, dans le jargon des rapins, un Hector. Ce vocable faisait, bien entendu, allusion au plus valeureux des chefs troyens, tué par Achille et traîné derrière son char autour des murs de Troies. Hector est le symbole du guerrier, transfiguré en héros et immortalisé à cause de sa vaillance et de son sacrifice. C'est pourquoi Homère, chantant la mort du fils de Priam, assure que sa dépouille sera préservée de la corruption, car il a été chéri par les dieux. Dès lors on voit très bien ce que signifie l'introduction, à première vue extravagante, du héros troyen sur une barricade en 1830. Il faut y voir l'utilisation d'un signe conventionnel et un peu ésotérique, destiné à rendre un hommage suprême aux victimes des journées de juillet.

J'en viens maintenant à décrire le dernier personnage de cette scène dramatique; c'est le blessé, sans doute un ouvrier, en chemise bleue, un foulard sur la tête, une ceinture rouge à la taille. Son sang s'écoule sur les pavés de la barricade et, dans un suprême effort, il se redresse douloureusement pour regarder, une dernière fois, son idole, la Liberté.

Je disais, il y a un instant, que cette Liberté certains l'avaient vue. Je faisais là allusion à une croyance qui avait pris

naissance chez les mystiques et les fanatiques de la Révolution. D'après cette légende populaire plusieurs soldats de l'an II, blessés à mort dans les combats, avaient eu, au moment où leurs yeux allaient se fermer pour toujours, une vision consolatrice de la *Liberté*. Et cette apparition était parfois venue à eux sous les traits de leur mère, de leur sœur ou de la femme aimée.

Et de fait, dans le tableau de Delacroix, cette *Liberté*, qui guide le peuple d'une façon si résolue, si tous autour d'elle ressentent à leur côté sa présence spirituelle, personne ne semble remarquer son existence physique. Sur la barricade, personne ne la voit, aucun regard ne se tourne vers elle, sauf celui-là, qui va mourir et qui a le privilège suprême d'offrir son dernier sacrifice et d'adresser sa dernière invocation à cette déesse faite femme.

Après cette description analytique de l'œuvre, voyons quel sera le sort de celle-ci dans le temps.

Commencé dans la fièvre de la création au mois d'août, le tableau est terminé en décembre 1830. Avant même qu'il ne soit présenté au public, en mars 1831, Delacroix est décoré de la Légion d'Honneur. Cette distinction prématurée, qui surprit beaucoup les milieux artistiques, est due certainement à une protection occulte qui ne manqua jamais à Delacroix, celle de Talleyrand qui vient de retrouver, avec la Monarchie de Juillet, toute sa puissance. Tout au long du règne du roi-bourgeois Delacroix fut ainsi comblé de faveurs bien que Louis Philippe, personnellement, ne goûtat guère sa peinture à laquelle il préférait celle d'Ingres. Mais, outre Talleyrand, Delacroix fut toujours soutenu par le duc d'Orléans que l'on a appelé « le prince charmant du romantisme » et qui s'était distingué, au cours des trois glorieuses, en faisant arborer à son régiment la cocarde tricolore.

Enfin au mois de mai 1831, le tableau est exposé au Salon. Le sujet choisi par Delacroix est le bienvenu, car le roi des Français a exprimé le désir que les représentations des journées de juillet soient reçues par le jury sans restriction. Cette recommandation royale fut sans doute observée car 52 œuvres de ce Salon étaient inspirées par les événements de 1830; mais il

s'agissait surtout d'œuvres mineures, signées par des petits maîtres, et seul Delacroix représentait la grande peinture.

La Liberté guidant le peuple fit une forte impression sur le public, mais une grande partie de la critique se déchaîna, une fois de plus, contre son auteur. Elle dénonçait le trop grand réalisme de ces combattants, leur tenue débraillée, leurs vêtements souillés. On traita la Liberté de faubourienne, de poissarde et même de fille publique. Cette forte femme qui avait, comme dans le poème de Barbier, « du brun sur la peau » fut jugée négligée et même sale car d'aucuns crurent deviner à son aisselle une certaine pilosité.

Delacroix fut toujours en butte à ces sottes et injustes critiques qui n'ont eu pour effet, avec le recul du temps, que de déconsidérer leurs auteurs.

Après le Salon de 1831, la Liberté de Delacroix a été ballottée, pendant une quarantaine d'années, par le flux et le reflux des événements politiques. Achetée à l'issue du Salon par le ministère de l'Intérieur, elle est tout d'abord exposée au Musée du Luxembourg. Mais pour peu de temps, car, en 1833 l'opposition au gouvernement est si virulente, que l'on redoute que cette scène de révolte n'apporte une sorte d'encouragement à la sédition et, après avoir caché le tableau dans d'obscures réserves, on va jusqu'à le rendre à son auteur. Après la révolution de 48, la Liberté est de nouveau montrée au public, puis retirée et engloutie une nouvelle fois dans les oubliettes. Ce n'est qu'en 1855 que Napoléon III lui-même, malgré une certaine opposition au sein de son entourage, fait admettre la Liberté à l'Exposition universelle. Après cette manifestation, elle doit faire encore retraite dans les réserves jusqu'en 1863, l'année même de la mort de Delacroix, où elle retrouve sa place au Musée du Luxembourg. En 1874 elle entre enfin au Louvre qu'elle ne quittera plus.

Peu de tableaux ont été comme celui-ci utilisés à des fins de propagande. D'innombrables reproductions et interprétations en ont été faites pour des livres, des peintures, des dessins, des prospectus, des affiches, des gravures, des photo-montages, tant au service des idées politiques que de la publicité. Pour ce qui est de la politique je citerai seulement deux exemples : le manifeste du Général de Gaulle pour le référendum de 1945 et les représentations de la même *Liberté* pour célébrer en 1981 l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République.

Cette Liberté polyvalente a été mise à contribution pour les timbres-poste, dont j'ai déjà parlé, mais aussi par toutes sortes

de publicités.

Certaines grandes œuvres d'art sont ainsi faites qu'après leur création, elles continuent, comme des êtres vivants, à avoir une vie propre et bien souvent indépendante de la volonté ou de l'intention de leurs auteurs. La Liberté guidant le peuple est de celles-là, car cette sorte de manifeste a fini par dépasser largement le cadre des journées de juillet 1830.

Il est curieux d'observer que cette œuvre a recueilli l'adhésion successive de tous les partis, sans distinction, depuis les patriotes jusqu'aux partisans de l'Internationale. Tour à tour, les républicains, les nationalistes, les bonapartistes, les royalistes libéraux, les cocardiers, les anarchistes, ont utilisé cette image pour leur propagande. Et sa trajectoire à travers les idées et les consciences n'est peut-être pas encore terminée.

Sur cette barricade qui est en somme un microcosme de la société française en 1830, les costumes, les coiffures, les insignes de ces personnages si divers militent en faveur d'une fusion des classes, des castes et des partis face à un danger commun ou à un idéal partagé.

Alors, ce tableau, dépassant le but que s'était fixé son créateur, ne peut-il pas — même si cela représente une incursion dans le royaume d'Utopie — ne peut-il pas annoncer la naissance et la réalisation d'une lointaine espérance par ce fait même que toutes les catégories sociales et toutes les familles de pensée s'y sont reconnues ?

Ainsi, au-delà des trois glorieuses, on aimerait voir se lever une nouvelle raison de croire à la réalité de ce rêve si chimérique, mais si beau : le rassemblement et l'union fraternelle des Français, marchant d'un même pas et d'un même élan sur les rudes chemins de la Liberté.

LETTRES, SCIENCES, ARTS

LES SARCOPHAGES RUPESTRES DE GARRIGUES (GARD)

par M. le docteur Edouard DROUOT,

Membre résidant.

Il existe sur la commune de Saint-Chaptes, à environ un kilomètre du village, un lieudit « les Roques ». Il s'agit, comme le nom l'indique, d'un affleurement rocheux constitué par un banc épais de calcaire. Ces rochers émergent au milieu des terrains plus ou moins marneux qui forment les coteaux dominant la plaine du Gardon. La carte géologique indique dans cette zone la présence de marnes et de calcaires lacustres appartenant à un étage de l'ère tertiaire, l'oligocène. L'épaisseur de plusieurs mètres de la roche à Saint-Chaptes, la désignait tout naturellement pour servir de carrière. La pierre des Roques a contribué à la construction du village jusqu'à l'avènement du béton. A leur extrémité orientale, les Roques sont interrompues par une dépression que draine le ruisseau d'Aigues-Blanques. Mais les affleurements reparaissent, ici et là, à environ 1.500 mètres plus à l'Est, sur le territoire de Garrigues, où nous retrouvons aussi, sur le cadastre, un quartier des Roques. Les bancs de rochers que l'on peut y voir, couronnent quelques petites éminences, au midi de la voie ferrée désaffectée d'Uzès à Nozières et à l'Est d'un ancien chemin de Garrigues à Dions. Nous y avons dénombré neuf sarcophages répartis en quatre sites séparés les uns des autres par quelques centaines de mètres. Nous les appelons rupestres parce qu'ils sont creusés à même la roche dont ils se sont pas extraits. Ils se différencient donc ainsi des sarcophages monolithiques formés d'un bloc isolé de la roche mère.

Nous pensions que notre ancien confrère Armand Lombard-Dumas, propriétaire du château de Garrigues et qui avait déjà décrit dans nos Mémoires de l'année 1886, les statues-menhirs de Collorgues aurait, sans doute relaté l'existence des sarcophages qui font l'objet de cette petite étude. Cependant, Lombard-Dumas ne signale qu'un unique sarcophage dans le quartier dénommé à Garrigues « Rocs de Saint-Chaptes », mais en réalité situé sur la commune de Garrigues. « On peut encore le voir, dit-il, creusé à la surface de ce banc de grés qui émerge dans la plaine... ». Et il ajoute « la tombe des Rocs de Saint-Chaptes affecte la forme d'un long parallélogramme... ». Nous avons visité ce large banc de grès situé à proximité des limites des deux communes, sans y retrouver le sarcophage en question, sans doute aujourd'hui détruit.

Mais Lombard-Dumas avait eu le privilège de découvrir à « domicile », si l'on peut dire, dans une dépendance du château de Garrigues, six sarcophages creusés dans le rocher et accompagnés d'autres sépultures de types différents. Notre confrère a publié en 1903, une « Histoire d'un petit village, Garrigues, dans le département du Gard ». C'est un ouvrage rare, car tiré en nombre réduit d'exemplaires et que la plupart des bibliothèques ne possèdent pas. C'est M. René Carrière, maire de Garrigues qui a eu l'amabilité de nous le prêter, ce dont nous le remercions sincèrement. Dans cette monographie, Lombard-Dumas explique qu'au cours de travaux exécutés en 1893 dans sa ferme proche de l'église, il a dû faire déblayer un important volume de terre (environ 200 m³) provenant du cimetière entourant l'ancienne chapelle. Cette chapelle était elle-même comprise dans l'enceinte fortifiée dont persiste un mur que l'auteur qualifie de wisigothique et qui est incorporé à sa ferme (fig. 1). Dans les terres déblayées se trouvaient de nombreux ossements, ainsi que des sarcophages monolithiques, entiers ou brisés et dont

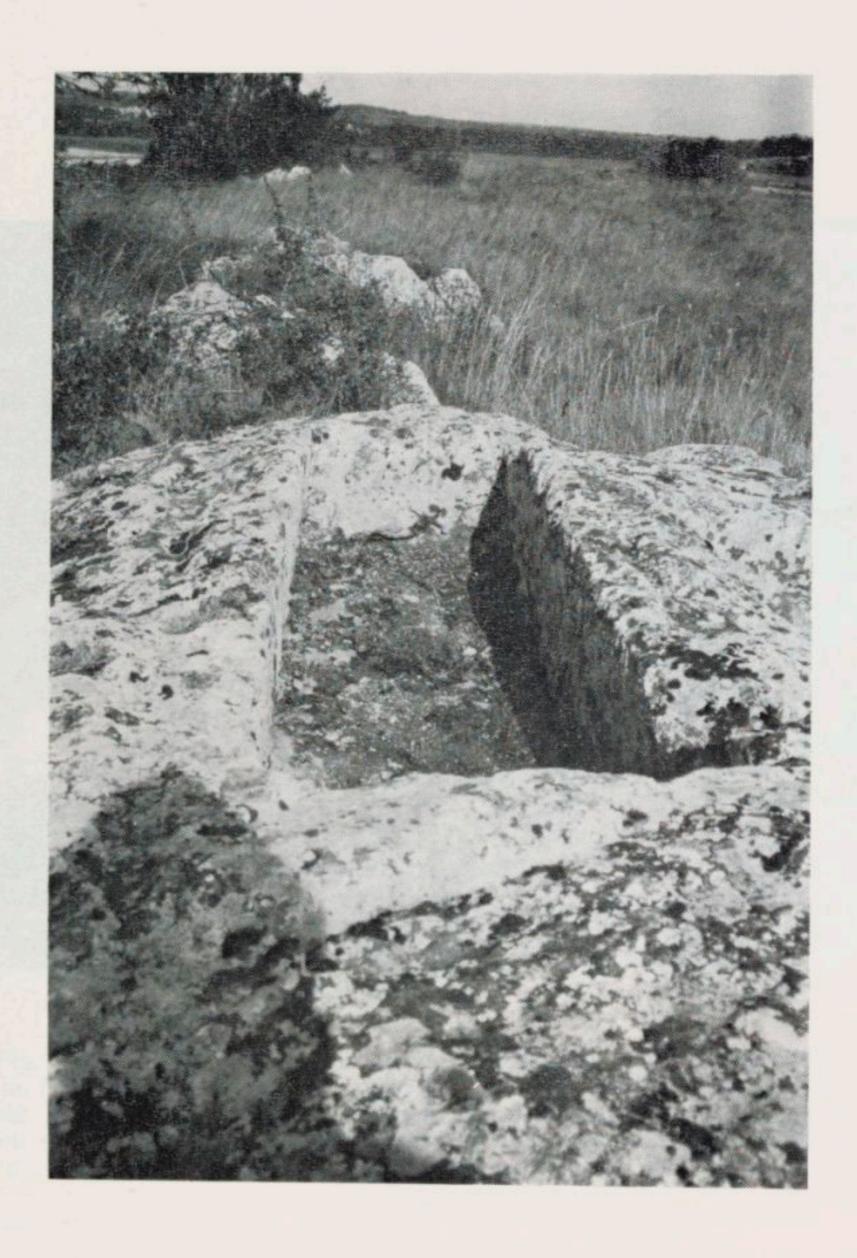


Fig. 2 — Site I. Le sarcophage occupe la majeure partie du rocher émergé. Orientation d'ouest en est. Vue prise du côté de la tête.



Fig. 3 — Site II. Deux sarcophages parallèles et orientés. On distingue la fracture qui intéresse toute la table rocheuse et qui s'est accompagnée d'un déplacement latéral des deux parties de chaque sarcophage qui ne sont plus dans le même axe. On aperçoit vers la gauche le tronc scié d'un frêne dont les racines envahissaient l'un des tombeaux.



Fig. 4 — Site III. Quatre sarcophages débarrassés de l'humus et des végétaux qui les comblaient. La distance qui les sépare diminue de droite à gauche, à mesure que l'on arrive au bord du rocher qui est dégradé dans cette zone.



Fig. 5 — Site IV. Sur le bord gauche du sarcophage, on a enlevé, à une date inconnue, des dalles calcaires, presque jusqu'au niveau du fond. A gauche, non visible sur le cliché, et à un niveau inférieur, le neuvième sarcophage entièrement comblé de terre, qui contenait en désordre des ossements appartenant à plusieurs individus.

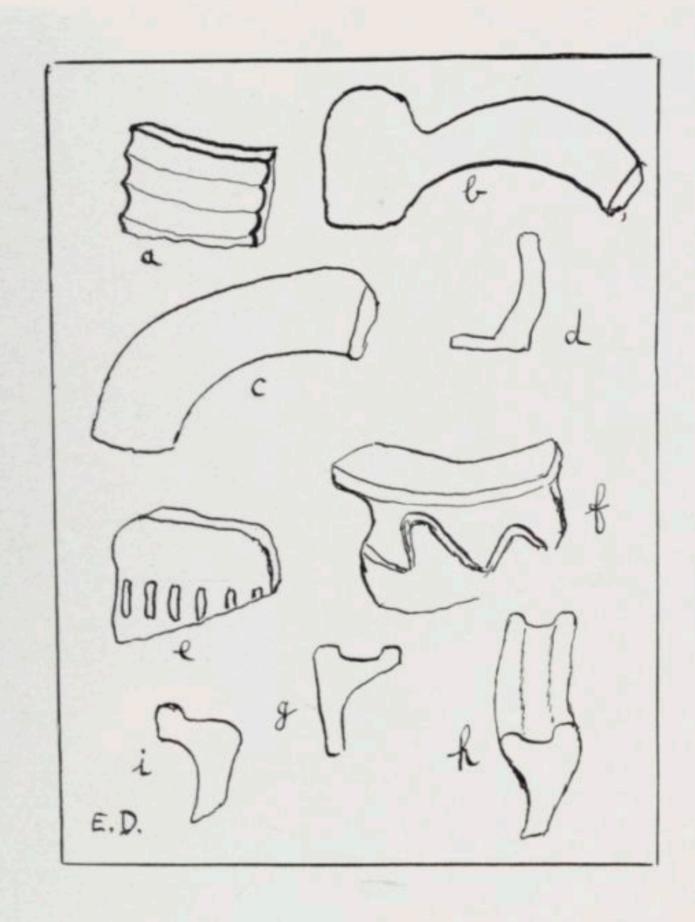


Fig. 6 — Céramique. a) Fragment de vase portant des cannelures parallèles. Pâte grise, intérieur bleuté, extérieur bleu-noir. b) Anse de vase. Pâte rosée. Il reste quelques débris d'un vernis jaune brillant. c) Autre anse. Pâte grisâtre. d) Débris d'un récipient à fond plat. e) Fragment de vase fin. Pâte grise. Intérieur et extérieur gris-bleu. Décor d'impression « à la roulette », ou imitation de ce procédé. f) Bord de vase gris-bleu à face supérieure plane, décoré au poinçon, avant cuisson, de dents de loup irrégulières. g) Bord de vase bleu-noir. Gouttière centrale (pour y encastrer un couvercle ?). h) Bord de vase gris-bleu avec la même gouttière supérieure. i) Bord de vase bleu-noir.

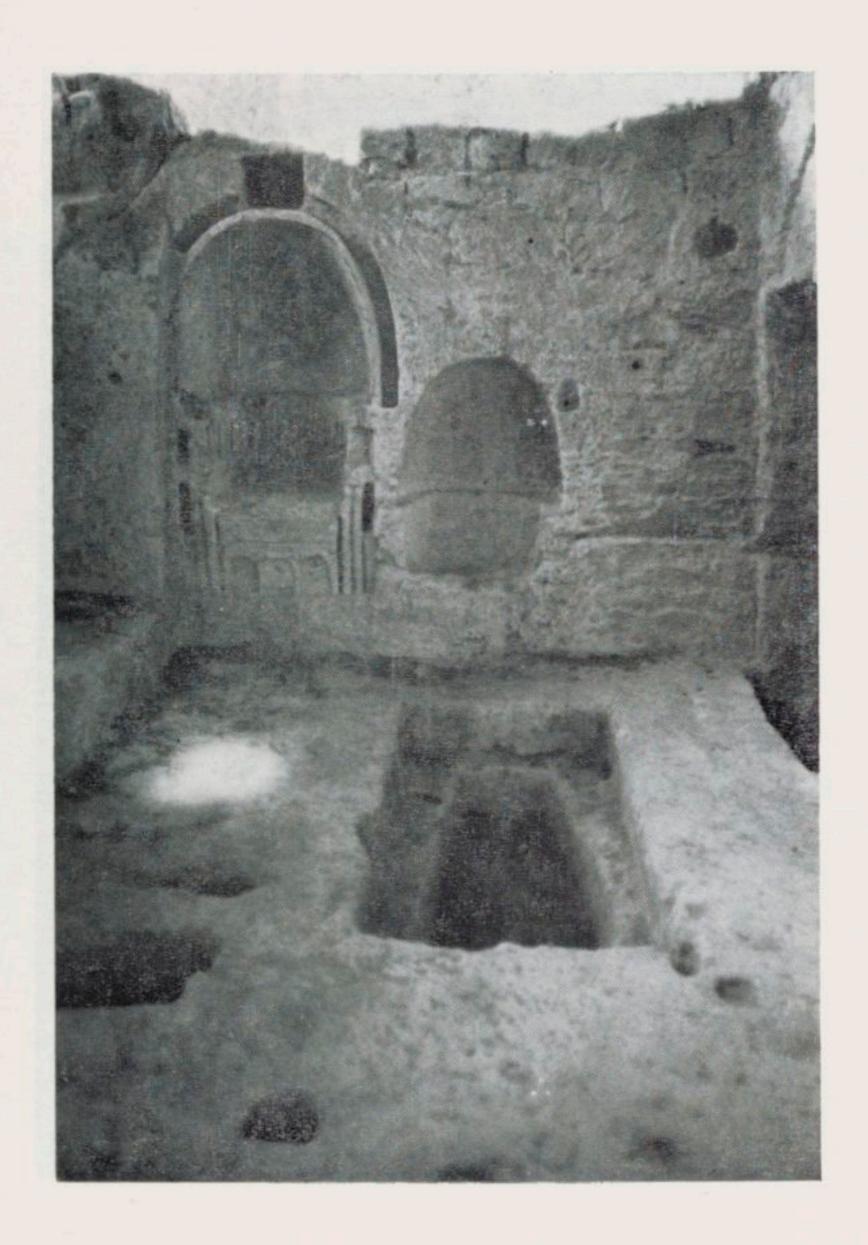


Fig. 7 — Monastère troglodythique de Saint-Roman (Gard). Devant les sièges de l'abbé et du prieur, tombe rupestre de plan trapézoïdal dont la dalle de couverture manque.

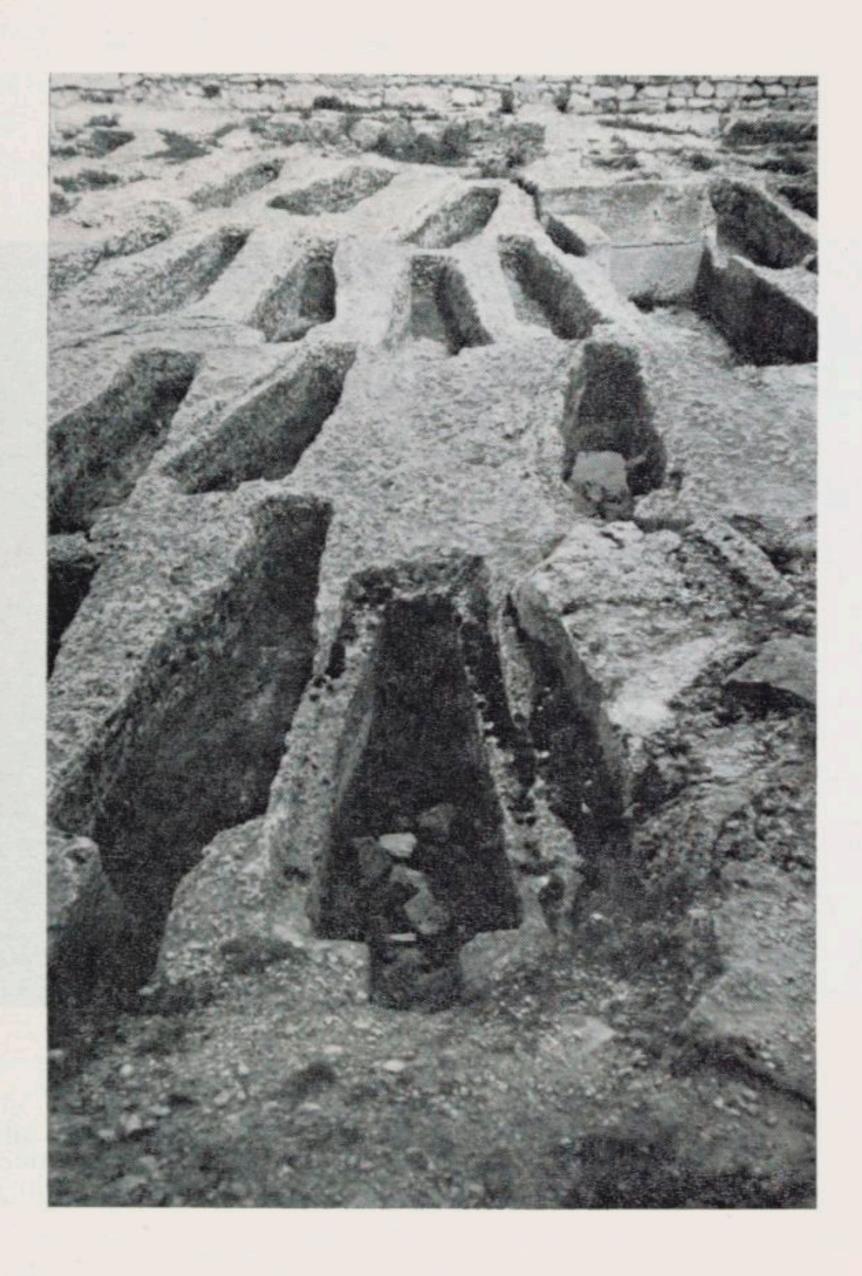
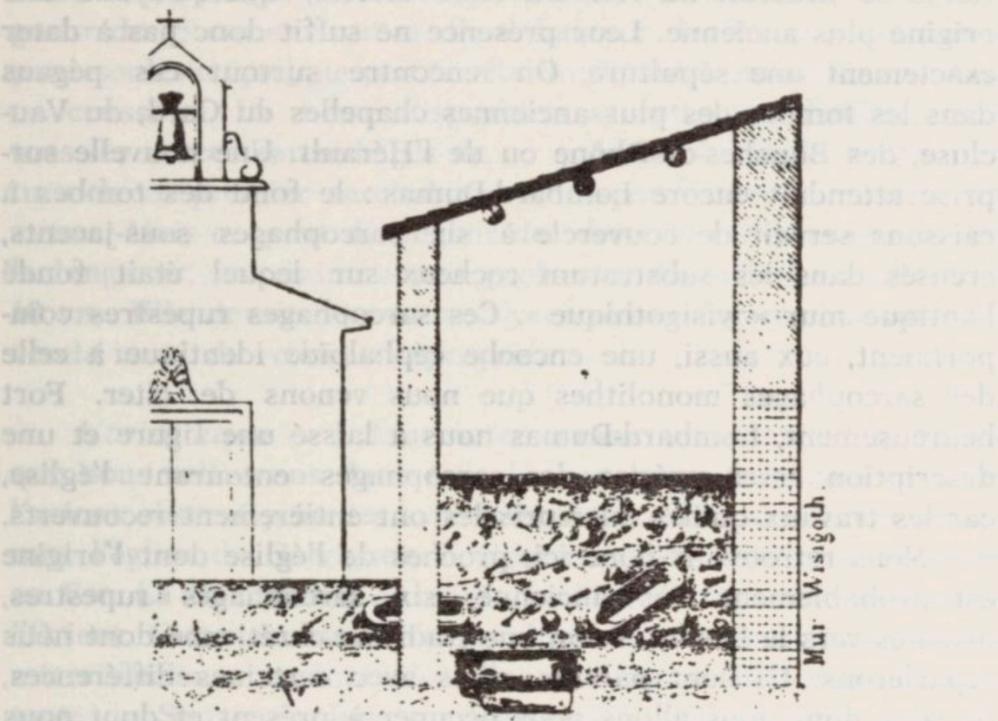


Fig. 8 — Sur le plateau dominant la chapelle, très nombreux sarcophages rupestres anthropoïdes vraisemblablement postérieurs aux tombes de plan rectangulaire ou trapézoïdal de l'église troglodythique.



Fig. 9 — Temple de Diane à Nimes. Sarcophage monolithique avec encoche céphalique. Le côté gauche a été détruit. Ce vestige du monastère Saint-Sauveur de la Font, fondé en 990 est forcément postérieur à la fin du X^e siècle.

l'un, à peu près intact et d'un poids de 1.500 kg, fut transporté par ses soins au Musée archéologiques de Nîmes. Lombard-Dumas qualifie ces monolithes de tombes anthropomorphes ou anthropoïdes, parce qu'une sorte de logement en forme d'alvéole, était réservé pour y placer la tête du défunt, évoquant



Coupe dans l'ancien Cimetière.

Fig. 1 — Dessin emprunté à la monographie de Lombard-Dumas. Coupe de l'ancien cimetière attenant à l'église reconstruite. Au niveau inférieur, les six plus anciennes sépultures rupestres avec encoche céphalique. Elles sont surmontées de six tombes à caissons formées de dalles calcaires, dont deux contenaient un vase « pégau ». Au-dessus, dans la terre remblayée de l'ancien cimetière, sarcophages monolithes de forme anthropoïde. A droite, le mur « wisigoth » incorporé au batiment agricole.

ainsi la tête et les épaules d'un corps humain. Lorsque toute la terre rapportée eut été déblayée, les travaux prévus pour l'aménagement d'un cellier, attaquèrent l'ancien sol, vierge de toute fouille antérieure. Apparurent d'abord six tombes à caisson, formées de dalles juxtaposées. Deux d'entre elles contenaient, outre des ossements, un de ces récipients munis d'une anse et

d'un bec verseur, connus sous le nom de « pégau » et dont l'engobe est grisâtre ou plus foncée. Ces pégaus sont de petits pichets de 15 à 30 cm de hauteur. On y faisait brûler de l'encens ou l'on y allumait de l'huile ou du suif pendant le rituel des funérailles chrétiennes. L'apogée de l'emploi de ces vases funéraires se situerait au XII° ou XIII° siècles, quoiqu'ayant une origine plus ancienne. Leur présence ne suffit donc pas à dater exactement une sépulture. On rencontre surtout ces pégaus dans les tombes des plus anciennes chapelles du Gard, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône ou de l'Hérault. Une nouvelle surprise attendait encore Lombard-Dumas: le fond des tombes à caissons servait de couvercle à six sarcophages sous-jacents, creusés dans les substratum rocheux sur lequel était fondé l'antique mur « wisigothique ». Ces sarcophages rupestres comportaient, eux aussi, une encoche céphaloïde identique à celle des sarcophages monolithes que nous venons de citer. Fort heureusement, Lombard-Dumas nous a laissé une figure et une description assez précise des sarcophages entourant l'église, car les travaux qu'il a entrepris les ont entièrement recouverts.

Nous retrouvons donc ici, proches de l'église dont l'origine est probablement très ancienne, six sarcophages rupestres, orientés vers le Levant, selon une tradition chrétienne dont nous reparlerons. Ils sont parents, mais avec certaines différences, de ceux dont nous allons nous occuper à présent et dont nous avons désigné les emplacements sous le nom de Site I, II, III et IV. Ces quatre sites sont relativement éloignés des sépultures qui jouxtent l'église de Garrigues. Répartis sur quelques centaines de mètres, ils sont éloignés d'un kilomètre et demi, environ dans le Sud-Est du village. Et ils forment semble-t-il un autre ensemble tout-à-fait indépendant du précédent.

Site I — Il se trouve à quelques dizaines de mètres à l'Est d'un gros bloc de rocher arrondi avoisinant un chemin rural. Au pied du rocher, un signal géodésique en ciment porte une date : 1947. Un unique sarcophage occupe ce site et le roc allongé où il est creusé ne permettait pas d'en établir davantage. Mais il est le mieux conservé et se présente sous la forme d'une cuve

trapézoïdale, légèrement plus large du côté de la tête que du côté des pieds (fig. 2). Les dimensions sont les suivantes : 1,70 m de longueur, 0,50 m de largeur du côté de la tête et 0,40 m vers les pieds. Il n'existe pas d'alvéole céphalique. La profondeur est de 0,45 m du côté des pieds et de 0,35 m seulement à la tête. Cet écart de 10 cm tient au fait qu'un léger plan incliné, d'une longueur de 25 cm environ et d'une hauteur de 10 cm a été prévu pour soulever quelque peu la tête du défunt, comme l'aurait fait un coussinet. La même disposition se retrouve, d'ailleurs sur tous les autres sarcophages de ce quartier. La dalle de couverture de ce premier sarcophage a disparu comme toutes les autres. Mais on peut distinguer des deux côtés, dans le sens de la longueur, une rainure peu profonde, d'une largeur de 8 à 10 cm. Elle devait permettre d'y encastrer légèrement un couvercle muni de rebords appropriés.

L'orientation — Il faut noter comme un élément important que nous relèverons dans tous les autres sites et comme nous l'avions observé pour les sarcophages et tombes à caisson entourant l'église de Garrigues, l'orientation des sépultures d'Ouest en Est. La tête placée du côté de l'Ouest regarde donc vers l'Orient. Cette coutume d'ordre liturgique remontant aux premiers siècles a perduré plus d'un millénaire. Elle exprime l'attente du Souverain Juge apparaissant à l'Orient dans toute sa gloire, au jour de la Résurrection et du Jugement. Dans son étude sur « les inhumations, du III° au XIII° siècle dans la Basse Vallée du Rhône », parue dans les Cahiers Rhodaniens en 1960, M. Sylvain Gagnière cite un Rationale divinorum officiorum (explication des offices divins) ouvrage écrit entre 1161 et 1165. On peut y lire au chapitre « De sepultura christanorum » les prescriptions suivantes: Ponuntur mortui capite versus occidentem et pedibus versus orientem (les morts sont déposés avec la tête vers l'occident et les pieds vers l'orient).

Site II — En quittant le site I et en se dirigeant vers l'Est, on aperçoit à quelque centaines de mètres, au sommet d'une petite éminence, un bosquet d'arbres entourant un banc de

rochers d'une trentaine de mètres de longueur totale, pour une largeur de trois à quatre mètres et une épaisseur moyenne d'environ deux mètres. On trouve sur ce rocher deux sarcophages creusés côte à côte et séparés l'un de l'autre par un écart de 0,40 m environ. Eux aussi sont orientés d'ouest en est.

Mais il s'est produit ici un phénomène géologique assez singulier et digne de remarque. Il s'agit d'une large fracture transversale de toute la table rocheuse et, précisément au niveau des deux sarcophages, comme si la pierre évidée et affaiblie par le creusement des sépultures avait présenté en cet endroit une zone de moindre résistance à la cassure. Cette hypothèse, assez satisfaisante quant à l'emplacement du point de rupture, ne fournit aucune explication sur la cause de cette dernière. Nous en avons parlé à M. André Bonnet, ingénieur géologue et préhistorien, qui connaît bien la région. M. Bonnet est d'avis que l'on peut probablement écarter une origine tectonique, telle qu'un séisme. Il paraît plus vraisemblable que par suite d'un tassement irrégulier du sous-sol marneux ou encore de l'érosion de la base de son socle, l'ensemble du rocher, depuis le creusement des sarcophages, a fini par se trouver en déséquilibre, en porte-à-faux et que finalement il se soit rompu. Il faut noter aussi que ce calcaire tertiaire est assez tendre. Sur le site voisin (Site III), on voit le rocher se fissurer ou se creuser de géodes, sous l'effet de l'érosion et de la corrosion et finir par se diviser en blocs plus ou moins importants. Sur le site II, qui nous occupe en ce moment, la fracture dont les lèvres sont écartées de 0,50 m en moyenne s'est accompagnée d'un mouvement de faible rotation de la portion orientale vers le nord-est. Ainsi, les deux parties de chaque sarcophage se sont, non seulement écartées l'une de l'autre, mais elles ne se trouvent plus dans le même axe et forment entre elles un angle que nous évaluons à une vingtaine de degrés. Ce phénomène de rupture, après utilisation par l'homme, d'un rocher large de plusieurs mètres et d'une épaisseur de deux mètres, nous a paru suffisamment rare et curieux pour mériter d'être rapporté (fig. 3).

Ce calcaire d'assez médiocre dureté a subi, au surplus, l'assaut de la végétation environnante. Afin de pouvoir conduire

notre examen de façon convenable, nous avons dû scier à leur base un ormeau et un micocoulier d'un diamètre de plus de vingt centimètres chacun et supprimer aussi des racines de la grosseur du poignet qui avaient réussi à envahir l'une des tombes.

Décrivons à présent les deux sarcophages rompus. Ceux-ci n'ont pas été partagés exactement vers le milieu de leur longueur. Leur portion orientale (côté des pieds) est sensiblement plus courte que celle qui se trouve à l'Ouest (vers la tête). Le sarcophage Nord est de forme légèrement trapézoïdale, avec une largeur de 0,40 m vers les pieds et de 0,50 m vers la tête ou l'on peut noter un plan incliné de 0,10 m de hauteur pour une longueur de 0,25 m. La portion orientale (les pieds), séparée de l'autre par la fracture, ne mesure que 0,68 m contre 1,13 m du côté de la tête. La longueur totale du sarcophage était donc de 1,81. La profondeur de la cuve est de 0,50 m et identique pour le tombeau voisin. Le sarcophage Sud est, lui, de plan rectangulaire, avec une largeur de 0,65 aux deux extrémités. La portion orientale, fracturée ne mesure que 0,25 m contre 1,50 m du côté de l'ouest. La longueur totale, avant fracture était donc de 1,75 m. Il n'est guère possible de dire si les deux sarcophages, l'un de plan trapézoïdal et l'autre de plan rectangulaire sont contemporains ou si un intervalle de temps plus ou moins long les sépare. Peut-être les deux types ont-ils coexisté.

Site III — Le troisième site se trouve à deux ou trois cents mètres au Midi du site II, dont il est séparé par un petit vallon qui a conservé les traces d'un habitat. On peut y compter quatre sarcophages parallèles et pareillement orientés vers le Levant (fig. 4). Nous les désignerons par les lettres a, b, c, d, en allant du Nord au Midi. Leur plan est trapézoïdal. Les deux premiers a et b sont les plus longs et mesurent chacun 1,70 m pour une profondeur de 0,40 m. Les largeurs de a sont de 0,45 m et 0,40 m tandis que celles de b sont de 0,50 m et 0,45 m. Pour c, on trouve une longueur de 1,65 m et des largeurs de 0,50 m et 0,45 m. La tombe d est plus courte : 1,50 m et relativement plus large, avec 0,70 m et 0,60 m. La largeur qui sépare les sarcophages va en

diminuant du Nord au Sud. Elle est de 0,65 m entre a et b, de 0,40 m entre b et c et de 0,21 m seulement entre c et d. Il semble que l'on ait voulu, en rapprochant les sépultures, gagner un peu de place à mesure que l'on avançait vers le bord du rocher. C'est au niveau de ce site III que les effets destructeurs des agents atmosphériques se sont manifestés avec le plus d'intensité. La surface du sol, surtout du côté de l'Est, est parsemée de petits blocs de calcaire séparés du banc principal. Leur taille diminue pour arriver à ne constituer souvent qu'un simple cailloutis.

Site IV — En ce point, deux sarcophages ont été identifiés récemment, à cinquante mètres seulement au Sud-Ouest du site III. Le premier sarcophage était entièrement recouvert d'un buisson épineux. C'est pourquoi il avait d'abord échappé à nos regards, de même que le second qui, lui, était complètement comblé. Une fois débarrassé des buissons, le premier sarcophage (fig. 5), vide de tout contenu put être mesuré: 1,80 m de longueur et 0,45 m de largeur du côté de la tête, avec un petit plan incliné indiquant l'orientation habituelle vers l'Est. La largeur du côté des pieds n'a pu être mesurée, car ce sarcophage a subi des dégats à une date inconnue. On a, en effet, détaché une ou plusieurs dalles sur le côté droit. Cet enlèvement a été effectué, en profondeur, jusqu'au niveau du fond de cette tombe rupestre. A 1,50 m environ, vers le Midi, on a ensuite remarqué, à fleur de sol, deux entailles rectilignes du rocher, donnant à penser qu'elles pouvaient marquer les limites, vers l'Est et vers l'Ouest d'un autre tombeau, parallèle au premier. La terre végétale comblait d'ailleurs entièrement ce tombeau hypothétique. Des plants de thym et autres herbes sauvages y poussaient. M. Carrière, maire de Garrigues, intéressé par nos recherches, nous accompagnait ce jour-là. Il revint sur place, avec un aide, pour vérifier l'existence d'un dernier sarcophage. Alors que tous les autres sarcophages, depuis longtemps violés, étaient absolument vides, il eut la surprise de recueillir, mêlés à la terre végétale, des ossements humains, brisés pour la plupart, et entassés là dans le plus complet désordre, sans aucune connexion anatomique. On sait que certaines tombes contenaient parfois les restes de corps plus anciens, généralement incomplets et déposés à côté du dernier arrivant. Dans le cas actuel, il semble que l'on se trouve en présence d'une véritable sépulture collective. Et si les vestiges osseux que l'on y a retrouvés ont pû parvenir jusqu'à nous, c'est qu'ils ont été recouverts d'une couche de terre qui leur a évité la dispersion.

Les ossements — Ils sont très fragmentés, nous l'avons dit. Rares sont les représentants des os longs importants, comme tibias, fémurs, humérus. Plus abondants sont les os courts du carpe, du métacarpe ou des phalanges. Nous n'avons pas retrouvé d'os de la face avec les maxillaires supérieurs. Mais nous avons reconnu un temporal, un fragment de frontal et plusieurs parties de maxillaires inférieurs. Le nombre de ces mandibules permet en tout cas d'affirmer qu'il s'agit des restes de trois individus, au moins. Les âges sont variés : certaines dents très usées proviennent de sujets déjà vieillissants. Par contre, un plateau tibial, non encore soudé au corps de l'os appartenait à un grand adolescent. L'ensemble de ces pièces anatomiques trop incomplètes, interdit, semble-t-il, une véritable étude anthropologique.

L'environnement archéologique — En dehors des restes osseux que contenait un seul des neuf sarcophages dénombrés, aucun objet n'a été découvert dans ces tombeaux. Tous ont perdu leur dalle de couverture dont nous ne pouvons dire si elle était plate ou en bâtière, ornée ou non, portant ou non une inscription quelconque. Pour tenter de leur trouver un contexte archéologique, nous nous sommes donc livrés à la prospection des terrains avoisinants. Nos recherches sont restées infructueuses dans les endroits où la végétation sauvage avait pris possession du terrain et masqué les vestiges que l'on aurait pû y recueillir. Par contre, dans une très petite olivette qui touche le site I et surtout dans la combe plantée en vignes et abricotiers qui sépare les sites II et III, nous avons pû faire une petite récolte de poteries, malheureusement bien endommagées par de nombreux labours.

La céramique (fig. 6) — N'ayant pas eu la chance de rencontrer en surface quelque objet métallique ou d'autre matière, ni de monnaie, la céramique reste donc notre seul fil conducteur. On se trouve ici en présence d'un mélange dont les éléments se rapportent, d'une part à la tradition gallo-romaine et d'autre part à cette poterie médiévale que les archéologues méridionaux désignent de façon générale sous le nom de pégau, bien que le véritable pégau, nous l'avons vu, soit un vase funéraire accompagnant certaines sépultures. Or, Félix Mazauric avait observé, en d'autres lieux, pareille cohabitation d'objets ou de traditions artisanales gallo-romaines avec en plus des éléments nouveaux. Il estimait qu'une telle association était postérieure au Ve siècle et avait pû se poursuivre pendant toute la période barbare.

A la tradition gallo-romaine, sur notre gisement, se rattachent des fragments de dolium, en pâte rouge, avec des cristaux apparents de quartz concassé. On trouve aussi des fragments rouges ou roses de vases divers. Un morceau d'anse, appartenant à un récipient assez volumineux, de couleur rouge en certains points, jaunâtre en d'autres, porte encore à l'intérieur quelques écailles de vernis clair, attestant que l'on est bien entré dans le moyen-âge.

D'autres débris, à engobe bleutée ou noire, pourraient bien figurer en milieu gallo-romain. Mais l'abondance du pégau gris ou gris bleuté qui les accompagne confirme que la période médiévale est commencée.

Plusieurs morceaux appartiennent à des ustensiles à fond plat. Nous avons noté aussi que les bords de vases présentent fréquemment une forme particulière. Leur face supérieure est plane et porte une petite gouttière permettant de mieux encastrer un couvercle.

Les décors sont rares. Citons un bord de vase de 3 × 5 cm, gris bleu, avec un décor en dents de loup assez malhabile et tracé au poinçon avant cuisson. Un très petit fragment mince, à pâte grise, est orné d'impressions, suivant le procédé dit « à la roulette » ou suivant une imitation de ce procédé. Enfin,

d'autres morceaux présentent de petites cannelures parallèles, d'une largeur de 5 ou 6 mm chacune.

name en ic la presence wisirothe. On attribue parcificmentance

Tégule — Nous joignons à cette évocation d'une vaisselle courante, celle de quelques morceaux de tuiles à rebords, la tégule, d'origine romaine. Toutefois, dans les échantillons recueillis en cet endroit, on doit noter une différence de teinte et de pâte. Leur coloration au lieu d'être rouge brique est en effet jaunâtre, comme si l'on avait utilisé pour la fabrication de ces tuiles, l'argile marneuse d'origine locale de même coloris.

Quelques réflexions sur les deux séries de sarcophages de Garrigues — Revenons d'abord aux sarcophages découverts par Lombard-Dumas, au cours de ses travaux d'aménagement d'une cave vinaire. Nous laisserons de côté les tombes à caisson, plus tardives et qui peuvent dater du plein Moyen Age. Ces sarcophages voisins de l'église sont de deux sortes. Les uns sont formés d'un bloc monolithique évidé, non décoré. Ils comportent tous un alvéole céphalique réservé au logement de la tête du défunt. Les plus anciens sont creusés dans le rocher, c'est pourquoi nous les disons rupestres. Ils présentent le même alvéole pour la tête et Lombard-Dumas les dénomme pour cette raison anthropomorphes ou anthropoïdes. Ils contiennent les restes de sujets à forte dolicocéphalie, dont les crânes ont été adressés à l'Ecole d'Anthropologie de Paris. Cette dolicocéphalie, constatée par Mazauric en d'autres lieux comparables, apparaît ici comme un élément de présomption d'appartenance à un groupe ethnique originaire du Nord de l'Europe qu'il s'agisse de Wisigoths ou de Francs. Quant au mur que le même auteur nomme wisigothique, par comparaison avec la plus ancienne enceinte de Carcassonne, nous pensons que l'on peut en dire ce que M. Gallet de Santerre suggérait à propos de la muraille audoise. C'est-à-dire qu'elle a pû être construite par les envahisseurs wisigoths, comme aussi remonter au Bas Empire, vers la fin du III° ou le début du IV° siècle

Les Wisigoths, depuis le roi Euric en 472, ont en effet occupé notre région pendant deux siècles et demi, jusqu'à l'in-

vasion sarrazine de 720. La toponymie locale, avec la rivière et le village de Bourdic, voisin de Garrigues, évoque, par sa désinence en ic la présence wisigothe. On attribue pareillement une origine wisigothique à des patronymes se terminant en ic, comme Alric, Méric, Mazauric, Albaric, etc. Les wisigoths étaient chrétiens, mais ils avaient rapporté d'Orient l'hérésie arienne, qu'ils ne répudièrent qu'en 587, sous le règne de leur roi Reccared. Cet arianisme avait d'ailleurs soulevé bien des querelles entre le pouvoir temporel wisigoth et l'épiscopat catholique dont l'influence était grande. Après la rebellion du duc Paul contre le roi Wamba, celui-ci finit par reconquérir presque toute la Septimanie, c'est-à-dire notre Languedoc méditerranéen, avec Nîmes comme capitale, vers la fin du VII° siècle. Cependant, le diocèse d'Uzès, auquel appartenait Garrigues, et celui du Vigan, passèrent sous domination franque. Le comté de Nîmes formait une sorte de république wisigothique indépendante. Vinrent s'y ajouter Agde et Béziers. Le roi Wamba surveilla à ce moment, nous dit Mazauric, le débouché des gorges du Gardon, vers la Calmette, Marbacum sur la rive droite du Gardon et sur la rive gauche, le voisinage du diocèse d'Uzès passé en territoire franc. Il ne serait donc pas étonnant, croyonsnous, que l'occupation wisigothique de Garrigues ait cessé au moment de la suprématie franque en Uzège.

Il ne faudrait d'ailleurs pas s'imaginer que les invasions aient notablement modifié, du point de vue ethnique, les régions soumises : « Les wisigoths et les francs, écrit fort justement M. Gallet de Santerre, ne furent jamais qu'une minorité de conquérants et le gros de la population, resté de souche indigène, gardait une bonne part des traditions héritées des temps heureux de la paix romaine... ». Et l'Eglise, ajoute le même auteur, joua un rôle important dans le maintien de ces traditions.

La deuxième série des sarcophages de Garrigues — Après les réflexions que nous a inspiré la première série de sarcophages rupestres serrés autour de l'église paroissiale de Garrigues, il nous faut revenir à l'autre série, celle que nos recherches nous

ont permis de mettre en évidence. Cette série de neuf sarcophages, est éloignée de plus d'un kilomètre du village, dans une zone aujourd'hui purement rurale, loin de toute habitation. Or, nous savons que de façon pratiquement constante, les inhumations se groupaient au plus près des plus antiques chapelles de la région. Cette constatation implique donc l'existence d'un lieu de culte dans les environs immédiats d'une nécropole, même modeste comme celle des Roques: La christianisation des campagnes, d'après M. Gallet de Santerre, fut générale à partir de la fin des V° et VI° siècles »... « Nous devinons que les campagnes (je cite) se couvrirent d'églises, dont quelques-unes seulement ont subsisté jusqu'à nous ». Ce lieu de culte chrétien que devaient environner nos sarcophages a effectivement disparu. Mais il n'est pas impossible que des travaux de culture ou de travaux publics, avec les moyens modernes, ne permettent quelque jour d'en retrouver les vestiges. On peut, dans notre cas, objecter à la règle de proximité des sarcophages avec une chapelle, la relative dispersion des tombeaux. Mais cette dispersion n'est qu'accidentelle. Elle est en effet liée à la dispersion des bancs de rochers eux-mêmes. On a creusé là où affleurait un rocher de taille convenable et les affleurements étant quelque peu dispersés, les sarcophages l'étaient eux-mêmes.

La petite communauté rurale des Roques était tout-à-fait indépendante de celle du village de Garrigues ou séjournèrent, semble-t-il, pendant un certain temps, des occupants wisigoths. Au vu de la céramique, héritière de la tradition gallo-romaine, mais avec certaines innovations, nous inclinons à penser qu'il s'agissait de chrétiens issus de la population autochtone. Ils avaient leur habitat, leur chapelle sans doute et leur petite nécropole rupestre que devaient compléter des inhumations en pleine terre non retrouvées.

Peut-on donner un âge au site des Roques? — Nous ne pouvons, pour notre part, que nous maintenir dans des limites assez larges. Il s'agit évidemment d'une petite agglomération paléochrétienne, avec ses tombeaux orientés, sa céramique imprégnée de l'antiquité, ayant conservé l'usage de la tégule

mais comportant en abondance des vases du type pégau. Et il semble, finalement, que l'on puisse, avec prudence, situer l'établissement des sarcophages de Garrigues, avec leur environnement céramique, entre le VII° et le IX° ou X° siècle au plus tard.

Les sarcophages rupestres de Saint-Roman (Beaucaire) -L'antique abbaye de Saint-Roman, dans le gard, nous offre le rassemblement le plus important de sarcophages rupestres du Gard: plus de 150. Dans quelques grottes naturelles, de pieux anachorètes avaient d'abord mené là une vie érémitique dans leurs cellules dont certaines étaient uniquement accessibles au moyen d'échelles. Et celà depuis les V° ou VI° siècles. Un peu plus tard, le nombre des moines en augmentation, impose la fondation d'un monastère, avec une vie de communauté, sous la règle de Saint-Benoît. L'apogée de Saint-Roman paraît se situer vers le XII° siècle. On y vécut encore, mais avec des fortunes diverses, jusqu'au XVIII° siècle. Pour revenir aux sarcophages, nous pouvons déjà en voir quelques-uns dans la grotte aménagée en chapelle et que l'exploitation inconsidérée d'une carrière a malencontreusement défigurée. Dans la partie conservée de la nef, nous trouvons des sarcophages creusés dans le sol lui-même. Il en existe aussi d'autres disposés en enfeux, c'est-à-dire à quelque hauteur au-dessus du sol, sur les parois latérales. Dans le sanctuaire lui-même (le chœur) se voit le tombeau du saint, qui aurait contenu quelques reliques de saint Roman et aussi de saint Trophime. En bonne logique, il nous paraît que ces sarcophages de la nef devraient être les plus anciens. Et prenons acte, en vue d'une ébauche de classement typologique, de leur forme trapézoïdale ou rectangulaire, semblable à celle des sarcophages des Roques de Garrigues. Le contraste sera d'autant plus sensible avec les 148 sarcophages de forme anthropoïde qui se pressent sur le plateau rocheux dominant la vallée du Rhône et qui sert de plafond à la chapelle. Ces sarcophages du plateau n'ont dû, à notre sentiment, être établis en cet endroit qu'une fois déjà occupées les places disponibles dans l'église troglodytique. Ils leur sont donc vraisemblablement postérieurs. Peut-on en déduire que la forme rectangulaire ou trapézoïdale des sarcophages a précédé dans le temps la forme anthropomorphe avec alvéole céphalique? Nous le croyons en ce qui concerne Saint-Roman. Mais peut-on en inférer que les sarcophages trapézoïdaux des Roques de Garrigues sont plus anciens que les sarcophages anthropoïdes des wisigoths de l'église du village? Rien ne permet de l'affirmer. Une évolution paraît bien s'être produite, allant de la forme rectangulaire ou trapézoïdale, vers la forme comportant un logement spécial pour la tête. A Nîmes, à Saint-Sauveur de la Font, une confirmation nous est donnée de l'usage de cette dernière forme après le X° siècle. Arrêtons-nous y un instant.

Le sarcophage de la Fontaine de Nîmes - Les travaux de la R.M. Chantal Bauquier ont rappelé que l'abbaye de moniales bénédictines de Saint-Sauveur de la Font fut fondée en 990, sous l'épiscopat de Frotaire 1er, évêque de Nîmes. L'un des derniers vestiges de cet antique monastère est précisément un sarcophage avec alvéole céphalique. Son existence, forcément postérieure au X° siècle, montre bien que la forme anthopomorphe s'est maintenue assez tardivement. Ce sarcophage est quelque peu endommagé et c'est probablement ce qui le fait passer inaperçu. Il se situe pourtant à droite du grand porche du Temple de Diane. Il s'insère entre la première et la troisième assise de grand appareil romain. L'alvéole de la tête se trouve vers la droite. La majeure partie du rebord gauche manque. Nous n'avons mentionné ces reliques du plus ancien monastère nimois — avec celui de Saint-Baudile — que pour montrer la persistance de la forme anthropoïde des sarcophages au-delà du X° siècle.

Sans quitter la région, mais sur la rive gauche du Rhône — Sans quitter la région, mais sur la rive gauche du Rhône, à proximité de l'ancienne chapelle Sainte-Croix, près de Montmajour et d'Arles, existent un certain nombre de sarcophages creusés dans le roc. Notre confrère Madame Lassalle nous a également signalé, en Vaucluse, non loin de Cavaillon, l'antique monastère de Saint-Pantaléon, avec lui aussi, une série de sar-

cophages rupestres. Nous n'avons pas eu encore la possibilité d'entreprendre une petite étude des sites de la rive gauche, dans la basse vallée du Rhône. Une comparaison avec ceux du Gard apporterait sans doute une contribution utile, en précisant peut-être leur âge et leur typologie. Mais d'ores et déjà, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de signaler les neuf sarcophages inédits des Roques de Garrigues dans le Gard.

OBSERVATIONS SUR LE VOUTEMENT DE LA NEF DE L'EGLISE SAINT=SATURNIN DE PONT=SAINT=ESPRIT

par M. Alain GIRARD,

Correspondant.

La foudre qui s'est abattue le 12 septembre 1981 sur l'angle Sud-Ouest du clocher a provoqué l'ébranlement des voûtes de la nef de l'église paroissiale Saint-Saturnin. Un voussoir du canton oriental de la deuxième travée s'est désolidarisé de la maçonnerie. Dix ans plus tôt ce même élément avait déjà dû être remis en place.

Au mois d'avril 1982, après avoir terminé la réparation du clocher, il est décidé de replacer la pierre en saillie. Ce qui semblait du sol un travail rapide et facile apparaît dans toute sa gravité à près de dix-huit mètres du sol. De concave le canton oriental est devenu convexe; il est si fortement déprimé qu'un effondrement sous peu paraît certain. Le 2 mai l'édifice est provisoirement fermé au public; la communauté catholique célébre les offices dans la chapelle voisine du prieuré Saint-Pierre.

La commune entreprend de réparer cette voûte et confie les travaux à l'entreprise Albouy de Saint-Paulet-de-Caisson qui s'est notamment illustrée dans la restauration de la Citadelle-Collégiale, du clocher de Saint-Saturnin de Pont-Saint-Esprit et de la chapelle Sainte-Agnès de Saint-Paulet-de-Caisson.

Les observations qui suivent résultent de ces travaux.

L'église paroissiale Saint-Saturnin est signalée dans la donation de la future Pont-Saint-Esprit à l'abbaye de Cluny par Géraud d'Uzès en 948. Le musée Paul-Raymond conserve un chapiteau de cette église qui aurait été bâtie sur un temple païen dédié à Cybèle (1).

Elle a été reconstruite à l'époque romane. Peu de vestiges subsistent de cette période: un carreau sculpté en taille de réserve provenant d'une frise et représentant un bœuf accroupi est encastré dans le mur Est de la crypte Saint-Félicien. Les sculptures signalées à la fin du XVIII° siècle ont disparu; c'étaient des animaux fantastiques d'après dom Pinière de Clavin. Au siècle dernier subsistaient encore les arcades des chapelles Nord en plein cintre. Le curé Dalmières les a transformées en 1839. Le capitaine Penchenier indique la présence en 1850 d'« un petit arceau près du chœur à gauche, assez élevé et étroit » et pense qu'il soutenait une coupole (2). Un tel agencement qui suppose un transept haut n'est pas impossible. C'est celui de la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux bâtie à partir des années 1120. Ce parti est employé à l'église de Carsan, près de Pont-Saint-Esprit; il témoigne du rayonnement de cette formule architecturale dans la région. Les mémorialistes du prieuré Saint-Pierre dont le prieur est également seigneur de la ville signalent une lacune dans leur documentation entre 1143 et 1164 (3). Comme la chapelle du monastère clunisien, l'église paroissiale a pu être édifiée pendant cet intervalle.

Quoiqu'il en soit, cet édifice devait être en mauvais état au début du XIV° siècle. Il est possible que sa situation à l'aplomb

(2) Gouron M.: Histoire de la ville du Pont-Saint-Esprit, Nimes, 1934, p. 345-346.

Des copies de ce manuscrit se trouvent à la bibliothèque de Bagnols-sur-Cèze et au musée de Pont-Saint-Esprit.

⁽¹⁾ Seul le chevalier de Vanel en parle dans son Mémoire historique sur la ville du Pont-Saint-Esprit, manuscrit, 1862, Archives du Gard, F 103-5.

⁽³⁾ Lanteaume dom, Mémoire ou histoire de la ville du Saint-Esprit, manuscrit, 1731.

Pinière de Clavin dom, Mémoire historique du prieuré et de la ville de Saint-Saturnin-du-Port à présent du Pont-Saint-Esprit, manuscrit, 1789-1790.



Fig. 1 — Canton oriental de la voûte de la deuxième travée, inscription gravée :

1597 EST . E M . MM . PR GOV

«L'an 1597 Etienne Michel . Mathieu Michel . Pierre Goujon » Sous l'inscription, voussoir en pierre de Malataverne en saillie.



Fig. 2 — Découverte de l'extrados du canton oriental de la voûte de la deuxième travée. Avant d'être noyés dans du mortier, les voussoirs réutilisés sont maintenus par des galets.



Fig. 3 — Coupe de la partie centrale du canton oriental de la voûte de la deuxième travée montrant le tassement et les fissures qu'il a entraînées.



Fig. 4 — Découverte de l'arc doubleau parfaitement appareillé et des voussoirs du canton oriental de la voûte de la deuxième travée. Les maçons ont posé certains blocs à l'envers sans les enduire de mortier. Dans la majorité des cas ceux-ci ne recouvrent le doubleau que de 8 mm.

d'un rocher friable et gorgé d'eau ait entraîné un travail de l'abside comme au prieuré Saint-Pierre dont on sait par un texte laconique que le logis du prieur s'est effondré dans le cours du fleuve au XIII° siècle, « es en rose ».

Le 26 juin 1306 les recteurs de l'Œuvre hospitalière du Saint-Esprit, préoccupés par l'achèvement du pont sur le Rhône, se plaignent auprès du commissaire apostolique de l'attitude du seigneur-prieur. Ce dernier réclame la moitié des offrandes de l'oratoire du Saint-Esprit en tant que seigneur spirituel. Il avance qu'il n'a pas les moyens financiers de remettre à neuf l'église paroissiale qui est en très mauvais état, « nimia est vetustate consumpta ». Les recteurs rétorquent qu'il ne faut pas exagérer, « nec dicta ecclesia consumpta est in totum ». Il suffirait de reconstruire la petite partie qui est vraiment à refaire. Pour les recteurs, les revenus du prieur permettraient de rebâtir entièrement les églises Saint-Pierre et Saint-Saturnin si elles étaient en ruine, ce qui n'est pas le cas (4).

Marcel Gouron dans son Histoire de la ville du Pont-Saint-Esprit signale un début de reconstruction en 1344-1345 (5). Il dût être limité, sinon inexistant. Les anciennes annales locales ne le mentionnent pas. Peu après, le 29 juillet 1363, le prieur se désole de ne même pas avoir les moyens de financer les travaux d'entretien de son monastère. Dans ces conditions il ne dût pas commencer de gros travaux de rénovation à l'église paroissiale (6). Le prieuré est mis en commande en 1385, ce qui prive définitivement le seigneur de gros revenus.

Les libéralités envers cette église à la fin du XIV^e siècle ne concernent pas la reconstruction de l'édifice; il n'en est pas question dans le testament de Raymonde Curatier du 8 juin 1397. Les transformations dont parlent les textes affectent les chapelles et sont dues à des particuliers. Saturnin Thomas reconstruit une chapelle vers 1397, suivi peu après par d'autres

⁽⁴⁾ Bruguier-Roure L: Chronique et cartulaire de l'œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit, publiés en annexe des Mémoires de l'Académie de Nimes, 1889-1894, p. 34 et sq.

⁽⁵⁾ Op. cit., p. 345.(6) Bruguier-Roure L., op. cit., p. 91.

tandis que Pons de Biordon et Aymon Curatier qui teste en 1399 sont enterrés dans la nef entre la chaire et les degrés de l'autel (7).

Comme l'indique le profil des arcs, la nef n'est couverte qu'au XV° siècle après la construction de l'abside pour laquelle Jean Thomas lègue de l'argent en 1449 (8). Les doubleaux reprennent la modénature des moulures des ébrasements des portails de la collégiale du Saint-Esprit et de la cathédrale de Carpentras; les arcs sont très proches de ceux de la salle capitulaire de la cathédrale et de la cinquième chapelle de la collégiale. Tous sont l'œuvre de Blaise Lécuyer, architecte d'Hauteville dans l'Ain établi dans le Comtat Venaissin à partir de 1457 (9).

Les piliers prismatiques à cinq pans qui correspondent chacun à un arc sont fréquents dans l'art du XV° siècle. Autour d'Avignon ils dérivent de l'adoption des plans à facettes pour définir la ligne et forment des profils qui paraissent taillés dans du métal au XIV° siècle, depuis la chartreuse du Val de Bénédiction et l'église Saint-Didier (10). D'amples gorges séparent les plans et les moulures. Au siècle suivant les architectes qui y séjournent longtemps redécouvrent cette définition de l'aspect linéaire du gothique propre à cette région, c'est-à-dire l'abandon du fût de colonne qui forme une ligne au profit de grands plans à facettes sur lesquels joue la lumière pour marquer visuellement les forces en jeu dans la structure portante. D'un siècle à l'autre les piliers prennent une apparence plus sèche, plus systématique tandis que les socles se développent en hauteur.

Ces remarques de style, auxquelles il convient d'ajouter la suppression des chapitaux et les retombées des arcs pénétrant

(7) Archives communales de Pont-Saint-Esprit, GG 34.

(8) Brugier-Roure L., op. cit., p. 101, note 1. Le profil des arcs de l'abside indique une réfection moderne.

(9) Girard A., Les réalisations artistiques de l'Œuvre hospitalière du Pont-Saint-Esprit, thèse pour le doctorat de 3° cycle, Université Paul-Valéry, Montpellier, 1977, tome I, p. 334-338.

(10) Girard A.: « Implantation cartusienne et architecture gothique autour d'Avignon aux XIII° et XIV° siècles, Actes du VI° colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes (Grenoble, 1984), à paraître.

directement dans les supports, permettent de situer la construction de la nef vers 1475-1484 et de l'attribuer à Blaise Lécuyer, auteur selon nous du portail qui ferme cette nef à l'Ouest et qui peut être daté entre 1484 et 1491 (11).

La nouvelle église est bénie le 28 décembre 1535 par Louis Chambon, évêque de Taraconèse.

Les guerres de religion endommagent l'édifice (12). Dès 1594 on répare la voûte de la chapelle Notre-Dame; l'année suivante le maçon Jean Goujon surnommé Garigou refait la couverture de l'église (13). C'est alors vraisemblablement qu'on s'aperçoit de la gravité de la situation. Il faut se résigner à reprendre les vôutes. En 1597, avant Pâques, le maçon Mathieu Michel reçoit 1 livre 10 sous « pour avoir mis la première pierre pour reconstruire l'église Saint-Saturnin ». Avec son frère Etienne et Pierre Goujon il est chargé de gros travaux dont nous possédons les paiements; par contre le prix-fait auquel ils se réfèrent n'existe plus. En 1597 ils touchent 300 livres puis 500 livres « en déduction du prix qu'ils ont faict avec ladite ville pour rebastir et couvrir l'eglise paroissiale » (14).

Si Jean Goujon est toujours cité le premier dans le livre de compte, c'est qu'il est d'origine locale; les Michel sont des « étrangers ». La construction de la voûte à liernes et tiercerons de la collégiale du Saint-Esprit par Mathieu Michel montre qu'il a une bonne pratique de la construction; mais sa connaissance s'applique davantage aux innovations architecturales de son temps. La voûte de la collégiale est en effet une coupole aplatie dont le remplissage est agencé de façon indépendante en vingt-

⁽¹¹⁾ Girard A., Les réalisations..., I, p. 345-348.

« La représentation de la cour céleste dans les portails de Blaise Lécuyer, Actes de la table ronde sur le peuple des saints, croyance et dévotion en Provence et Comtat Venaissin », Mémoires de l'Académie de Vaucluse, à paraître.

⁽¹²⁾ Gouron M., op. cit., p. 346.
Boisson M.-A., Notes et documents pour servir à une histoire du Pont-Saint-Esprit, Pont-Saint-Esprit, 1888, p. 31.

⁽¹³⁾ Archives du Gard, II, E 46-255, fo 169. Archives de Pont-Saint-Esprit, BB 3, 42.

⁽¹⁴⁾ Archives de Pont-Saint-Esprit, CC 49, volume non paginé. Les maçons ne perçoivent pas tout le prix prévu car ils intentent un procès aux consuls pour défaut de paiement, ibidem, BB 3, 48.

quatre cantons au moyen de longues pierres étroites, de même épaisseur. Les nervures cachent les pénétrations entre les voûtains. Elles ne sont plus une structure; leur rôle est essentiellement décoratif. Ainsi ont-elles toutes le même profil et la même section (15). Il y a une grande différence entre cet emploi de surfaces réglées et de pénétrations appareillées et la technique gothique. De par ses origines, Michel pouvait être au courant de « l'architecture à la française » sans pour autant maîtriser la technique gothique.

Les charpentiers Aymard Rouvier, Jean Artaud et Jean Gratte fournissent des bois et des planches d'échafaudages.

Le badigeon épais de plusieurs couches qui recouvre les voûtes rend aujourd'hui difficile la localisation précise de l'étendue de ces travaux. On dût changer au moins deux clefs de voûte car les frères Jean et Michel Bérard tailleurs de pierre reçoivent 12 livres 15 sous « pour avoir faict des armoiries de ladite ville pour mettre aux clefs de l'église ». La première travée est concernée par des travaux postérieurs. Pierre Goujon et les frères Michel refont en 1603 un « formeret » de la croisée joignant le chœur. Etienne Michel se tue sur ce chantier et Pierre Goujon sort « égaré » de l'accident (16). Les réparations de 1597 touchent principalement la voûte de la deuxième travée de la nef, celle qui a donné des signes de rupture en 1982 et que nous avons réparée. Les maçons ont d'ailleurs signé leur ouvrage par une inscription sur un voussoir. Après le millésime, ils ont gravé leurs initiales (17).

Après avoir étayé depuis le sol l'ensemble du canton oriental de cette travée et les nervures qui le bordent, nous avons effectué sept sondages à partir du toit en terrasse pour délimiter les parties touchées par la réparation de 1597 et chercher l'origine du mal. A l'aplomb des demi-branches des croisées reposant sur les piles Nord-Ouest et Sud-Ouest nous avons trouvé une barre de reprise dans le remplissage. La charge ini-

⁽¹⁵⁾ Girard A., Les réalisations..., I, p. 275-279. (16) Archives de Pont-Saint-Esprit, BB 7, fo 26-27.

⁽¹⁷⁾ C'est du moins l'interprétation que nous donnons de cette inscription. Voir illustration 1.

tiale a été cassée au pic et enlevée au-dessus des cantons Nord, Est et Sud. On a découvert les trois voûtains pour en reprendre la construction. Le dégagement minutieux que nous avons pu entreprendre grâce à la compréhension des services municipaux et de l'entrepreneur de maçonnerie permet de reconstituer les travaux menés en 1597.

Les arcs formerets, le doubleau et les demi-croisées Nord-Est et Sud-Est en bon état ont dû jouer le rôle de guide et de support pour la construction des nouveaux voûtains. Les architectes ne se sont pas servis des arcs « comme de cintre sur lesquels ils viennent bander les triangles de remplissage » comme le pensait Viollet-le-Duc (18). En réalité les arcs n'ont pas pu avoir cet usage car les nervures restent fragiles tant qu'elles ne se trouvent pas bloquées par les voûtains. Un faible effort latétal aurait entraîné leur démolition. L'ogive apparaît donc comme un substitut de la pénétration à la rencontre de deux voûtains (19).

Pour coffrer les compartiments, les maçons de 1597 ont jeté un plancher courbe d'une nervure à l'autre que des étais devaient soulager. Les pierres du canton ne reposent pas directement sur les arcs. Au décoffrage l'espace laissé libre par les planches a été comblé par des morceaux de fer, de petits galets du Rhône et de la chaux dressée au droit des têtes des claveaux.

Les planches posées sur les arcs donnaient sa forme au canton; sur elles, les rangs de voussoirs ont été posés, en ligne horizontale du doubleau vers les demi-branches. La largeur varie selon les rangs mais elle est constante dans chaque rangée.

Pierre Goujon, Etienne et Mathieu Michel ont réutilisé les éléments de la voûte du XV° siècle qu'ils ont démolie. De nombreuses pierres portaient des traces de peinture rouge placées du côté de la charge, c'est-à-dire que le sens intrados-extrados

⁽¹⁸⁾ Viollet-le-Duc E., Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, Paris, 1854-1868, I, p. 187.

⁽¹⁹⁾ Abraham P., Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval, Paris, 1934. Bechmann E., « L'architecture gothique, une expression des conditions du milieu », Pour la science, 1978, p. 94-106.

a été parfois inversé dans la nouvelle construction. Ce réemploi explique l'absence de paiement de pierres pour le chantier. On s'est servi de ce qu'on a trouvé sur place; on a travaillé à l'économie. Les maçons ont replacé les anciens voussoirs sans toujours prendre le soin de les retailler. Il leur importe seulement qu'ils soient jointifs au niveau de l'intrados. A l'opposé des galets les tiennent écartés. Les interstices ont été ensuite remplis de mortier blanc très résistant. Un blocage réel de la voûte est dès lors impossible.

Ainsi est-il prouvé que les voussoirs n'ont pas été calculés d'avance. L'arc que forme le canton n'est pas divisé en fractions égales. La construction de cette voûte fait place à un certain empirisme qui est fréquent dans l'architecture gothique. Cette approximation peut devenir une faiblesse. Il n'est pas aussi rare qu'on le pense qu'une voûte s'effondre sitôt achevée (20).

Les architectes médiévaux savent tracer une nervure clavée au compas comme tout arc. Villard de Honnecourt nous donne le tour de main pour tailler à l'avance en série tous les claveaux d'un arc (21). Mais la difficulté surgit lorsqu'il faut relier les différents arcs par une même voûte. Il faut gauchir cette dernière selon plusieurs segments de cercles qui se pénètrent. Pour donner sa forme réelle et complète à chaque élément, il aurait fallu la dessiner sur le papier, c'est-à-dire maîtriser la perspective, la « perspectiva artificialis » dont parle Sébastien Serlio. Seul un dessin en effet aurait montré la nécessité de partager l'arc générateur en fractions égales (22).

Sans doute a-t-on pensé que sont suffisants un lit de mortier blanc compact et au-dessus une charge de ciment gris-blanc très résistant avec nodules de chaux grasse molle liant de très nombreux galets de fort volume.

Les maçons ont compté sans deux inconvénients. Soit que le coffrage n'ait pas été assez résistant, soit lors du décoffrage,

(22) Pérouse de Montclos J.-M., L'architecture à la française, Paris, 1982, p. 182-184.

⁽²⁰⁾ Colombier P. du, Les chantiers des cathédrales, Paris, 1973, p. 94-95.
(21) Kimpel D., «L'apparition des éléments de série dans les grands ouvrages», Histoire et archéologie, n° 47, nov. 1980, p. 40-59.

un tassement s'est produit. Il a entraîné des fissures dans les voussoirs; sous la pression, des pierres se sont fendues. La partie centrale du canton oriental est déprimée. De portante, elle est devenue portée. Avant sa prise, la charge n'a fait qu'accentuer le vice de construction par son poids.

C'est peut-être pour cette raison que les maçons se sont méfiés d'un poids trop lourd au niveau du tas de charge des piliers Nord-Est et Sud-Est. Ils ont préféré ne pas combler et lier l'extrados des cantons au-dessus des naissances des voûtains et près des arcs formerets. Les rangs de voussoirs sont d'une facture soignée; sans être égaux, ils sont plus réguliers; leurs lits sont parfaitement clavés quoique de hauteur variable. C'était ici relativement facile à obtenir car près de l'arc formeret, l'arc en tiers point peut être partagé aisément en fractions égales, comme n'importe quel arc.

L'extrados de ces zones n'a donc pas reçu de maçonnerie. A 1,20 m au-dessus du tas de charge, une voûte d'axe Nord-Sud a été jetée sur un coffrage perdu qui s'appuie sur le remplissage du doubleau dont une rangée de pierres forme saillie à cet effet; à l'opposé, il vient contenir le canton aux deux tiers de son développement. Il sert d'arc-boutant. Un remplissage de 0,90 m couvre au-dessus l'ensemble des cantons (23).

L'eau constitue le second inconvénient. Le toit en terrasse couvert de bards en calcaire a laissé passer l'eau de pluie. De nombreuses traces d'infiltration étaient visibles avant le triste badigeon qui recouvre uniformément l'édifice aujourd'hui.

Le gel a été néfaste à ces voûtes d'autant plus mouillées que l'eau a suivi les fissures dues au tassement. De surcroît les maçons ont réutilisé une pierre particulièrement gélive, la pierre de Malataverne qui se délite par plaque. La pierre qui s'est désolidarisée de la voûte en 1971 et dix ans après provenait de cette

⁽²³⁾ Nous avons trouvé en place deux planches du coffrage Sud. Pendant les travaux de 1597 une souris avait établi son nid fait de fragments de tissus et de bois sur deux voussoirs du canton Nord. Elle a été emprisonnée lors de la réalisation de la voûte. On a retrouvé son squelette dans le nid avec une coque de noix.

carrière. Les quatre autres qui avaient semblablement bougé au cours des siècles étaient aussi des pierres de Malataverne. Le mauvais état de la voûte médiévale en 1597 a peut-être été causé par l'utilisation de cette pierre qu'a employé Blaise Lécuyer sur le chantier de la collégiale du Saint-Esprit en remplacement de la pierre de Pernes (24).

On ne sait pas calculer, on l'a vu, les voussoirs des surfaces gauches que sont les cantons. C'est pourquoi au décoffrage il faut ajuster la forme du voussoir à celle de la voûte par un ravalement par grattage. C'est une pratique très fréquente, encore attestée par F. Blondel (25). La voûte de l'église Saint-Saturnin porte des traces de layage qui filent d'une pierre à l'autre mais qui jamais ne se développent sur les éléments audessus des arcs (26).

Pour reconstruire en 1597 les trois quarts de la voûte de la deuxième travée de nef de l'église Saint-Saturnin, Pierre Goujon, Etienne et Mathieu Michel ont travaillé sans beaucoup de connaissances théoriques. Ils semblent même avoir agi avec désinvolture. La ville demande plusieurs expertises de leurs travaux et diffère la fin des paiements. En fait ils ressemblent à la plupart des lapicides gothiques. Comment dans ces conditions situer la limite entre un bon et un mauvais maçon? Qu'une voûte tienne, tels paraissent le but et le critère.

Les maçons sont capables de tailler les voussoirs d'un canton lorsque celui-ci prend la forme d'un arc, tout comme l'arc ogif diagonal. Par contre peu d'entr'eux savent parfaitement couvrir des surfaces gauches, c'est-à-dire qui ne sont pas développables sur un plan.

⁽²⁴⁾ Girard A., Les réalisations..., I, p. 333.
Carrière de Malataverne, Le Garn, commune du canton de Pont-Saint-Esprit.

⁽²⁵⁾ Pérouse de Montclos J.-M., op. cit., p. 88.
(26) Lors des travaux de 1982 nous avons entièrement démonté la partie centrale du voûtain oriental et changé tous les éléments par des pierres de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Chaque bloc est relié par des goujons à une armature noyée dans un ciment léger. Par sécurité les cantons latéraux ont reçu une semblable armature. La courbure définitive du platelage sur lequel on a posé les voussoirs a été obtenue au plâtre. Nous avons pratiqué un ravalement de l'intrados par grattage.

Ce sont les architectes de l'époque moderne comme Philibert Delorme qui allieront perspective et stéréotomie. La stéréotomie est à la pierre ce qu'est la perspective à la peinture. Ils donnent ainsi une nouvelle dimension à la pensée de l'architecte de la cathédrale de Milan, Mignot qui proclamait vers 1400 que le métier sans la connaissance théorique n'est rien. « Ars sine scientia nihil est ».

LA CAPTIVITE DES GENERAUX FRANÇAIS A KÖNIGSTEIN (1940=1945)

par Jean-Charles LHEUREUX

Membre résidant.

Pourquoi avoir choisi ce sujet, moi qui ne suis pas historien de formation et qui n'ai jamais eu la moindre étoile sur les manches? Tout simplement parce que la lecture d'un roman de Max Gallo (où la forteresse de Königstein est évoquée) m'a rappelé de vieux souvenirs. Les hasards de la captivité m'ont valu, en effet, d'être, moi aussi, interné dans ce nid d'aigle. Pas longtemps certes! Très exactement 25 jours, du 12 juin au 6 juillet 1943. Période pendant laquelle j'attendais en ces lieux, la confirmation du jugement du Tribunal militaire de Dresde, jugement qui m'envoyait pour 39 mois dans une autre forteresse, plus sinistre encore, celle de Graudenz, dans le Nord de la Pologne.

Vingt-cinq jours: celà suffit pour avoir une certaine idée des êtres, sinon des gens. Mais, les conditions dans lesquelles j'étais alors pensionnaire de l'Oflag IVB (désignation officielle de Königstein) ne m'avait pas permis d'apprendre beaucoup des secrets de ce que nous appelions, avec un peu d'impertinence, « la cage aux généraux ».

Ceci m'a incité à rassembler des informations sur ce camp et des témoignages des prisonniers survivants à ce jour. Je ne parle évidemment pas des généraux (le plus jeune d'entre eux aurait 104 ans) mais des aumôniers catholique et protestant de la forteresse et de quelques ordonnances. Jetons donc un regard sur ce dossier mal connu de la dernière Guerre mondiale, celui de la vie des généraux prisonniers en Allemagne de 1940 à 1945.

LA FORTERESSE

Le château de Königstein, construit sur l'Elbe, à 25 km à l'est de Dresde, dans une région très pittoresque appelée « La Suisse saxonne », en raison de son relief, provoque le respect.

Par son cadre naturel d'abord. C'est un piton rocheux, dressé au bord de l'Elbe, et dont le sommet culmine à 240 mètres au-dessus du niveau du fleuve, avec des à-pics vertigineux jaillissant d'une colline très boisée.

Par son aspect ensuite. Il faut préciser que cette place forte fut conçue au XIII° siècle par le roi Venceslas de Bohème qui fit édifier « Auf dem stein des königs » (sur la pierre du roi) un bastion, lequel, au fil des siècles, devait recevoir des aménagements successifs destinés à le rendre imprenable.

C'est en 1589 que cet ensemble d'ouvrages disparates prit l'importance qu'il présente encore actuellement.

Quelques chiffres pour apprécier ses dimensions: le plateau fortifié a une superficie de près de 10 hectares. Sa longueur maxima est de 550 mètres; sa plus grande largeur de 310 mètres. Quant au mur extérieur (en blocs de grés) de la forteresse, il forme un chemin de ronde de 1,700 km de développement.

Ce vaste domaine militaire constitue un ensemble vraiment curieux d'une vingtaine de bâtiments divers sans unité architecturale, de corps de garde, de tours de guet, de casemates sur trois niveaux, d'un arsenal, de massifs ouvrages fortifiés, d'une caserne de 113 mètres de longueur, datant de 1589, ce qui lui vaut le qualificatif mérité de « plus vieille caserne d'Allemagne », de galeries tortueuses, d'escaliers et de plates-formes taillés dans le roc, d'une chapelle du XIII° réaménagée au XVII° et même d'oubliettes.

Il y a aussi un puits, creusé au XVI° siècle, qui atteint 152 mètres de profondeur et d'un diamètre exceptionnel de 3,50 m, lequel puits fournit une eau très pure aux occupants.

Ce village fortifié bénéficia jusqu'en 1945, des privilèges d'une place militaire autonome, avec droit de marché, juridiction et état-civil. Cette autonomie explique, par exemple, des faits singuliers. Tel, au XVII° siècle, le creusement d'une cave immense en pleine roche, où furent construits (en 1725) trois fûts à vin géants dont le plus grand pouvait contenir, paraît-il, 250 mètres cubes. Actuellement seuls subsistent les cercles de fer qui maintenaient les douelles et dont chacun pèse quelques 350 kilos...

Détail d'architecture moins attrayant : l'unique voie d'accès. C'est un tunnel d'une centaine de mètres, coupé par trois ponts-levis et défendu par plusieurs machicoulis et barbacanes. Une herse en madriers de chêne hérissés de pointes de fer, fut ajoutée en 1792, aux portes escamotables dans le sol, pour interdire le passage en cas d'alerte

Si raide est la pente de ce tunnel suintant d'humidité et parcouru par un courant d'air glacé, que les voitures à chevaux ne pouvaient la gravir que tirées par un treuil. Lequel, jusqu'en 1912, était actionné par des soldats punis.

Lorsqu'on débouche de ce boyau, on est ébloui par une vue admirable offerte sur la vallée de l'Elbe jusqu'au delà de Dresde. Et l'on s'étonne de la présence sur ce plateau d'un véritable parc boisé, dominé, du moins jusqu'en 1973, par un chêne gigantesque, vieux de 350 ans, appelé « le chêne de la foudre » en raison des nombreuses fois où il fut brûlé par le feu du ciel.

Du sommet on distingue parfaitement l'échelonnement des trois enceintes concentriques dont certaines murailles ont 60 mètres de haut c'est-à-dire 12 de plus que le Pont-du-Gard. On comprend alors facilement que s'évader de ce nid d'aigle ait été aussi difficile que d'y pénétrer.

Bien vite les possesseurs de la citadelle s'avisèrent donc qu'elle constituait un remarquable lieu de détention.

C'est ainsi que la forteresse a vu dans ses murs des détenus civils et militaires. Parmi eux, en 1849, Bakounine, le célèbre anarchiste, des membres du gouvernement provisoire de Saxe après le soulèvement de mai 1849 à Dresde. Et aussi August Bebel dirigeant ouvrier allemand en 1874, le caricaturiste irré-

vérencieux Theodor Heine, fondateur du Simplizissimus, le « Canard enchaîné » allemand, incarcéré en 1899 pour crime de lése-majesté.

Sous Guillaume II, la forteresse fut réservée aux officiers punis. Par la suite, Fritz Eckert un des fondateurs du Parti Communiste allemand y fut interné en 1919 en compagnie de 49 de ses camarades de lutte politique.

Après quoi on fit de la place forte un lieu de convalescence pour les officiers blessés. Indeniablement, l'air y est très salubre...

Enfin, en 1940, le « Lazarett » fut transformé en lieu d'internement pour les généraux alliés. C'est ainsi que, sur les 140 généraux (dont 102 Français) surpris par l'avance foudroyante de la Wehrmacht, 120 devaient y être initialement enfermés, une vingtaine d'autres étant répartis dans d'autres Oflags.

C'est, en bordure du « parc », dans des casemates, qu'au début, étaient logés quelques généraux et les ordonnances. Ces derniers, dans huit chambrées desservies par un couloir obscur.

Plus bas, des galeries en sous-sol où des prisonniers de guerre condamnés à de fortes peines de prison pour indisciplines diverses attendaient leur départ, en petit convoi, pour la Pologne. Ces caves, j'en porte témoignage, étaient sombres, surpeuplées et très fraîches, même en été. Enfin, plus profond encore, étaient enfermés une partie des trésors des Musées de Dresde, des centaines de tableaux alignés et empilés au long de galeries taillées dans le roc. Sage précaution puisque le bombardement allié de février 1945 détruisit la majeure partie des musées de la capitale de la Saxe

Les généraux avaient le droit de se promener sur le chemin de ronde longeant le sommet des remparts. Les détenus avaient pris l'habitude d'y échanger, les jours de beau temps, les nouvelles que la censure laissait passer dans les lettres familiales. On y commentait également, quelquefois non sans passion, les informations de la radio allemande et des journaux autorisés. Une troisième enceinte, interdite, entourait un petit bois à tra vers lequel une route à forte pente reliait la forteresse à la vallée.

Au pied de la colline: le petit bourg de Königstein (4.000 habitants) que les généraux connaissaient bien. Jusqu'en avril 1942, en effet, permission leur était accordée de « sortir en ville » entre 14 et 17 h. Pour avoir droit à ces sorties sans gardien, les captifs devaient prendre l'engagement solennel de ne pas s'évader. Ils recevaient alors, en guise de laisser-passer, une symbolique « carte d'honneur » délivrée par le commandement allemand.

Munis de « Lagergeld » (argent de camp), monnaie spéciale créée à l'usage des Prisonniers de guerre, ils pouvaient acheter quelques menus objets dans des boutiques déterminées ou aller boire de la bière ou de l'Apfelsaft dans une auberge.

Les généraux à 5 étoiles bénéficièrent, eux, à diverses reprises d'une faveur encore plus exceptionnelle, sous la forme de promenades en voiture, à l'invitation du chef de camp allemand.

En mars 1942, le dit général convia même un groupe de ses captifs à une réception à Dresde. Ils purent y assister à une messe célébrée à la mémoire de leurs camarades décédés, dans l'église commémorative de Napoléon I^{er}. Un repas de choix leur fut ensuite servi à « l'Italienischer Hof », restaurant réputé alors. Cet événement ne devait pas se reproduire. Un mois plus tard, en effet, c'était l'évasion de Giraud.

Un détail à peu près méconnu car il ne reçut aucune publicité: les membres des familles de plusieurs internés (comment furent-ils choisis? Mystère!) eurent, début 1942, la permission de venir en Saxe leur rendre visite. Trois ou quatre détenus étaient libérés chaque mois, en 1940 et 1941, pour raison de santé. Si bien que, normalement, à ce rythme, la forteresse aurait dû être entièrement évacuée avant la fin des hostilités. Or, en 1942, l'événement que constitua l'évasion de Giraud modifia sensiblement le cours des choses. C'est ainsi, qu'au début de l'été 1943, lors de mon bref séjour, l'effectif étoilé était encore de 75 officiers généraux servis par autant de prisonniers du rang faisant office d'ordonnances. Les brigadiers n'avaient droit qu'à un ordonnance pour deux, alors qu'à partir de trois étoiles, les généraux bénéficiaient chacun d'un.

La garnison allemande comptait quelques 300 hommes, commandés, dans les premiers temps par le lieutenant-général Genthe, un chef décrit comme « humain, courtois et intelligent ». Dans ses Mémoires, le général Juin ajoutera cette opinion personnelle : « ... un homme confiant, trop même ! et loyal, j'imagine... ».

L'effectif de la garnison permettait de maintenir en permanence 20 sentinelles fixes sur les remparts. Une patrouille parcourait, en principe, tous les quarts d'heure, ce lieu stratégique.

LA VIE DES GENERAUX

Comment vivait-on à Königstein ?... Tout est relatif, tout est subjectif. Par rapport au régime des kommandos de travail celui de la forteresse était proche d'une « planque ». Pour ma part, ayant apprécié le cadre et « l'atmosphère », j'estime que ce devait être... confortablement inconfortable.

Dans ce microcosme hors du commun, où les casemates portaient des noms d'empereurs ou de grands chefs de guerre, la vie s'écoulait avec une monotonie déprimante. L'âge des prisonniers n'arrangeait rien! La journée était encadrée par deux appels effectués dans les chambres, le premier à 8 h du matin, le second à 20 h.

Entre temps que faisaient les généraux ? Pas grand-chose ? Ils cherchaient à tuer le temps sans réussir, le plus souvent, à échapper à l'ennui.

Certains développèrent des névroses ou des dépressions. Il y avait, bien entendu, aussi, les petites ou grandes infirmités de l'âge. Si bien que le médecin militaire français affecté à cette maison de retraite bien particulière, avait plus de soucis que de loisirs. Il lui incombait, en effet, de soigner à la fois les corps et les psychismes.

Cette fonction délicate fut d'abord occupée par le capitaine Parent qui, en 1946, devait être nommé, avec quelques galons de plus, médecin-chef à l'Ecole Polytechnique. Il y eut également le docteur Le Thou et le médecin capitaine Gabrielle. Leur successeur fut le docteur Agnel, chamoniard célèbre pour ses talents

d'alpiniste et dont la fille Marysette fut une championne de ski réputée. Les uns et les autres ont été très estimés par les détenus de tous grades, pour leurs compétences, leur dévouement et leur disponibilité. L'infirmerie était sous la responsabilité d'un médecin allemand. Le dentiste était également allemand mais les huit infirmiers étaient français.

En dehors des visites au « toubib », les occupations privilégiées étaient la lecture (700 volumes au fichier de la bibliothèque où Clausewitz voisinait avec Agatha Christie). Et la correspondance laquelle, en principe était contingentée à 4 lettres et 4 cartes par mois. En principe...

Les généraux épris de mathématiques s'employaient à résoudre des problèmes difficiles; d'autres nostalgiques de l'Ecole de Guerre, jouaient au Kriegsspiel en refaisant les batailles de la Campagne de France... Un certain nombre écrivaient leurs Mémoires. Il y avait également pas mal de cruciverbistes passionnés et quelques romanciers, historiens et poètes poursuivant leur œuvre dans la sérénité de leur Tour d'ivoire. Régulièrement étaient présentées des conférences. Il nous a été cité, entre autres, une série d'exposés sur Pétain et l'Etat Français faite par le Général Buisson, un chasseur alpin de 14-18, attaché militaire au Ministère de la Guerre.

Des tournois de bridge et d'échecs étaient récompensés par des prix en nature. Enfin quelques prisonniers se consacraient, paraît-il, à la graphologie. Côté sports : l'hébertisme, la marche sur les remparts, la pétanque et le ping-pong.

Une certaine « vie mondaine » se manifestait. On se recevait de chambre à chambre pour prendre le thé en parlant géopolitique. Pourtant il faut bien constater que les repas ne donnaient lieu qu'à une convivialité très relative, et que dans leur majorité, les généraux se mettaient à table, solitaires dans leur cellule. Un chiffre éloquent : pour une collectivité de 75 généraux, en 1943, n'existaient qu'une « popote » de 4, une de 3 dont l'aumônier catholique et cinq de 2. C'est bien peu.

L'ordinaire était sans raffinement mais abondant, surtout pour des appétits de vieux messieurs. Il était agrémenté par les victuailles extraites des colis familiaux (en principe : un par

semaine) et les envois, considérables, de la Croix Rouge. Théoriquement, les généraux prisonniers avaient droit à huit fois plus de rations que les hommes du rang... Ceci signifie que les détenus disposaient en quantité appréciable de denrées rationnées dans le Reich en guerre. Ce qui impliquait fatalement qu'un certain « consensus » (je n'ai pas trouvé d'autre mot car le latin ici encore brave l'honnêteté) s'établissait entre les pensionnaires de Königstein et leurs geôliers. Et ce qui expliquait peut-être pourquoi, en particulier, la compagnie de garde était changée tous les trimestres. Il importait que des rapports trop étroits ne s'établissent pas entre prisonniers de haut rang et gardiens. On ne pouvait cependant empêcher que le « Système D » ne fonctionne à Königstein comme dans tous les camps et kommandos de P.G. plus modestes. Par exemple les ampoules règlementaires de l'éclairage des cellules avaient toutes été remplacées par des ampoules mieux adaptées à la lecture. Quoi qu'il en fut, la correction était la base des relations habituelles entre les gardiens et les gardés, les premiers ayant l'ordre impératif de se découvrir après avoir salué en entrant dans les chambres.

QUELQUES PERSONNALITES

Respectée et convenablement nourrie, la mini-société militaire était également internationale. Puisque, en compagnie de nos compatriotes se trouvaient également cinq Hollandais (2 catholiques, 3 protestants) parmi lesquels le généralissime Winkelsmann, leurs ordonnances étant neerlandais. Auxquels vinrent s'ajouter un général italien commandant à Stalingrad de l'armée transalpine et que les Allemands avaient arrêté, le malheureux! parce que ses troupes s'étaient débandées devant les assauts soviétiques. Il y eut également, à partir d'avril 1941, cinq généraux grecs dont le célèbre Alexandros Papagos, ministre de la Guerre, futur maréchal, et qui souffraient paraît-il, du froid, parce qu'emmenés en Saxe sans autre vêtement que leur uniforme estival de léger alpaga. La Croix-rouge subvint à ce défaut d'équipement. A ce propos, il faut évoquer pour mémoire, l'arrivée dans l'été 1942 d'un général britannique soi-disant fait

prisonnier à Tobrouk. Il s'agissait, en fait, d'un infortuné espion (ce qu'on appelle une « taupe ») facilement démasqué parce qu'il avait commis la maladresse de se présenter à ses nouveaux compagnons en capote de gros drap alors qu'il était censé venir de la fournaise du désert lybien.

Il y avait enfin un personnage hors du commun; le généralissime norvégien Rugge (dont l'ordonnance était français)

ainsi qu'une dizaine d'officiers généraux polonais.

Au sein de la communauté française se trouvaient trois généraux d'Armée dont le doyen d'âge était Condé (2° Armée). Malgré sa faible santé ce vieux chef eut la responsabilité du camp jusqu'en avril 1942. Les autres « cinq étoiles » étaient Giraud et Bourret (ce dernier, ancien commandant de la V' Armée, attaché militaire de Daladier, devait succéder à Condé comme Chef de camp) dont l'autorité et le doigté furent unanimement reconnus.

D'autres noms n'ont pas entièrement sombré dans les brumes de l'oubli : Mesny, très populaire également, Juin, Mast, Prioux, Flavigny, Altmayer, De Boisse, Buisson (qui jouait à la pétanque avec les ordonnances) et les vice-amiraux Le Bigot et Penfentenyo.

Deux noms prononcés à l'instant, méritent que soit ouverte une parenthèse.

Alphonse Juin

Juin d'abord, avec un retour en arrière. En décembre 1939, Alphonse Juin (promu brigadier en 1938) s'était vu doté d'un très brillant commandement : celui de la 15° Division motorisée (à 51 ans) une des rares D.M. de l'armée française. En mai 1940, il monte sur Namur, arrête les Panzers allemands dans la trouée de Gembloux, se replie sur ordre à Valenciennes dont il défend avec efficacité le saillant pendant huit jours au milieu de la débacle générale, couvre encore pendant 3 jours la retraite de Dunkerque et finit, encerclé, dans les faubourgs de Lille, son dernier obus tiré. Refusant de négocier, il est fait prisonnier les armes à la main. Fait execptionnel, les Allemands accordent les

honneurs militaires à la 15° D.M. Juin est transféré à Königstein où, accablé par l'inactivité, il « tourne en rond » pendant un an.

Voici une anecdote révélatrice du climat qui régnait dans la forteresse. Un jour, Giraud entraîne Juin vers un créneau du chemin de ronde, et lui montrant le mur à pic, vertigineux sur le précipice, lui déclare :

- « C'est par là que je partirai!

- Ah oui? fait Juin un peu interloqué. Et la sentinelle?
- Je l'assommerai! riposte superbement Giraud du fond de sa moustache.
 - Et les soixante hommes du poste de garde?
 - Je les ferai assommer par 60 généraux!»

Juin contempla un temps les 60 généraux tueurs qui faisaient, à pas menus, leur petite promenade au soleil, puis, montrant à Giraud son bras invalide déclare:

- « Moi, mon général, je ne fais pas de cinéma! »

Effectivement, lorsque Giraud s'évadera par le précipice comme il l'avait dit, mais sans assommer de sentinelle, il y avait déjà 10 mois que Juin était parti, mais lui par la porte, libéré en même temps que les généraux Laure et Bridoux. Vichy et Weygand l'avaient réclamé à cor et à cri pour en faire leur homme de confiance en Afrique du Nord.

Les Allemands avaient renaclé. Benoist-Méchin s'était porté garant pour le bouillant captif (promu général de division en février 1941). Mais il fallut la conclusion des accords Darlan-Valrimont de mai 1941 pour que Juin figure parmi la « monnaie d'échange » concédée par Berlin en compensation de la Syrie et de Bizerte.

Le 15 juin 1941, Alphonse Juin est donc libre. Par la suite, les Allemands affirmèrent que les 961 officiers libérés à cette occasion avaient signé un engagement sur l'honneur de ne jamais reprendre les armes contre le Reich. En 1943, le Docteur Goebbels criera même au parjure. Mais, bien avant, l'histoire courra l'Afrique du Nord et une délégation d'officiers marocains, pensant à la revanche, entreprendront la démarche, pour le moins inhabituelle, de venir demander au général, si ces bruits étaient exacts...

— « C'est de la connerie, votre histoire! répondit crûment Juin. Vous savez bien que nous n'avons qu'un ennemi et que c'est l'Allemand! »

Il faut bien convenir que cette réponse vigoureuse était également quelque peu évasive.

En fait, bien que l'entourage de Juin ait prétendu que le général avait été libéré à la suite du repêchage dans la Manche d'aviateurs allemands par des pêcheurs bretons, il n'est pas douteux (tous les documents le prouvent) que les Allemands avaient relâché Juin pour assurer la défense de l'Afrique du Nord contre les Alliés...

Le général laisse tout croire et n'en pense pas moins, son seul but étant de retourner en Afrique. C'est pourquoi il refuse catégoriquement l'offre de Vichy de reprendre le portefeuille de ministre de la Guerre laissé libre par la mort de Huntzinger.

Bientôt il succédait à Weygand comme commandant en chef en AFN. On connaît la suite de la prestigieuse carrière du futur maréchal de France et académicien français. Mais ceci est une autre histoire...

Après Juin, autre brève parenthèse à propos du vice-amiral de Penfentenyo. Libéré avec les marins le 21 juin 1941, celui-ci fut arrêté fin novembre 1942 en Touraine où il avait organisé des foyers de résistance étudiante. Ramené en Allemagne, il fut interné à Torgau, près de Leipzig, où il resta en cellule jusqu'en février 1945, époque à laquelle, devant l'avance russe, il fut transféré à nouveau à Königstein.

PATIENCE ET IMPATIENCE

Les captifs composent avec le temps qui passe... et avec leurs co-détenus, selon leur tempérament et leur socialibité propres.

Ce n'était un secret pour personne (les aumôniers et les ordonnances y trouvaient problème) que des clans s'étaient formés au hasard des carrières, des idéologies, des castes et des caractères.

Si les généraux de brigade, qui assuraient l'éxécution des tâches communes (bibliothèque, conférences, concerts, distribution des colis) étaient assez « sociaux », quelques 3 ou 4 étoiles se montraient quelque peu introvertis. Et souvent, l'égocentrisme prenait les couleurs de la hargne, de la jalousie, voire de la plus médiocre mesquinerie. Pour des motifs plus ou moins futiles certains pensionnaires de la forteresse ne se sont pas parlé durant des semaines et communiquaient, en cas de nécessité, par notes écrites...

Heureusement l'autorité et la sagesse des personnalités de grand rayonnement que nous avons citées apaisaient les remous chaque fois que des incidents venaient perturber la cohabitation.

A ce propos, signalons que l'un des détenus parmi les plus respectés de Königstein, aussi bien par ses geôliers que par les autres captifs, semble avoir été le généralissime norvégien Rugge, compagnon d'armes de Bethouard à Narvik. Une anecdote témoigne de son esprit de résistance. Un jour, prié de faire un exposé sur son pays natal, Rugge, comme il en avait l'obligation, soumet son texte au censeur allemand et s'entend répondre que la dernière phrase doit être supprimée. Cette phrase litigieuse était : « J'aime mon pays passionnément mais je suis dans la situation d'un homme dont la fiancée a été violée par des Barbares! ».

- « Impossible! répond le général norvégien, c'est précisément pour cette déclaration que j'ai écrit ma conférence!
- Dans ce cas, rétorque le censeur, il vous est interdit de la prononcer!
- Je m'en doutais! réplique Rugge. Aussi ai-je pris la précaution de la donner à lire déjà aux autres captifs »...

LA PRATIQUE RELIGIEUSE

Dans le complexe carcéral, la pratique religieuse revêtait une importance considérable. Réconforts moraux, sources d'espoir et, à la limite, dérivatifs, la prière et la méditation faisaient partie de l'existence d'une grande partie des détenus. A l'exception cependant d'un groupe de francs-maçons dont la solidarité et l'esprit d'entraide fraternel ne réclamaient pas le concours d'un directeur de conscience. Il y avait également, dans le camp, un Israélite, l'Intendant général (3 étoiles) Lévy, qui ne souffrit en aucune manière d'une quelconque mesure raciste de la part de ses gardiens.

Une dizaine de protestants (dont 3 Hollandais et le général Rugge) bénéficièrent, pour leur part, jusqu'à Pâques 1943, de l'assistance d'un pasteur. Il s'agissait du pasteur Jacques Marchand, Cévenol de souche, retiré actuellement à Marseille, dont les souvenirs sur Königstein sont encore très vivaces. Le pasteur Marchand, qui parlait couramment l'allemand, avait du caractère et ne se laissait pas impressionner par ses gardiens. Ni d'ailleurs, j'en ai eu la nette impression, par certains captifs... Tous les autres généraux étaient catholiques. Leur aumônier fut d'abord le R.P. Pasteur des Missions Etrangères puis l'abbé Bernard, un Vendéen, jusqu'en mai 1942, date à laquelle, par représaille contre l'évasion de Giraud, l'abbé Bernard fut transféré dans un autre Oflag. Ce fut un aumônier de l'Oflag IV D qui lui succéda. Il s'agissait de l'abbé René Stourm dont, après la guerre, la carrière ecclésiastique fut remarquable puisqu'il devint archevêque de Sens. Retiré à Saint-Clément dans l'Yonne, Mgr Stourm m'a fait aimablement bénéficier de ses souvenirs et m'a permis de retrouver d'anciens ordonnances avec lesquels il a conservé des liens amicaux.

Sa nomination comme aumônier des généraux s'accomplit de manière assez peu banale. Privés depuis avril 1942 d'assistance spirituelle, les catholiques de Königstein avaient finalement obtenu qu'un prêtre vint célèbrer un office à l'occasion de la Sainte-Jeanne d'Arc. Il fut donc demandé au Père Sainte-Marie, aumônier général de l'Oflag IV D, de désigner l'un de ses auxiliaires. Le Père Sainte-Marie songea à l'abbé Stourm qui venait précisément de prononcer une conférence sur notre héroïne nationale.

Transféré à Königstein la veille de la fête, l'abbé fut prié par un censeur de lui présenter le texte de son sermon du lendemain.

^{- «} Désolé! répond le prêtre, j'improvise toujours!

— Dans ce cas, lui dit le censeur, deux interprêtes seront dans la chapelle pour me répéter ce que vous aurez dit... »

Au cours de sa prédication, l'abbé Stourm évoque la tentative d'évasion de Jeanne d'Arc de la Tour de Beauvoir, et son insuccès en raison du manque de longueur de la corde employée. Et, n'oubliant pas que Giraud avait réussi, lui, le mois précédent, à quitter Königstein en employant un procédé analogue, il invoqua le droit qu'avait tout prisonnier de chercher à s'évader, même au risque de sa vie, pour reprendre le combat.

Affirmation dont l'évangélisme relatif fit craindre aux auditeurs du sermon que l'autorité allemande n'usât de sanctions. Or, ces craintes s'avérèrent vaines. Trois semaines plus tard, en effet, l'abbé Stourm apprenait que son homélie avait produit la meilleure impression sur les interprètes car, avaient conclu ces derniers dans leur rapport: « l'aumônier a fait l'éloge de Jeanne d'Arc, en guerre elle aussi contre l'Angleterre »...

Dans la foulée l'abbé Stourm fut nommé aumônier de Königstein où, à partir du 10 mai 1942, il fut logé dans une chambre individuelle et fit popote avec deux généraux.

Un compagnon de captivité de l'aumônier m'a adressé le témoignage suivant : « René Stourm fut admirable de courage et de bonté pour nous tous. Tous les ordonnances avaient de l'affection pour lui. Nous savions et apprécions son patriotisme. Ce fut heureux qu'il n'eut pas d'ennuis car certains généraux et quelques ordonnances « tarés », auraient pu le dénoncer... ».

Il convient de préciser que le témoin qui a employé ce qualificatif dans la lettre qu'il m'a adressée avait été l'ordonnance du Général Vernillat, l'un des quatre pensionnaires de la forteresse qui comparurent devant une cour martiale en février 1949, sous l'inculpation de collaboration avec l'ennemi.

L'énoncé de ce drame humain nous introduit dans une autre dimension de l'univers bien clos de Königstein. La forteresse fut, en effet, le théâtre d'affrontements, quelquefois violents, dont la source était politique.

Au début, il y avait les partisans de Giraud qui réfutaient les théories pétainistes et les ambiguïtés de l'Etat Français, et il y avait... les autres qui espéraient que le maréchal obtiendrait rapidement leur libération. Après l'évasion de Giraud et les conséquences désagréables qu'elle eut sur le confort (relatif) des captifs, la bipartition ne fit que s'aggraver.

Il y eut les Gaullistes et les collaborateurs d'intention ou d'action qui gardèrent presque jusqu'au bout l'image de Pétain dans leur cœur, sinon au chevet de leur lit.

Très certainement ces errements de chefs militaires ébranlés physiquement et psychiquement par une longue détention inactive, auraient pu demeurer ignorés. Mais, l'Administration militaire allemande est scrupuleuse à l'excès. Si bien que les archives du camp révélèrent à la fin de la guerre, les faits, gestes, déclarations et démarches d'un petit nombre de détenus.

C'est ainsi que huit d'entre eux avaient demandé au commandement allemand à être employés dans l'économie du Reich. Un général avait souhaité par exemple, en toute modestie, d'être vendeur dans une librairie..

Hitler refusa ces requêtes dérisoires, ravi de telles compromissions. De retour en France, les huit candidats à la transformation civile furent frappés disciplinairement, sans excessive sévérité, il faut le dire.

Par contre, les généraux Fagalde (commandant de la subdivision de Montpellier dans l'immédiat avant-guerre), Dubuisson, d'Arras et Vernillat avaient fait litière de leur dignité de soldat français en demandant à recevoir un commandement dans des unités supplétives. Ce qui, au-delà d'inclinations idéologiques exacerbées, dénotait surtout une dose excessive d'inconscience. Les quatre furent dégradés, privés de leur pensions comme de leurs droits civiques par la Cour martiale. Paix à leur âme!

L'EVASION DU GENERAL GIRAUD

Ne nous attardons pas sur ce triste chapitre et abordons plutôt l'évocation d'un haut fait qu'il faut bien qualifier d'historique : l'évasion du général Giraud, événement qui devait avoir des conséquences politiques considérables à une période cruciale du conflit.

Le général allemand Genthe aimait à affirmer qu'on ne s'évadait pas de Königstein. Certes, les généraux Gaillard et Brunot avaient « tenté la belle » dans les premiers mois de leur captivité, mais ils avaient été repris très rapidement. Depuis lors, les barbelés avaient proliféré autour de la forteresse et le système de surveillance avait été renforcé. Il fallait être un homme de la trempe de Giraud pour risquer l'aventure.

Henri Giraud avait 63 ans au moment des faits. Ses états de service étaient brillants. Saint-Cyrien de la promotion Marchand (1898-1900) il était capitaine au 4° Zouaves le 30 août 1914 lorsqu'il fut blessé à Guise et relevé inanimé par l'ennemi. Hospitalisé à Origny Sainte-Benoîte il s'évade avec un drain dans le poumon et rejoint les lignes françaises pour reprendre le combat. Et très spectaculairement d'ailleurs puisque la reconquête du Fort de la Malmaison qu'il mena à la tête de son bataillon le 23 octobre 1917 est cité dans les annales militaires.

En 1925, pendant la guerre du Rif, il défend héroïquement Taza à la tête de son 14° Régiment de Tirailleurs Algériens. Malgré une nouvelle grave blessure, il participe un an plus tard à la capture d'Abd El Krim.

Professeur d'infanterie à l'Ecole de Guerre, il repart outremer en 1931 pour venir à bout de la dissidence dans le Tafilalet. En 1936, il commande la 6° Région à Metz. Et, à la veille de la guerre, on lui confie la 7° Armée qu'il poussera, le 10 mai 1940, jusqu'à Breda en Hollande. Cinq jours plus tard, mission lui est confiée de redonner cohésion aux débris de la 9° Armée dont Corap n'avait pu empêcher la dislocation sur la Meuse. Et c'est près de Wattigny (à peu de distance du lieu de sa 1° capture, 26 ans plus tôt) qu'il est encerclé le 18 mai.

Immédiatement, un avion l'emmène en Allemagne à Bonn d'où, la nuit venue, il essaye de s'enfuir. Trouvant que les 5 étoiles de ce général sont un peu trop... filantes, ses vainqueurs l'enferment à Königstein le 22 mai. Dès ce jour il n'aura qu'une seule idée : en sortir.

Avec minutie et méthode, il préparera, jour après jour, son évasion. Grâce à un camarade rapatrié, il transmet à son épouse un code pour communiquer commodément. M^{me} Giraud prend

alors contact avec le colonel de Linarès du 2^{me} Bureau, qui, de Lyon, encore en zone libre, coordonnera toute l'opération. Après examen, Giraud conclut que, pour quitter la « cage », un seul moyen est utilisable. Moyen romanesque s'il en est : tresser une corde pour descendre l'à-pic des remparts. Quarante bons mètres à la verticale! N'oublions pas que Giraud a 63 ans et que certains mouvements lui sont interdits ou rendus pénibles par les séquelles de ses graves blessures. N'importe! Avec des bouts de ficelle provenant des colis, subtilisés au bureau de poste du camp, il commence à confectionner le filin nécessaire à sa fuite.

Or, un autre général, Mesny, avait, lui aussi, des projets d'évasion. C'est un chasseur alpin connaissant la technique de la descente en rappel et qui avait entrepris, de son côté, le tressage d'une corde. Plus habile peut-être, il avait déjà confectionné une longueur appréciable. Giraud, son voisin de chambre lui confie ses intentions. Mesny alors, sans hésitation, lui déclare: « Mon général, vous êtes l'un des plus grands noms parmi les chefs français. Plus que moi vous pouvez réaliser des choses importantes pour notre pays. Je mets donc mes moyens d'évasion à votre disposition !... »

Ce qui sera fait. Cependant Giraud s'emploie à perfectionner son allemand notamment... en donnant des cours à ses camarades. Et, par des conversations quotidiennes avec un sousofficier allemand, technicien en soierie dans le civil, il s'initie à la fois aux secrets de cette profession et aux intonations de l'accent rhénan.

Il ne reste plus qu'à déterminer le moyen de transport : ce sera le chemin de fer ; et à se procurer l'argent, les papiers d'identité et les vêtements qui transformeront le général d'Armée Giraud en Herr Hans Greiner, ingénieur en textiles artificiels, né en Alsace.

Le colonel de Linarès s'assure le concours d'un volontaire Roger G., un Lorrain, pour amener le tout au fugitif à Bad Schandau, un petit bourg sur l'Elbe à 12 km en amont de Königstein dont la gare paraît propice à l'opération. Il aura fallu, au total près de deux ans pour que tout soit prêt. Au printemps 1942, Giraud confie à un camarade rapatrié son inséparable canne de bambou pour qu'il aille la porter à son épouse, en précisant : « J'irai bientôt la rechercher ! ».

Une lettre de France lui fixe la date du rendez-vous. Ce sera le samedi 17 avril à midi.

Ce 17 avril 1942 était une journée exceptionnelle puisque (la coïncidence n'était nullement fortuite...) c'était pour le Reich tout entier, la fête d'Adolf Hitler. Lequel célébrait trois jours plus tard son 53° anniversaire. A cette occasion, tout l'Etat-Major de Königstein devait se rendre à Dresde pour participer aux cérémonies patriotiques organisées en l'honneur du Führer. Si bien que, en fin de matinée, la surveillance de la forteresse était confiée à la responsabilité d'un vieil Oberleutnant du cadre de réserve, un certain Gref, instituteur de son état.

Après le 1er appel, Giraud écrit au général Genthe une lettre pour prendre congé; échange quelques mots avec le commandant par interim:

— « Cela va être une belle journée, lieutenant!

- Ja wohl, Herr général!»

et, à 10 h, se rend sur le chemin de ronde, dissimulant sous un imperméable, son bagage et un rasoir. Il n'est vêtu que d'un pantalon d'allure civile et d'un chandail.

La patrouille passe, salue, s'éloigne. Tout se passe, alors, très vite. Une dizaine d'amis sûrs font le guet de part et d'autre. Les généraux Mesny et Brunot (ce dernier premier candidat à l'évasion en 1940) sortent la corde dissimulée dans un recoin depuis la veille. Handicapé par sa blessure à la hanche, Giraud reçoit l'aide de ses camarades pour s'asseoir sur le parapet, glisse un pied dans l'étrier ménagé à l'extrémité du cable. Il est descendu ainsi dans cette nacelle sommaire tout le long de la vertigineuse muraille. Quatre minutes plus tard, le fugitif est au bas des remparts. Dissimulé dans un fourré il rase sa moustache, chausse des lunettes à monture dorée et coiffe un feutre tyrolien orné du traditionnel blaireau.

A travers les buissons, il gagne le bas de la colline, rejoint la route et se dirige vers Bad Schandau. Les 12 kilomètres sont parcourus sans anicroche. A midi pile, devant la gare, Giraud aperçoit un jeune homme dont le signalement lui a été fourni. Il s'approche et entend la phrase de reconnaissance convenue:

- « Morgen, Heinrich! » (Bonjour, Henri!)
 - « Bonjour Francis! », répond l'évadé.

Le train entre en gare quelques instants plus tard. Les deux hommes montent séparément dans un wagon de secondes non sans que la valise de Francis (alias Roger G.) ait changé de main. A peine le convoi a-t-il quitté Bad Schandau que, des toilettes, sort un personnage confortablement vêtu dont l'aspect correspond à sa nouvelle identité.

Un brouillon volontairement oublié dans la cellule de l'évadé allait faire orienter les recherches vers le secteur de frontière germano-suisse proche de Shaffhause. C'est la direction inverse que prend Giraud. Celle du sud-est, c'est-à-dire celle de la Bohème, toute proche. Il a été prévu que la randonnée durerait trois jours. Les rations de vivres ont été adaptées en conséquence. Or, en raison de pannes, d'alertes, d'un bombardement, ce fut pendant six jours que se prolongea le voyage fertile en incidents. Mais le sang froid de Giraud lui permit de se tirer assez miraculeusement de deux ou trois situations très périlleuses.

Pendant ce temps que se passe-t-il à Königstein? A l'appel de 20 h, le contrôle se prolonge anormalement. Car, l'un après l'autre, les complices du fugitif engagèrent la conversation avec le lieutenant Gref commandant par interim. Et ce n'est que vers 21 h que l'on arrive à la chambre de Giraud. Elle est vide. Cependant, sur la table, on trouve la « carte d'honneur », la promesse de ne pas s'évader, laissée bien en évidence. Celà rassure plutôt les geôliers. Dans le même temps, des amis de l'évadé, interrogés, assurent qu'ils ont trouvé fatigué le général absent. Ils expriment leurs craintes : n'aurait-il pas été victime d'un malaise pendant la promenade en plein air ? Ne serait-il pas prudent de faire fouiller le parc ?

Des battues sont organisées alors que la nuit est déjà bien épaisse : pas de Giraud ! De plus en plus affolé l'infortuné « Lieutenant » se décide enfin à téléphoner à ses supérieurs à

Dresde... Il est 2 h du matin quand l'alerte est officiellement donnée. Le fugitif a donc 14 h d'avance au moment où le Quartier général du Führer est prévenu. La nouvelle fait l'effet d'une bombe. Göring manque d'être victime d'une apoplexie. Hitler réveillé, s'étrangle de colère. Car il considérait Giraud comme le plus capable, donc le plus dangereux, des généraux français. La sécurité militaire, la Feldgendarmerie, la Gestapo sont mises en alerte. Tous les postes frontières et la police ferroviaire reçoivent le signalement de l'évadé. Dès le lundi 19 avril des affiches sont diffusées dans toute la région où Giraud est susceptible de se trouver. Personnellement j'en ai vue une à l'arrière d'un camion de l'administration municipale à Pirna. Ces affichettes reproduisent la photo (heureusement mauvaise) et le signalement de l'évadé (qui mesurait 1,84 m) en promettant une récompense de 100.000 marks en échange du moindre indice sérieux. Or, assez miraculeusement, la chasse à l'homme sera infructueuse malgré les efforts exceptionnels déployés pour retrouver « Der Gross » (le Grand) comme ses gardiens le surnommaient.

A Mulhouse, une équipe constituée par de Linarès prend enfin Giraud en charge au matin du 23 avril. Deux de ses membres, l'abbé Stamm, 70 ans, et un jeune industriel, M. Ortlieb seront arrêtés par la Gestapo l'année suivante et abattus en 1944. Un guide conduit Giraud vers la frontière dans le secteur de Pfetterhouse, à 30 km au sud-est de Belfort. Franchissant le rideau de sentinelles, l'évadé parvient en Suisse. Il est interné à la prison de Porrentruy mais réussit rapidement à rencontrer l'officier de renseignements du secteur puis un membre de l'Etat-Major Suisse qui avait été averti par le colonel de Linarès.

On connaît la suite. L'adhésion de Pétain au projet de reconquête de l'Afrique du Nord par Giraud; les réticences de Laval; l'entrevue en zone occupée, à Moulins, avec Abetz, en présence de Darlan et Laval. Tous invitent expressément l'évadé à retourner en Allemagne où il ne subirait aucune sanction. Giraud pose comme condition la libération de tous les prisonniers de guerre mariés. Les pourparlers sont rompus puis repris à Vichy dans

le cabinet du maréchal où, malgré toutes les pressions, le général refuse tout compromis.

Ce sera alors la préparation de sa 3° évasion, celle qui, avec la complicité du président Roosevelt, le conduira en Afrique du Nord pour les événements que l'on sait. A ce propos il faut citer une anecdote rapportée par l'historien René Chambe qui a été personnellement témoin de l'élimination de Giraud par De Gaulle en avril 1944. Le chef du gouvernement provisoire de la France libre vient de nommer (sans l'avertir...) le commandant en chef inspecteur général de l'Armée : une voie de garage...

René Chambe est interrogé par le général Juin sur les réactions de l'intéressé qui a refusé avec amertume cette nomination.

- « Il s'en va où ?
- Il ne sait pas encore! répond Chambe.

Et Juin de lancer alors une boutade teintée de quelque cruauté:

- Il veut regagner sa cellule de Königstein? Ce serait peut-être le mieux! Ça ferait un certain bruit! Ce serait drôle! »
- « Drôle » n'était sans doute pas le mot qui convenait en la circonstance, surtout émanant d'un ancien co-détenu de l'évadé de la forteresse.

LES REPRESAILLES

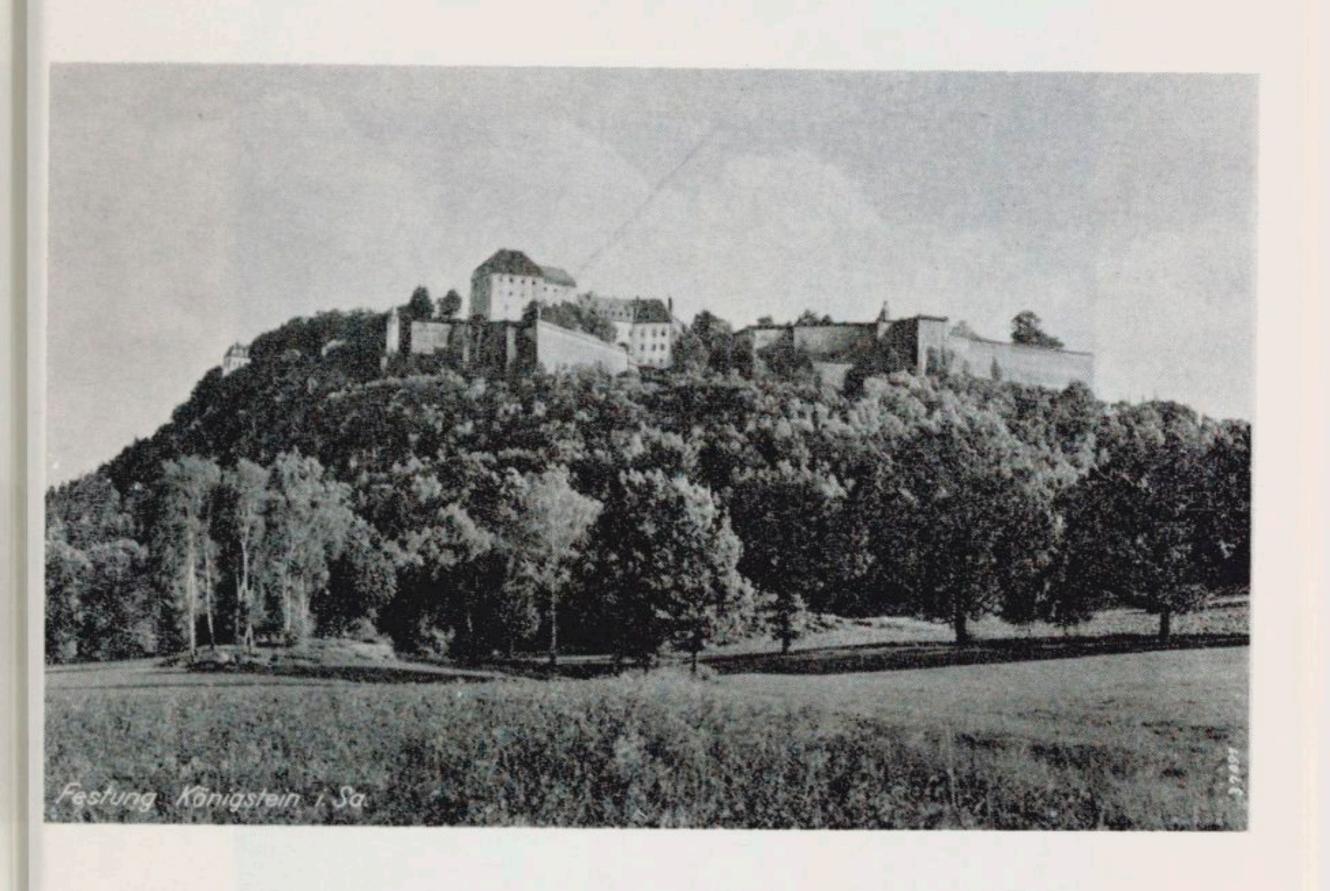
Cependant, à Königstein, le général Genthe est traduit devant une cour martiale, dégradé et envoyé immédiatement comme « Gefreite » (2° classe) sur le front de l'Est. Son successeur le général Wolf, qui s'était fait les crocs en Pologne, sera moins compréhensif que lui. Première décision de sa part : 18 généraux français soupçonnés d'avoir aidé Giraud sont internés dans la casemate III puis envoyés, le 15 mai, à Thorn (Torun) non loin de Dantzig. Le général norvégien Rugge fait partie du convoi. Dix de leurs camarades les rejoignirent le 15 juin et trois enfin le 28 décembre. Tous y resteront jusqu'au 16 septembre 1944, date à laquelle ils furent ramenés à Königstein.

Dans des circonstances mal définies, où son état physique et moral déficient avait une part, le général Condé cède ses fonctions de Doyen à son collègue Bourret.

Il s'avère que Hitler avait donné l'ordre de fusiller cinq généraux suspects. Cet ordre ne fut pas suivi d'exécution, on ignore exactement pourquoi, mais il est vraisemblable que c'était pour faciliter les négociations en cours en France avec le fugitif... Cependant, trois ans plus tard, le 19 janvier 1945, alors que le front de l'Est est percé, cinq généraux sont désignés pour quitter la forteresse. Il s'agit de Mesny, Flavigny, de Boisse, Buisson et Daisne. Ils sont emmenés séparément dans des autos (dont les poignées de portière ont été enlevées) entre deux officiers SS armés de pistolets-mitrailleurs. Quatre d'entre eux parviennent à Colditz, forteresse située à 70 km de Königstein et au régime très sévère. Le 20 janvier, le colonel Von Prawitz, commandant de cet Oflag IV C, annonce à ses nouveaux hôtes que, la veille, leur camarade Mesny a été tué près de Dresde au cours d'une tentative d'évasion. Flavigny s'indigne, affirme qu'il s'agit d'un crime car il sait que Mesny avait renoncé à s'évader pour la raison essentielle qu'il ne voulait pas exposer à des représailles son fils, arrêté en 1944 pour actes de résistance et déporté en Allemagne.

Effectivement, quelques semaines plus tard, la dépouille du général Mesny put être autopsié par des médecins français. Le malheureux avait été abattu d'une balle dans la nuque... par un certain capitaine Schweinitzer.

C'est finalement au procès de Nuremberg qu'on devait apprendre la raison exacte de cet assassinat : en 1944, dans le Jura, un général allemand prisonnier avait été tué par une sentinelle alors qu'il essayait de fuir. Le Führer aurait alors imaginé le tragique scénario de l'exécution du général Mesny, ses quatre camarades devant être fusillés ultérieurement. Mais, pourquoi le choix de Mesny? On l'ignore car il ne semble pas que les Allemands aient appris l'aide dont il avait fait bénéficier Giraud. Il a été question d'un tirage au sort. La fatalité fait bon ménage avec la cruauté!



La forteresse côté ouest.



L'entrée : un tunnel à forte pente. A droite : le treuil qui permettait de hisser les voitures.

L'évasion de Giraud, par ailleurs, fut le prétexte de punitions collectives. Dans tous les Oflags et stalags, la censure fut renforcée, la correspondance réduite, les bibliothèques fermées plusieurs semaines.

A Königstein, trois appels quotidiens au lieu de deux, et des contre-appels nocturnes. D'aucuns rapportent que des micros furent placés dans certaines chambres. La garde fut doublée, des chiens policiers amenés au camp. Pendant quelque temps la bibliothèque, la chapelle et la salle de culture physique furent interdites aux détenus. La radio et les journaux supprimés. Plus de promenades, même dans le parc. Le courrier et les colis se raréfièrent. Cependant, ce qui fut, sans doute, la décision la plus lourde de conséquence, fut la suspension des rapatriements sanitaires. Jusqu'en 1945 il n'y eut qu'une exception, celle du général Béjart qui était à demi paralysé.

Le général Condé dont la santé était plus que précaire s'éteignit dès son retour en France à la Libération. Quatre généraux moururent en Allemagne: tout au début le général Dame (dont le corps fut transféré à Lyon) le général de Corps d'armée Champon, le général de corps d'armée Guitry, enterré à Dresde, et le général de division Fournier, décédé le 18 février 1945 après son retour de Thorn où il avait beaucoup souffert. Laine, ordonnance de Giraud fut envoyé en kommando de travail...

COLDITZ

Le nom de Colditz a été prononcé. Ceci permet de mentionner que cet Oflag (qui comptait parmi ses pensionnaires 85 officiers israélites) a joué un certain rôle dans la chronique de Königstein. A Colditz, étaient internés notamment une dizaine de personnages importants en raison de leur parenté avec des « Grands » de ce monde. On les appelait les « Prominente » et ils avaient été mis « en réserve » pour servir éventuellement de monnaie d'échange.

Il y avait par exemple Gilles Romilly journaliste civil capturé à Narvik et qui était un neveu de Churchill; Michaël Alexander, capturé à El Alamein, et parent de Lord Alexander, général en chef anglais au Moyen Orient; le capitaine-comte de Hopetown, fils aîné du vice-roi des Indes. S'y trouvaient également le fils unique du maréchal sir Douglas Haig, le fils aîné de la Princesse royale et du comte de Harewood, un neveu de la reine Elizabeth, épouse de Georges VI, ainsi que le général Bor chef de l'armée intérieure polonaise.

Ces « prominente » furent transférés à Königstein le 12 avril 1945 au moment où les Russes entraient en Saxe. Le fils de Sir Haig et le comte de Hopetown devaient être libérés par les Américains, en même temps que les généraux français. Mais leurs huit co-détenus furent jetés dans un camion qui les conduisit successivement en Tchécoslovaquie et en Autriche. Quinze jours plus tard ils se retrouvaient à Mark Pongau non loin d'Innsbrück. Là, le fameux général SS Gottlieb Berger, chef suprême de tous les camps de prisonniers, leur déclara qu'il avait reçu d'Hitler la mission de les exécuter mais, qu'après réflexion, il allait les faire escorter vers les lignes américaines. Il faut préciser que le Führer ne se donna la mort que le 30 avril, c'est-à-dire trois jours après cette scène. Le geste de Berger est donc difficile à expliquer par autre chose que le désir de s'attirer l'indulgence des alliés. Hypothèse qui se fortifie du fait qu'avant de libérer ses précieux otages, le général SS leur offrit un banquet, très arrosé, qu'il présida vêtu d'un smoking blanc, et à la fin duquel il offrit au doyen des « Prominente » (le général Bor) un pistolet de cérémonie incrusté d'or, d'ivoire et d'émail, et frappé du signe de la SS. Etrange mentalité! Curieuse époque!

LA LIBERATION

Quant à la libération de Königstein, elle ne fut pas exempte d'émotions pour ceux qui la vécurent. Six cents officiers, venant de l'Oflag IV D d'Hoyerswerda étaient venus augmenter les effectifs de la forteresse, y mettre quelque animation juvénile et perturber le ravitaillement. L'annonce de la jonction des troupes russes et américaines le 26 avril à Torgau suscita dans le camp l'émoi que l'on imagine. Et puis, brusquement, un offi-

cier soviétique d'une unité mongole se présenta à l'entrée de la forteresse : « Vous êtes libres messieurs ! » annonça-t-il simplement avant de tourner les talons.

Königsten était en ébullition. Le colonel allemand Bormann, adjoint du commandant, se brûle la cervelle. La majeure partie des gardiens prennent discrètement la fuite, certains revêtus d'effets civils...

Les prisonniers regrettent d'être libérés par les troupes soviétiques. Celà impliquait en effet un rapatriement par l'Est, par Odessa, soit bien des jours supplémentaires d'attente.

Mais, par bonheur, les Américains, avertis de la situation, n'hésitent pas à envoyer un commando blindé qui fonce à travers la zone russe pour venir délivrer les captifs. L'opération se déroule le vendredi 11 mai sans anicroche majeure. Et les généraux quittent enfin la forteresse. Une seule bavure : les libérateurs ont oublié l'aumônier, les ordonnances ainsi que les 600 officiers du IV D.

Heureusement, le dimanche à 18 h, un autre convoi revenait, et, cette fois, évacuait les détenus restants sans exception, vers Gera d'abord puis vers le terrain d'aviation d'Altenburg.

Le 17 mai tous les anciens de la forteresse atterrissaient au Bourget. Une page de la petite histoire militaire française était tournée...

La forteresse qui se trouve désormais en République Démocratique Allemande est devenue un lieu de tourisme. Petit détail : le guide décrivant les beautés du site a été traduit par la fille du général Condé.

L'endroit est assez négligé il faut bien le dire, avec un restaurant dont l'ordinaire n'est guère meilleur que celui des popotes d'il y a 40 ans. Constatation prosaïque qui pourrait servir de conclusion, sinon de morale, à cette petit enquête rétrospective sur des faits et des personnages que la poussière du passé a partiellement recouverts.

Etait-il bon de réveiller tous ces souvenirs? Il est difficile de trancher. Cependant, l'Histoire, avec une majuscule, et même avec une minuscule, ne mérite jamais d'être effacée de la mémoire.

Il faut seulement, et pas seulement dans ce cas précis, l'aborder en ajoutant de l'indulgence à l'objectivité.

Et, en ce qui concerne les facettes les moins glorieuses de cette chronique, par moments dérisoire, se persuader que l'idée fixe de la liberté peut conduire à mal juger des moyens de l'obtenir.

Et surtout sans oublier qu'à l'exemple de Mesny, de Giraud, de Bourret, ils furent quand même nombreux dans cette « cage aux généraux » à garder, à côté de leurs petites faiblesses d'homme, leur honneur de soldat intact dans leur giberne...

L'ACADÉMIE DE NIMES AU 31 DÉCEMBRE 1984

Président d'honneur: M. Guy PIGOULLIE, préfet, commissaire de la République dans le département du Gard.

Président: M. Maurice ALIGER.

Vice-président : M. le docteur Jean LAURET.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre HUGUES.

Secrétaire-adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Paul BLANC.

Trésorier-adjoint : M. Lucien FRAINAUD.

Archiviste : M. le docteur Edouard DROUOT.

Archiviste-adjoint: M. André NADAL.

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE

Mgr FLECHIER
Jean-François SEGUIER
Mgr de BECDELIEVRE
N. RIBOULET
Mile Alice DUMAS
N. DEVEZE
Mgr de VILLEPERDRIX
Jacques SAGNIER
Henry BAUQUIER
Marquis de LORDAT
Jules DAVE

MEMBRES HONORAIRES

- 1964 Hans Guenther WEBER (Dr), Oberstadtdirektor, 3300 Braunschweig - Rathaus (Rép. Féd Allemande).
- M. de MORI, professeur au Lycée Scipion Mafféi de Vérone, adjoint au Maire de Vérone, via Arsenale, Vérone (Italie).
- 1972 André FRAIGNEAU, homme de Lettres, ancien membre non résidant, 9, rue Saint-Romain, 75006 Paris (6e).
- Jean-Baptiste AQUARONE, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines (honoraire), 4, boulevard Berthelot, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1978 René JOUVEAU, **, ancien capoulié du Félibrige, 28, rue Maréchal Joffre, 13100 Aix-en-Provence (B. du Rh.).
- M. le Maire de Nimes, membre d'honneur ès qualités, Hôtel de Ville, 30000 Nimes (Gard).
- Mme Frédérique HEBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Coin Perdu, Hameau des Bures, 78630 Orgeval (Seine-et-Oise).
- M. Jacques de BOURBON-BUSSET, de l'Académie française, 06780 Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes).
- M. Hervé BAZIN, président de l'Académie Goncourt, 7, rue du Moulin, Barbin, Amilly, 45200 Montargis (Loiret).
- 1984 Pierre ABAUZIT, O **, ancien membre residant, officier aviateur en retraite, 13, rue Trajan, 30000 Nimes (Gard).

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS

comprenant 36 académiciens résidant à Nimes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseurs
1	28-02-1947	Jean BRUNEL, O &, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Montpellier, 23, rue Rouget-de- L'Isle, 30000 Nimes (Gard).	Franck Rouvière
2	27-05-1949	Jean PARADIS, *, 39-45, méd. résistance, docteur en médecine, 12, avenue Feuchères, 30000 Nimes (Gard).	Henri Pertus
3	24-03-1952	Edgar TAILHADES, avocat hono- raire, ancien bâtonnier, sénateur du Gard, président du Conseil Régio- nal, La Costette, route de Beaucai- re, 30000 Nimes (Gard).	Lieutcol. Igolen
4	26-12-1952	Henri de REGIS, viticulteur, 14, rue du Chapitre, 30000 Nimes (Gard).	Professeur Bernard Latzarus
5	11-03-1955	Jean THEROND, entomologiste, 41, rue Séguier, 30000 Nimes (Gard).	Dr Reynaud
6	11-03-1955	Pierre HUGUES, **, C. **, Ch. Arts et Lettres, Ch. Mérite agricole, Ch. Mérite sportif, censeur honoraire du Lycée ADaudet, ancien conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Gard, majoral du Félibrige, 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Gard).	Chanoine Chabot
7	19-05-1959	André NADAL, O. 🞉, professeur de Lycée (honoraire), 5, rue d'Albenas, 30000 Nimes (Gard).	Marcel Coulon
8	17-03-1961	André BERNARDY, chef de Centre adjoint à l'E.D.F. en retraite, 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Gard).	Jean Gibelin
9	9-06-1961	Jean ROGER, Ch. Ordre national du Mérite, juge honoraire, 18, rue Pasteur, 30000 Nimes (Gard).	Me Enjoubert

10	9-02-1962	Claude ESCHOLIER, 39-45, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux- Arts de Nimes, 731, chemin Mas de	Paganelli
	MAGIS	Roulan, 30000 Nimes (Gard).	CLASS
11	18-12-1964	Edouard DROUOT, docteur en médecine, 38, rue Montaury, 30000 Nimes (Gard).	Georges Livet
12	12-03-1965	Lucien FRAINAUD, §§, C. Ordre national du Mérite, O. Mérite agricole, directeur honoraire de la Mutualité agricole du Gard, 1, avenue du Cadereau, 30000 Nimes (Gard).	André Modeste
13	11-02-1966	René PANET, **, président de chambre de Cour d'Appel (honoraire), 23, rue Pradier, 30000 Nimes (Gard).	Lacombe
14	22-11-1968	Joachim DURAND, O. *, C. Ordre national du Mérite, C. Arts et Lettres, directeur honoraire au Ministère de la Marine nationale, 27, rue de la Servie, 30000 Nimes (Gard).	Etienne Velay
15	7-11-1969	Jacques LARMAT, §\$, professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), 39, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nimes (Gard).	Aimé Flaugère
16	19-12-1969	Félix VILLENEUVE, Ch. Ordre national du Mérite, O. 🐉, professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), 19, rue de Barcelone, 30000 Nimes (Gard).	
17	23-04-1971	Victor LASSALLE, Ch. Arts et Let- tres, conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, impasse de la Vaunage, 30000 Nimes (Gard).	Jean Douël
18	10-11-1972	Alice FERMAUD, O. §, professeur agrégé d'italien (honoraire), 4, rue Jeanne-d'Arc, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Raoul Lhermet
19	23-03-1973	Aimé VIELZEUF, 39-45, médaille du Combattant, médaille du Combattant volontaire de la Résistance, professeur de collège (honoraire), 80, avenue Jean-Jaurès, 30000 Nimes (Gard).	Professeur André Dupont
20	5-10-1973	Maurice ALIGER, historien de la Vaunage, 2, rue Fléchier, 30000 Ni- mes (Gard).	Roger Chastanier
21	22-01-1975	Marcel FONTAINE, avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 28, rue Fénelon, 30000 Nimes (Gard).	Robert du Colombier

22	15-09-1977	René ANDRE (abbé), 15, rue Mé- nard, 30000 Nimes (Gard).	Chanoine René Thibon
23	8-06-1978	Jean LAURET, docteur en médeci- ne, 4, rue Montjardin, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Paul Brunel
24	11-01-1980	Guy DUPRE, docteur ès lettres, professeur de lycée (honoraire), 10, rue Descartes, 30000 Nimes (Gard).	Professeur M. Aumèras
25	30-01-1981	Robert DEBANT, & archiviste- paléographe, directeur des Archives du Gard, 20, rue des Chassaintes, 30000 Nimes (Gard).	Jules Davé
26	30-01-1981	Jean-Charles LHEUREUX, *, ancien journaliste, 461, avenue Canale, Rodilhan, 30230 Bouillargues (Gard).	Docteur Paul Cabouat
27	7-05-1981	Michel GROLLEMUND, O. *. C. Ordre national du Mérite, préfet honoraire, 13 bis, rue des Bénédictins, 30000 Nimes (Gard).	Mª Léon Fosse
28	8-10-1981	Aimé BONIFAS, O. *, pasteur, 91, route de Sauve, 30000 Nimes (Gard).	Henri Chabrol
29	11-12-1981	Paul BLANC, directeur de banque, 27, rue José-Maria de Heredia, 30000 Nimes (Gard).	Georges Martin
30	7-01-1983	Charles FAYOLLE (chanoine), 14, rue Pierre-Sémard, 30000 Nimes (Gard).	Chanoine R. Marchand
31	7-01-1983	René CHATEAU, pasteur, 5, rue Hippolyte Flandrin, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Elie Lauriol
32	18-02-1983	Christian LIGER, professeur au ly- cée Alphonse-Daudet, 12, rue Henri- Revoil, 30000 Nimes (Gard).	Henri Seston
33	2-12-1983	Christiane LASSALLE - GUICHARD, conservateur du Musée du Vieux Nimes, 66, impasse de la Vaunage, 30000 Nimes (Gard).	André Modeste
34	3-02-1984	René BOSC, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier (honoraire), 11, rue Démians, 30000 Nimes (Gard).	Camille Lignières
35	2-03-1984	Marcel DECREMPS, rédacteur en chef de la revue La France Latine, 9, Galerie George-Sand, Super-Nimes, 30000 Nimes (Gard).	Lieutcol. X. de Balincourt
36	22-12-1984	Marc CHAUSSE, architecte DPLG, 13, rue Trajan, 30000 Nimes (Gard).	

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS

comprenant 24 académiciens ne résidant pas à Nimes

Nº	Date de l'élection	Nom des Académiciens	
1	29-05-1942	Jacques VIER, **, C. &*, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Rennes, 4, rue Pointeau du Roncerey, 35000 Rennes (I. et V.).	
2	22-10-1954	Fernand ROBERT, **, professeur honoraire à la Sorbonne, 119, boulevard Carnot, 75110 Le Vésinet (Seine et-Oise).	
3	4-03-1956	Henri BONPAIRE, *, professeur honoraire à la Sorbonne, 16, rue Auguste-Rodin, 92310 Sèvres (Hauts-de-Seine).	
4	10-06-1960	Jean MILHAUD, O. **, C. Ordre national du Mérite expert international en Administration, 37, boulevard d'Auteuil, 78110 Boulogne-sur-Seine (Yvelines).	
5	9-06-1961	François PERROUX, C. **, G.O. Ordre national du Mérite, C., professeur honoraire au Collège de France 9 ter, rue Paul-Féval, 75018 Paris (18°).	
6	1-03-1963	René, duc de CASTRIES, O. *, de l'Académie française, Ch. Arts et Lettres, Ch. Ordre de Cincinnatus, 21, rue Montceau, 75008 Paris (8°).	
7	31-05-1963	Henri AUBANEL, manadier, homme de Lettres, Mas du Simbèu, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bou- ches-du-Rhône).	
8	8-11-1963	Paul-Marie DUVAL, *, de l'Institut, professeur au Collège de France, 52, avenue de la Motte-Piquet, 75015 Paris (15°).	
9	25-02-1966	R.P. MARTIN, docteur ès Lettres, directeur de la Chorale Saint-Eustache, 2, impasse Saint-Eustache, 75003 Paris (3°).	
10	6-06-1969	Hervé HARANT, O. **, O. **, O. Mérite agricole, Ch. Santé publique, professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Montpellier, correspondant national de l'Académie de Médecine, correspondant du Museum, 17, boulevard Louis-Blanc, 34000 Montpellier (Hérault).	

11	23-01-1971	Louis LEPRINCE-RINGUET, O. *, de l'Académie française, directeur du Laboratoire de Physique nucléaire des hautes énergies, Ecole polytechnique, 86, rue de Grenelle, 75007 Paris (7°).
12	23-01-1971	Thierry MAULNIER, O. **, de l'Académie française, Le Figaro, 25, avenue Matignon, 75008 Paris (8°).
13	8-12-1972	André GOURON, & professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier I, 42, rue de l'Université, 34000 Montpellier (Hérault).
14	5-10-1973	Pierre-Henri COTHIAS, G.O. *, 39-45 (12 citations), général de brigade (C.R.), Mialet, 30140 Anduze (Gard).
15	1-03-1974	Robert du COLOMBIER, O. *, C. Ordre national du Mérite, *, O. Mérite social, méd. Education surveillée, méd. Administration pénitentiaire, procureur général honoraire, 04460 Selonnet (Alpes de Haute Provence).
16	1-07-1978	Jean SABLOU, **, O. Arts et Lettres, directeur des Archives départementales de l'Hérault, 34000 Montpellier (Hérault).
17	13-05-1977	Paul TROY, C. *, Croix du Combattant volontaire, O. Mérite maritime, Méd. Aéronautique, ingénieur général du Génie maritime en retraite, Château de Valroch, 66500 Prades (Pyrénées-Orientales).
18	13-05-1977	Constantin VAGO (professeur), de l'Institut, Académie des Sciences, C. **, O. Ordre national du Mérite, O. Mérite agricole, professeur à l'Université des Sciences de Montpellier, directeur du Centre de Recherches de Pathologie comparée, C.N.R.S., I.N.R.A., U.S.T.L., 30380 Saint-Christol-lès-Alès (Gard).
19	22-12-1978	Jean CARRIERE, homme de Lettres, Domessargues, 30350 Lédignan (Gard).
20	20-03-1981	Arnaud de CAZENOVE, O. *, Château de Teillan, 30470 Aimargues (Gard).
21	11-12-1981	Jean BASTIDE, *, docteur en médecine, Le Bouca- net, 30240 Le Grau-du-Roi (Gard).
22	22-01-1982	Adrienne DURAND-TULLOU, ethnologue, Rogues, 30120 Le Vigan (Gard).
23	2-03-1984	Emmanuel LEROY-LADURIE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes et Sciences sociales, 2, avenue de Versailles, 75005 Paris (5°).
24	2-03-1984	Philippe JOUTARD, professeur à la Faculté des Let- tres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence, 107, boulevard Perrier, 13009 Marseille (Bouches-du- Rhône).

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

- Jacques de NEUVILLE, O. *, conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 14, La Roseraie, 108, avenue de Paris, 78000 Versailles (Yvelines).
- 1932 Mme MARTINAZZO-GANDIN, 45, rue de la République, 30960 Bessèges (Gard).
- 1953 Hubert NOE, retraité, 4, place Frédéric-Mistral, 30540 Milhaud (Gard).
- 1955 M. BRAUD, O. **, premier président honoraire de Cour d'Appel, 27, rue Pelleport, 33000 Bordeaux (Gironde).
- 1956 Mme Carmen DECHERY, § professeur de Lycée (honoraire), Les Jardins d'Arcadie, 251, rue du Pré-aux-Clercs, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1960 Yvon PRADEL, & professeur au Lycée technique, 12, rue Saint-Laurent, 30000 Nimes (Gard).
- Abel CAUZID-ESPERANDIEU, juge au Tribunal d'Instance, 7, rue Cart, 30000 Nimes (Gard).
- 1960 Maurice PENIN DE JARRIEN, président de l'Académie Berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges (Cher).
- Robert GIRARD, pasteur, 1, boulevard de la République, 34590 Marsillargues (Hérault).
- M. ROESSING-SCHMALBACH, président de la Société franco-allemande, Hôtel de Ville, 3300 Brunswick (Rép. Féd. Allemande).
- 1966 Mlle R. JEOLAS, professeur de C.E.S. (honoraire), 13, rue Marceau, 30800 Saint-Gilles (Gard).
- 1967 Hartmat SANDVOSS, président de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 24, Margaritenhobe, 3300 Braunscheweig (Allemagne de l'Ouest).
- 1968 Gaston COMBARNOUS, collaborateur au C.N.R.S., 5, rue Nationale, 34000 Clermont-l'Hérault (Hérault).
- Henry de SEGUINS, comte de COHORN, O. *, officier de cavalerie en retraite, Saint-Quentin-la-Poterie, 30700 Uzès.
- 1969 Christian GUIDICELLI, homme de lettres, 40, rue Henri-Espérandieu, 30000 Nimes (Gard).

- Jacques LE BERGER CARRIERE, membre de l'Association des Ecrivains belges, administrateur de l'Office héraldique et généalogique de Belgique, La Capelle-Masmolène, 30700 Uzès (Gard).
- 1970 Marcel LAURENS (abbé), vice-président de la Commission diocésaine d'Art sacré du Gard, archiprêtre, 30700 Uzès (Gard).
- Jean PAUC (abbé), président de la Commission diocésaine d'Art sacré de l'Aude, correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques, 9, rue Auguste-Fabre, 11100 Narbonne (Aude).
- 1972 Henriette JOEL, née ROUSSET, lectrice-traductrice, 30, avenue Belmontet, 92210 Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- Pierre OLLIER DE MARICHARD, directeur de la Revue d'Etudes préhistoriques, Les Riailles, Lagorce, 07150 Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).
- Jean COMBIER, directeur des Antiquités préhistoriques de la Circonscription Rhône-Alpes, 71570 La Chapelle-Guinchay (Saône-et-Loire).
- 1972 Pierre COUETARD, bouquiniste, 1, boulevard Victor-Hugo, 30000 Nimes (Gard).
- 1973 Giuseppe ARCAROLI, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue, Vérone (Italie).
- 1973 Armand BRUNEL, méd. Guerre d'Algérie, agriculteur, 30210 Vers Pont-du-Gard (Gard).
- 1973 Robert BADOUIN, professeur à la Faculté de Droit, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1973 Roger LEENHARDT, **, Ch. Ordre national du Mérite, Ch. Arts et Lettres, cinéaste, 30420 Calvisson (Gard).
- 1974 Robert SAUZET, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours (Indreet Loire).
- 1974 André PLANQUE, architecte honoraire, 15, rue du Crémat, 30000 Nimes (Gard).
- 1974 Jean CHARMASSON, professeur de Lycée, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux (Gard).
- 1975 Mme de DAVID-BEAUREGARD, Ch. Arts et Lettres, Château de Villevieille, 30250 Sommières (Gard).
- 1975 Guilhem FABRE, maître de Recherches au C.N.R.S., 18, rue des Moulins, 30000 Nimes (Gard).
- 1976 Ildebert EXBRAYAT, pasteur de l'Eglise réformée, Bizac, 30420 Calvisson (Gard).
- 1976 Frédéric BAZILE, président du Centre de Recherche et de Documentation préhistorique de Nimes, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert (Gard).
- 1976 Alain ALBARIC, agriculteur, homme de lettres, Mas des 40 sous, 30220 Aigues-Mortes (Gard).

- 1976 Mme LANGRAND-LIRON, 37, rue Maréchal Foch, 78000 Versailles (Yvelines).
- 1977 Olivier LOMBARD, photographe, 10, rue Nationale, 30300 Beaucaire (Gard).
- 1977 P. Yves SALEM, Lazariste, aumônier militaire.
- 1977 Roger GAILLARD, instituteur honoraire, 3, rue Paul-Cézanne, 30000 Nimes (Gard).
- 1977 Charly-Sam JALLATE, docteur en médecine, 13, boulevard Gambetta, 30000 Nimes (Gard).
- 1977 Jacques HENRI-ROBERT, professeur, 22, allées Lavoisier, 93320 Les Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).
- Gaston ROUX, ingénieur honoraire de la S.N.C.F., 21, rue de Saint-Gilles, 30000 Nimes (Gard).
- 1977 Pierre DUPUY, O. Mérite agricole, Ch. de l'O. d'Isabelle la Catholique, journaliste, chemin du Paratonnerre, impasse des Serins, route d'Alès, 30000 Nimes (Gard).
- 1978 François BOYER, 38 ter, rue de Paris, 94000 Boissy-Saint-Léger (Val de Marne).
- Michel COURTY, professeur de Collège, 3, rue Jean-Moulin, 54490 Pienne (Meurthe-et-Moselle).
- 1978 Bernard DALLE, **, 基 39-45, Mas de Campuget, 30129 Manduel (Gard).
- 1978 Paul DOURIEU, 52, rue de la Dourgue, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1978 Mme MAGUELONE, place de l'Eglise, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1978 Mme TEISSIER DU CROS, **, conservateur du Musée cévenol du Vigan, Aulas, 30120 Le Vigan (Gard).
- 1978 Alain GIRARD, conservateur du Musée, 30130 Pont-Saint-Esprit (Gard).
- 1978 Robert GONDRAND, **, sous-préfet honoraire, 09990 Mas d'Azil (Ariège).
- Jean-Pierre MONTEILS, spéléologue, Vic-Sainte-Anastasie, 30190 Saint-Chaptes (Gard).
- 1980 G.-André FABRE, professeur, La Montade, 30140 Anduze (Gard).
- 1980 Jacques BONNAUD, journaliste, Midi-Libre, 30200 Bagnols-sur-Cèze (Gard).
- 1980 Fernand LEONARD, professeur de Collège, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
- 1981 Maurice CASTANIER, industriel, 30440 Sumène (Gard).
- 1981 Charles DELORMEAU, Les Jardins d'Arcadie, 125, rue Pré-aux-Clercs, 30400 Montpellier (Hérault).
- Mlle Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur du Musée, Maison romane, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1981 Claude LAURIOL, professeur à la Faculté Paul Valéry, 34000 Montpellier (Hérault).

- 1981 Daniel TRAVIER, 30270 Saint-Jean-du-Gard (Gard).
- 1981 Daniel-J. VALADE, instituteur, 30210 Vers-Pont-du-Gard (Gard).
- 1981 Marcel GIRAUD, 8, allée Guillaume-Apollinaire, 28200 Châteaudun.
- 1981 Jean SALLES, 148, impasse des Abeilles, 30100 Alès (Gard).
- 1981 Henri DUBLED, conservateur honoraire de la Bibliothèque Inguimbertine, La Terrasse, Gajan, 30730 Saint-Mamert-du-Gard (Gard).
- 1981 André HAON, professeur, Fournès, 30210 Remoulins (Gard).
- 1981 Edmond REBOUL, O. **, médecin général (E.R.), Palais Saint-Jean, 4, avenue Adolphe-Max, 69005 Lyon (5e) (Rhône).
- 1981 André VINAS, professeur, 15, rue Lafayette, 66000 Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- 1981 Elisabeth FONTANIEU, docteur en médecine, 28, rue d'Avejan, 30100 Alès (Gard).
- 1982 R.P. SOUILLAC, curé de Tavel, 30126 Tavel (Gard).
- 1982 Bernard VIELZEUF, professeur. 18, chemin Champ Juvénal, 34170 Castelnau-le-Lez (Hérault).
- 1982 David VERGELY, directeur d'école honoraire, Laval-Pradel, 30110 La Grand'Combe (Gard).
- 1982 André NICOLAS, La Tabatière, 30530 Chamborigaud (Gard).
- 1982 Alain NICOLAS, Cabrières, 30210 Remoulins (Gard).
- 1982 Abbé FRESQUET, curé-doyen, 30330 Connaux (Gard).
- 1982 Paul DELEUZE, directeur de collège honoraire, 34, avenue de la Gare, 30450 Génolhac (Gard).
- 1982 Fernand CHARRIER, Pougnadoresse, 30330 Connaux (Gard).
- 1983 Elie MOSELE, professeur à l'Université de Padoue, via Corno d'Aquilio, 37100 Verona (Italie).
- 1983 Jacques DELASSUS, président de la Caisse régionale de Crédit agricole, Bions, 30127 Bellegarde (Gard).
- 1983 Jean-Claude BESSAC, maître carrier, rue de la Calade, 30730 Montpezat (Gard).
- Jean GROFFIER, Chev. Ordre royal de la Couronne (Belgique), fondateur de la Fédération internationale des journalistes et écrivains du Tourisme, ancien fonctionnaire international honoraire, Monoblet, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
- 1983 Francis GAUD, président de la Société d'Archéologie de Bezouce, 92, route nationale, 30320 Bezouce (Gard).
- 1983 André DUPUIS, majoral du Félibrige, Grand'rue, 30230 Bouillargues (Gard).
- 1983 Bernard ARTIGUES, archéologue et généalogiste, 41, rue Fresque, 30000 Nimes (Gard).
- 1983 Mme BENEL-CANTELOU, docteur ès lettres, 2, rue de Bernis, 30000 Nimes (Gard).
- 1983 Mme Arlette AUGE, 15, rue Pradier, 30000 Nimes (Gard).
- 1983 Joseph MASSOTA, architecte, 13, boulevard Victor-Hugo, 30000 Nimes (Gard).

- 1983 Roger GROSSI, pasteur, 6, rue Rouget de L'Isle, 30000 Nimes (Gard)
- 1984 René EVESQUE, préhistorien, 07140 Les Vans (Ardèche).
- 1984 Sydney FORADO, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toluouse, 20, rue Dalayrac, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
- 1984 Claude ACHARD, professeur de lycée, 9, rue du château, 34000 Pézenas (Hérault).
- 1984 Mlle Françoise DELESTY, journaliste, 30820 Caveirac (Gard).
- Mlle Simone DOMERGUE, professeur de lycée honoraire, 34000 Boisseron (Hérault).
- 1984 Marcel ARGENSON, 26, rue Sainte-Perpétue, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Gilbert BOUTONNET, 38, boulevard Charles-Mourier, Bernis, 30620 Uchaud (Gard).
- Janine REINAUD, ch. Ordre national du Mérite, archéologue, 283, chemin Laforêt, 30000 Nimes (Gard).
- Robert DORIA, C. Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, 1, rue de la Calade, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Claude MARZEAU, journaliste, 9, rue Hippolyte-Flandrin, 30000 Nimes (Gard).
- Georges SAPEDE, ingénieur, 13, rue Fernand-Pelloutier, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Clément MARTIN, professeur de collège, Les Perrières, 30820 Caveirac (Gard).
- Jean-Marc ROGER, professeur au lycée Alphonse-Daudet, impasse de la Dougue, 30111 Congénies (Gard).

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

FRANCE

- Abbeville. Société d'Emulation historique, Hôtel de Ville, 80100 Abbeville (Somme).
- Agen. Société académique, 9, boulevard de la République, 47000 Agen (Lot-et-Garonne).
- Aix-en-Provence. Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 13100 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- Académie d'Aix-en-Provence, Musée P. Arbaud, 2 A1, rue du 4septembre, 13100 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- Amiens. Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens (Somme).
- Angers. Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Hôtel de Ville, 49000 Angers (Maine-et-Loire).
- Angoulême. Société archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême (Charente).
- Arles. Académie d'Arles, Museon Arlaten, 13200 Arles (Bouches-du-Rhône).
- Arras. Académie des Lettres, Sciences et Arts, Hôtel de Ville, 62000 Arras (Pas-de-Calais).
 - Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pasde-Calais, 12, place de la Préfecture, 62020 Arras Cedex (Pas-de-Calais).
- Auch. Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers, 16, place Salluste du Bartas, 32000 Auch (Gers).
- Autun. Société éduenne d'Arts et Lettres, rue des Bancs, 71400 Autun (Saône-et-Loire).
- Société d'Histoire naturelle d'Autun, 19, rue Saint-Antoine, 71400 Autun (Saône-et-Loire).
- Avesnes. Société archéologique et historique, Hôtel de Ville, 59440 Avesnes (Nord).
- Avignon. Académie du Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Devéria, 84000 Avignon (Vaucluse).
- Belfort. Société belfortaise d'Emulation, Archives départementales, Préfecture, 2, rue de l'ancien théâtre, 90000 Belfort (Territoire de Belfort).
- Besançon. Académie de Besançon, Faculté des Lettres, 30, rue Mégevand, 25000 Besançon (Doubs).
 - Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon (Doubs).

Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés savantes, 20,
 rue Chiffet, 25000 Besançon (Doubs).

Béziers. - Société archéologique, 8, rue Bonsy, 34500 Béziers (Hérault).

Bordeaux. — Société archéologique, Archives départementales, 33000 Bordeaux (Gironde).

Bourges. — Académie berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges (Cher).

Brest. — Société archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, 29200 Brest (Finistère).

Cambrai. — Société d'Emulation, 35, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai (Nord).

Cannes. — Société culturelle méditerranéenne, Tour des Calvis, rue Saint-Sauveur, 06400 Le Cannet (Alpes-Maritimes).

— Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque municipale, 06400 Cannes (Alpes-Maritimes).

Carcassonne. — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, 5, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcassonne (Aude).

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir, 16, rue Saint-Pierre, 28000 Chartres (Eure-et-Loire).

Clermont-Ferrand. — L'Auvergne littéraire, 2, cours Sablon, 63000 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Bibliothèque municipale et universitaire, 1, bd Lafayette, 63000 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Colmar. — Société d'Histoire naturelle, Bibliothèque de la Ville de Colmar, place des Martyrs de la Résistance, 58000 Colmar (Haut-Rhin).

Dax. - Société de Borda, 29, rue Cazade, 40100 Dax (Landes).

Digne. — Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes, B.P. nº 30, 04008 Digne (Alpes-de-Haute-Provence).

Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, 21000 Dijon (Côte d'Or).

 Faculté des Sciences humaines, 2, boulevard Gabriel, 21000 Dijon (Côte d'Or).

Draguignan. — Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, Hôtel de Ville, 83300 Draguignan (Var).

Foix. — Société préhistorique de l'Ariège, 1, rue du Fourcat, 09000 Foix (Ariège).

Gap. — Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 2, rue Carnot, 05000 Gap (Hautes-Alpes).

Gard (sauf Nimes):

Aigues-Mortes. — Société d'Histoire et d'Archéologie, chez M. Canellas, rue Baudin, 30220 Aigues-Mortes.

Alès. — Cévennes-Magazine, Les Amis des Cévennes, Chambre de Commerce, 30100 Alès.

- Beaucaire. Société d'Archéologie, Hôtel des Roys d'Asport, rue de Nimes, 30300 Beaucaire.
- Bezouce. Société d'Archéologie et d'Histoire, chez M. F. Gaud, 92, route Nationale, Bezouce, 30820 Marguerittes.
- Carme-Sabran. Les Cahiers du Gard rhodanien, chez M. J. Bonnaud, Midi-Libre, 30200 Bagnols-sur-Cèze.
- Caveirac. Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental, Mairie, 30820 Caveirac.
- Congénies. Comité d'Etude et de Sauvegarde du Patrimoine de Congénies, La Promenade, 30111 Congénies.
- Génolhac. Le Lien des Chercheurs cévenols, Association Font-Vive, 56, Grand'rue, 30450 Génolhac.
- Pont-Saint-Esprit. Société d'Histoire et d'Archéologie, 13, boulevard Gambetta, 30130 Pont-Saint-Esprit.
- Saint-Gilles-du-Gard. Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque municipale, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.
- Saint-Jean-du-Gard. Les Amis de la Vallée borgne, chez M. Daniel Travier, Grand'rue, 30270 Saint-Jean-du-Gard.
- Saint-Paul-les-Fonts. Société d'Archéologie de Gaujac, chez M. Jean Charmasson, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux.
- Villeneuve-les-Avignon. Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve, Mairie, 30400 Villeneuve-les-Avignon.
- Le Havre. Société havraise d'Etudes diverses, 56, rue Anatole-France, 76600 Le Havre (Seine-Inférieure).
- Le Mans. Revue historique et archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérangère, 72000 Le Mans (Sarthe).
- Lyon. Société historique, archéologique et littéraire, Archives départementales, 69000 Lyon (Rhône).
 - Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue
 Adolphe-Max, 69000 Lyon (Rhône).
- Mâcon. Académie de Mâcon, Hôtel de Senecé, 41, rue Sicorgne, 71000 Mâcon (Saône-et-Loire).
- Marseille. Société Romania, Palais de la Bourse, 13000 Marseille (Bouches-du-Rhône).
- Mende. Société des Lettres de la Lozère, imprimerie Chaptal, 48000 Mende (Lozère).
- Metz. Académie nationale de Metz, 20, En Nexirne, 57000 Metz (Moselle).
 Montbrison. Société La Diana, rue Florimond Robertet, 42600 Montbrison (Loire).
- Montpellier. Académie de Montpellier, Musée Fabre, 34000 Montpellier (Hérault).
 - Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Service des publications et échanges, Bibliothèque interuniversitaire, 4, rue Ecole Mage, 34000 Montpellier (Hérault).
 - Direction des Services d'Archives de l'Hérault, 34000 Montpellier (Hérault).

- Centre régional de Productivité et d'Etudes économiques, Faculté de Droit, 39, rue de l'Université, 34000 Montpellier (Hérault).
- Bibliothèque inter-universitaire, section des Lettres, route de Mende, 34060 Montpellier (Hérault).
- Musée de la Pharmacie, Faculté de Pharmacie, avenue Charles-Flahault, 34000 Montpellier (Hérault).
- Moulins. Société d'Emulation du Bourbonnais, 4, place de l'Ancien Palais, 03000 Moulins (Allier).
- Narbonne. Commission archéologique, Hôtel de Ville, 11100 Narbonne (Aude).
- Nevers. Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Archives départementales, 58000 Nevers (Nièvre).
- Nice. Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 133, rue Maccarani, 06000 Nice (Alpes-Maritimes).
 - Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, Archives départementales, 06000 Nice (Alpes-Maritimes).
- Nimes. M. le Préfet du Gard, commissaire de la République du département du Gard, Préfecture du Gard, 30000 Nimes (Gard).
 - M. le Président du Conseil général, Hôtel du Conseil général,
 30000 Nimes (Gard).
 - Parquet du Procureur de la République, Palais de Justice, 30000 Nimes (2 exemplaires).
 - Préfecture du Gard, 30000 Nimes (5 exemplaires).
 - M. le Maire de Nimes, Hôtel de Ville, 30000 Nimes (Gard).
 - Archives départementales, rue des Chassaintes, 30000 Nimes (Gard).
 - Office nimois de la Culture, Mairie, 30000 Nimes (Gard).
 - Revue Calades, 7, rue Raymond-Marc, 30000 Nimes (Gard).
 - Bibliothèque Séguier, Grand'rue, 30000 Nimes (Gard).
- Orgnac. Société préhistorique de l'Ardèche, 07150 Orgnac-l'Aven (Ardèche).
- Paris. Académie française, 23, quai Conti, 75006 Paris (6e).
 - Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai Conti, 75006 Paris (6°).
 - Bibliothèque des Sociétés savantes, 58, rue Richelieu, 75002 Paris (2e).
 - Gallia et Gallia, Préhistoire, 6, rue Jean-Calvin, 75005 Paris (5°).
 - Centre national de la Recherche scientifique, 58, rue Richelieu, 75002 Paris (2°).
 - Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris (7e).
 - Comité des Travaux historiques et scientifiques, Direction des Bibliothèques, Ministère de l'Education nationale, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris (7°).
 - Bibliothèque nationale, Dépôt légal des Périodiques, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris (2^e). (4 exemplaires.)

- Bureau de la Statistique, Ministère de l'Information, Paris.
- La France Latine, 11, rue de l'Estrapade, 75005 Paris (5e).
- Le Gard à Paris, 1, rue Catulle-Mendès, 75017 Paris (17e).
- Perpignan. Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- Pézenas. Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, 34120 Pézenas (Hérault).
- Poitiers. Société des Antiquaires de l'Ouest, passage de l'Echevinage, 86000 Poitiers (Vienne).
- Quimper. Société archéologique, Archives départementales, 2900 Quimper (Finistère).
- Rennes. Société archéologique, Archives départementales, 35000 Rennes (Ille-et-Vilaine).
- Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 (Ille-et-Vilaine).
- Rouen. Société savante de Haute-Normandie, 18, rue Beauvoisine, 76000 Rouen (Seine-Inférieure).
- Saint-Jean de Maurienne. Société d'Histoire de la Maurienne, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
- Saint-Lô. Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives départementales, 50010 Saint-Lô (Manche).
- Saint-Malo. Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pélicot, 35400 Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
- Saint-Quentin. Société académique, Bibliothèque municipale, 02100 Saint-Quentin (Aisne).
- Sens. Société archéologique, 5, rue Rigaud, 89100 Sens (Yonne).
- Strasbourg. Société académique du Bas-Rhin, Bibliothèque nationale et universitaire, Mme Ichter, place de la République, 67070 Strasbourg Cedex (Bas-Rhin).
- Toulon. Académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon (Var).
- Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, Préfecture, 83000 Toulon (Var).
- Toulouse. Académie des Sciences et Belles-Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
 - Académie des Jeux floraux, Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure,
 - Annales du Midi, Institut d'Etudes méridionales (Histoire), 56,
 rue du Taur, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
 - Bulletin de l'Université, Rectorat, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
- Valence. Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, 26000 Valence (Drôme).
- Vannes. Société polymathique du Morbihan, rue Hôtel de Ville, 56000 Vannes (Morbihan).
- Vitry-le-François. Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François (Marne).

ETRANGER

Bari. — Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque, Palazzo Ateneo, 70122 Bari (Italie).

Bordighera. — Institut international d'Etudes ligures, Musée Bicknel, via Romana, 39 bis, Bordighera (Italie).

Bruxelles. — Académie royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles (Belgique).

Cambridge. — The Serial Division, Harvard College Library, Cambridge, 38, Mass. (U.S.A.).

Constantine. — Société archéologique de Constantine, Musée, Constantine (Algérie).

Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque publique et universitaire, 1211 Genève 4 (Suisse).

Maurice (île). — Revue artistique de l'Île Maurice, Consulat de France, Montréal. — Académie canadienne française pour l'Avancement des Sciences, ACFAS, C.P. 6060, Montréal, 101, P.Q. (Canada).

 Académie Canadienne Française, 163 a, Saint-Paul Est, Montréal P.Q. (Canada).

Moscou. — Institut d'Information scientifique de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Baltiyskaïa Ulitsa 14, Moska, A-219 (U.R.S.S.).

Neuchâtel. — Société neuchâtéloise de Géographie, Bibliothèque municipale de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel (Suisse).

Vérone. — Academia di Agricoltora, Scienze et Letteri, Palazzo Erbisti, via Leoncino, 6, Vérone (Italie).